LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol ... SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 5 MARS 1969 — PRIX 10c

D'une semaine à l'autre

M. French... et le français!

TORONTO — Des étudiants d'université du Québec seront invités à enseigner la langue française dans les écoles élémentaires et secondaires de Scarborough.

La commission scolaire du Toronto métropolitain a adressé une lettre dans ce sens au premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand.

M. James French, président de la commission, a déclaré lundi: "Nous sommes persuadés qu'avec l'aide d'un plus grand nombre de Canadiens français, nous pouvons assurer l'efficacité et le succès du projet".

M. French a ajouté que la commission qu'il préside compte inviter des étudiants d'université de la province de Québec qui désirent améliorer leur anglais. Il a précisé que trois étudiants, venus de France en septembre dernier, enseignent actuellement à Scarborough.

"Les services de ces jeunes gens se sont avérés très utiles, a dit M. French, mais nous préférerions que ces services soient rendus par nos compatriotes du Québec..."

☆ ☆ ☆

Immolation par le feu à Prague

PRAGUE — Le 25 février dernier, un mois exactement après l'enterrement de Jan Palach, et le jour de la célébration de la prise du pouvoir par les communistes en Tchécoslovaquie en 1948, un lycéen morave de 17 ans, Jan Zajic, s'est donné la mort par le feu, sur la place Venceslas, en plein centre de Prague, au moment où, au milieu de la journée, l'animation est la plus grande à cet endroit.

Alors que Jan Palach avait lutté trois jours contre la mort, Jan Zajic est décédé en quelques minutes. Un jeune garçon a d'ailleurs été lui aussi grièvement brûlé en tentant de sauver le lycéen. Cet accident a créé, pendant un moment, une certaine confusion à Prague, chacun croyant qu'un double suicide par le feu s'était produit au coeur de la capitale.

Sans désavouer ce geste, l'Union des étudiants l'accueille toutefois avec une certaine réticence. Elle devait organiser une réunion pour décider de son attitude. Contrairement à Jan Palach, Jan Zajic ne faisait en effet partie d'aucun groupe. Selon les étudiants, il a estimé que son prédécesseur est tombé trop vite dans l'oubli, et il a voulu "réveiller l'opinion".

☆ ☆ ☆

Etat d'urgence en Egypte

L'Egypte a proclamé le 24 février dernier l'état d'urgence sur toute l'étendue de son territoire. Cette mesure restera en vigueur jusqu'à nouvel avis, a précisé le communiqué.

Cette décision fait suite au raid aérien israélien du 24 février contre les objectifs situés en territoire syrien. Elle traduit les craintes égyptiennes à propos de raids de représailles israéliens contre le territoire de la République arabe unie.

☆ ☆ ☆

Réouverture de Terre des Hommes

MONTREAL — Un accord a été conclu, mercredi dernier, au sujet du moyen de financement qui permettra la réouverture de Terre des Hommes cet été. Un projet en deux points rendra possible l'ouverture de l'exposition pour une autre année, alors que le risque financier que devra assumer la ville sera d'environ $3 millions.

Le conseil municipal de la métropole devra approuver l'entente fédérale-provinciale survenue à la suite d'une proposition faite par le ministre des Finances du Québec, M. Paul Dozois, entente par laquelle le gouvernement provincial assumerait les $5,500,000 de déficit d'exploitation encouru par l'exposition.

La province a fait cette offre à la condition que le gouvernement fédéral accepte de soustraire un montant égal à celui versé mensuellement par le Québec pour défrayer sa part du déficit d'Expo '67.

☆ ☆ ☆

G.M. rappelle 2,400,000 voitures

DETROIT — La General Motors Corp. a annoncé qu'elle rappelait 2,400,000 voitures pour vérification des tuyaux d'échappement dont les émanations s'infiltreraient, dans certains cas, à l'intérieur des véhicules. En outre, 2,500,000 autres voitures et camions sont rappelés pour remplacement d'une pièce du carburateur, jugée défectueuse.

Cette décision concerne 2,500,000 véhicules des années 1968 et 1969, des modèles Chevrolet, Pontiac, Oldsmobile, Buick, Cadillac et camions GMC équipés d'un carburateur quadra-jet.

Quelque 2,400,000 voitures Chevrolet des années 1965 à 1968 seront rappelées pour vérification des parties de la carrosserie proches de l'extrémité du tuyau d'échappement.

C'est la première fois dans l'histoire de l'industrie automobile qu'on décide de changer des pièces à une telle échelle.

Depuis 1966, la General Motors a rappelé 2,700,000 véhicules dont 4.5 p.c. seulement étaient suspectés d'avoir une pièce défectueuse.

☆ ☆ ☆

Consommateurs canadiens endettés

OTTAWA — Les consommateurs canadiens se sont endettés de près d'un autre $1 milliard, l'an dernier, et le total de leurs obligations était deux fois plus qu'en 1962.

Les dernières statistiques sur le montant à être payé par les consommateurs à la fin de l'année n'englobent que 10 secteurs, dont le Bureau fédéral de la statistique reçoit les rapports chaque mois.

Ce montant s'élevait à $7,721,000,000 à la fin de décembre 1968 au regard de $6,729,000,000 à la fin de décembre 1967.

A la fin de 1962, ce total se chiffrait par $4,694,000,000 dont $3,722,000,000 étaient impayés dans les 10 secteurs qui soumettent leurs rapports au BFS.

☆ ☆ ☆

Le Pape se rendra en Afrique

CITE DU VATICAN — Le prochain voyage du Pape se fera en Afrique. Paul VI se rendra vraisemblablement sur le continent africain à l'occasion de l'inauguration du monument des martyrs de l'Ouganda.

Mais ce monument n'étant pas encore achevé, le Souverain Pontife ne pourra certainement pas entreprendre ce voyage au printemps prochain, comme certains le pensaient.

Néanmoins, il semble que des préparatifs aient commencé, ce qui a été confirmé par un voyage très récent de Mgr Paul Marcinkus. C'est en effet ce Prélat américain, attaché à la Secrétairerie d'Etat jusqu'à sa récente nomination à un autre poste curial, qui a organisé les précédents voyages du Saint-Père.

Depuis longtemps, on savait que Paul VI aspirait à retourner en Afrique, où il s'était rendu en 1960, alors qu'il était Archevêque de Milan. Il avait alors rendu visite aux ouvriers, des Lombards pour la plupart, qui travaillaient au grand barrage de Kariba, puis il avait visité le Nigeria. Mais, jusqu'à présent, les projets de Paul VI étaient vagues, et il fallait une occasion précise pour qu'ils se concrétisent.

☆ ☆ ☆

L'apathie des Franco-Ontariens

OTTAWA — M. Fernand Guindon, ministre d'Etat du gouvernement de l'Ontario, a déclaré mercredi dernier que tous les francophones à l'extérieur du Québec devraient s'unir afin de dénoncer le séparatisme.

Le conférencier a en même temps critiqué l'attitude des Franco-Ontariens qu'il a qualifiée d'apathique.

Selon lui, la fierté légitime du groupe ontarien d'expression française est à la baisse. Depuis les deux dernières décennies, les Franco-Ontariens semblent manquer de solidarité.

Les récentes élections scolaires en vue de choisir les candidats qui représenteront les francophones dans les commissions des écoles secondaires françaises publiques lui ont servi d'exemple lorsqu'il a dénoncé la confusion qui existait au sein des organismes franco-ontariens.

M. Guindon est d'avis que ce n'est pas le temps pour les gens d'expression française de se reposer sur leurs lauriers mais qu'il faut maintenant tirer avantage des droits acquis.

"Les Franco-Ontariens sont des timides, des lâches et des moutons, lorsqu'il s'agit de montrer sur la place publique pour qui ils prennent parti", a-t-il dit.

"Quelle réaction aurait été engendré si les 700,000 voix de l'Ontario française s'étaient élevées lorsque ses délégués ont été traités de façon cavalière aux Etats-généraux du Canada français!"

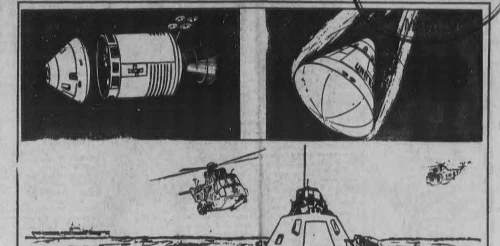
☆ ☆ ☆

Ecriture antique déchiffrée

COPENHAGUE — Quatre savants finlandais ont réussi à déchiffrer le "manuscrit de l'indus", a annoncé le 24 février dernier à Copenhague l'Institut scandinave d'études asiatiques.

L'écriture qui figure sur ce manuscrit était utilisée entre 2,500 et 1,800 avant l'ère contemporaine dans la vallée du fleuve Indus.

Des inscriptions pictographiques composées de signes d'une grande beauté gardaient jusqu'à présent les secrets de cette culture, qui remonte à plus de 4,000 ans.



Le vol Apollo-9, le plus ambitieux et le plus complexe d'après la NASA, a commencé lundi dernier et se poursuivra durant dix jours. Parmi les manoeuvres majeures qui doivent s'effectuer au cours de cette expérience spatiale, il y eut lundi le rendez-vous et l'arrimage de la capsule principale au module lunaire biplace (véhicule qui servira à poser les astronautes sur la lune vers la mi-juillet, prévoit-on); ce matin, James McDivitt et Russell Schweichart sont passés par un "tunnel" intérieur dans le module lunaire tandis que l'astronaute David Scott est resté aux commandes de la capsule. Plus tard cette semaine, les cosmonautes détacheront le module lunaire (également surnommée "l'araignée") et le piloteront dans un vol autonome simulant les manoeuvres de descente sur la lune. A noter que le véhicule lunaire est absolument hors d'état de regagner la terre. Sa paroi d'une mince feuille d'aluminium est d'une fragilité qui interdit le retour brûlant à travers l'atmosphère. Les deux pilotes du "module" lunaire ne peuvent donc revenir sur terre qu'à bord de la capsule triplace. (Photo TTS)

Ouverture de la 3e session

Un discours du trône long qui traite de tout

La troisième session de la 28e Législature du Manitoba fut inaugurée jeudi dernier, 27 février, par le traditionnel discours du trône lu par le lieutenant-gouverneur Richard S. Bowles.

Le texte a été particulièrement long et a touché à presque tous les aspects de la vie manitobaine. Parmi ses points saillants on se plait à souligner la création de la fonction de l'"ombudsman" ou protecteur du citoyen et l'accroissement de l'aide financière de la province aux municipalités et aux commissions scolaires.

Dans le domaine de l'agriculture le gouvernement Weir se propose d'augmenter sa contribution au fonds d'assurance-récolte, de rendre plus accessibles aux cultivateurs les prêts à court ou moyen terme et de passer à de nouveaux projets dans l'aménagement de la région de l'Interlake.

Education

En matière d'éducation, le gouvernement provincial augmenterait sa contribution aux commissions scolaires dans les cadres du programme de fondation scolaire. La part actuelle de la province est de 65 pour cent.

Le Comité de finances des écoles publiques recevrait également des pouvoirs accrus lui permettant de contrôler les dépenses des grandes unités scolaires.

Santé et services sociaux

Les principaux points concernant la santé et les services sociaux qui retiendraient l'attention des législateurs serait l'insertion de bénéfices additionnels (certains soins d'optométrie et de chiropraxie) dans le plan d'assurance-soins médicaux et l'amélioration du logement dans certaines régions éloignées et non organisées de la province.

Affaires municipales

Le gouvernement du Manitoba a aussi exprimé l'intention d'établir une commission provinciale-municipale comme instrument de consultation mutuelle entre les municipalités et le gouvernement provincial dans tout projet d'intérêt commun.

Le projet de South Indian Lake

Le discours du trône a également traité du projet tant controversé de l'élévation des eaux du fleuve Churchill à South Indian Lake. Le gouvernement Weir demandera à l'Assemblée législative d'accorder à Manitoba Hydro la permission d'aller de l'avant avec son projet à la condition de dédommager adéquatement les populations qui devront être déplacées.

L'ombudsman

Le citoyen ordinaire recevra une attention spéciale dans la création du poste d'"ombuds-

(Suite à la quatorzième page)

Selon René Lévesque

Seule une province séparée permettra aux Canadiens français de se sentir chez eux

Ce n'est que dans une province séparée que les Canadiens français se sentiront chez eux, a déclaré en fin de semaine M. René Lévesque, chef du Parti québécois.

Devant 850 étudiants, professeurs et représentants d'universités canadiennes, M. Lévesque a affirmé que son parti offrait de meilleurs avantages que le biculturalisme fédéral.

M. Lévesque portait la parole à la conférence sur les affaires canadiennes qui avait lieu à l'université de Winnipeg.

Le chef du Parti québécois a demandé aux Canadiens anglais d'adopter une attitude tolérante envers le séparatisme, parce que la séparation du Québec ferait du reste du pays "une nation plus saine".

Un sapin...

Le projet de loi fédéral sur les langues officielles, a ajouté M. Lévesque, ne fait que "jeter de la poudre aux yeux" de la population, et la commission sur le bilinguisme et le biculturalisme "est un sapin qu'on veut passer" au reste du Canada.

"Le bon sens devrait vous dire que je vous propose quelque chose de mieux", a affirmé le chef indépendantiste.

M. Lévesque a préconisé un contrôle exclusif du Québec en matières de services sociaux, d'immigration et des autres services actuellement administrés par Ottawa.

Si Québec ne contrôle pas son immigration, a prédit M. Lévesque, Montréal deviendra dans 10 ans à majorité anglophone et sans contrôle des communications de masse, un peuple ne devient qu'une espèce de sous-culture.

Cependant, a admis M. Lévesque, il reste difficile de convaincre les Québécois que le séparatisme est la meilleure politique.

Dimanche, pour clore la conférence de trois jours, les participants ont discuté de l'aspect moral d'une déclaration d'indépendance au Québec et de la coopération qui serait possible dans un Canada divisé.

M. Lévesque y avait comme opposants l'avocat Maurice Arpin, conseiller constitutionnel auprès du gouvernement manitobain, et M. Eugene Forsey, d'Ottawa, directeur des projets spéciaux du Congrès du Travail du Canada.

Le colloque a suscité d'autres discussions auxquelles participaient le journaliste montréalais Peter Desbarats et M. Donald Craik, ministre de l'Education au Manitoba.

C'est M. Arpin qui a contesté l'aspect moral de l'indépendance du Québec.

Si M. Lévesque prenait le pouvoir, a-t-il déclaré, il commencerait par retirer le Québec du Canada.

Mais par quelle sorte de morale les Québécois pensent-ils avoir le droit de disposer de quelque chose qui n'appartient pas entièrement au Québec?"

En créant la constitution, a répondu M. Lévesque, on n'a évidemment jamais pensé à y insérer un article stipulant à quel moment cette constitution devrait être remplacée.

Cela ne signifie pas qu'une constitution existe pour l'éternité, a ajouté le chef indépendantiste.

Un changement s'impose, a déclaré le chef du Parti québécois, et il arrivera soit par la révolution, soit par la voie démocratique.

M. Desbarats, tout en n'admettant pas l'idée de séparatisme, a déclaré qu'on ne pouvait rejeter carrément l'idée

(Suite à la quatorzième page)

Entretiens les plus cordiaux entre de Gaulle et Nixon

PARIS — Les relations franco-américaines ont pris un nouveau tournant avec la récente visite du président Nixon à Paris.

Le général de Gaulle a accepté l'invitation de se rendre à Washington en 1970. Il a même accompagné son hôte à l'aéroport, contrairement à l'habitude, et a déclaré que la visite du chef de la Maison Blanche "est un succès, je le crois, pour nos deux pays et c'est un succès pour vous-même et nous nous félicitons tous de ce succès-là. Alors, si vous le voulez bien, à l'année prochaine!"

Le colloque des Caisses Populaires remporte un franc succès

GIMLI — Le colloque qui a réuni en fin de semaine près de quarante représentants des Caisses Populaires du Manitoba a été couronné de succès et a suscité beaucoup d'enthousiasme.

Selon un des organisateurs, les participants sont retournés dans leurs milieux respectifs très enthousiastes et remplis d'un espoir qu'ils étaient loin de posséder au début du colloque.

Il semble même que certains mini-colloques auront lieu en diverses régions afin de donner suite au travail commencé à Gimli.

Des experts en animation

La tâche principale de ce colloque avait été confiée à M. Armand-L. Godin, de la Société des Artisans de Montréal.

Il était accompagné d'un expert en mouvement coopératif, M. Martin-J. Légère, de Caraquet, N.-B., président du Conseil Canadien de la Coopération.

Les points saillants

Des discussions franches et ouvertes portèrent sur une foule de questions dont les principales furent résumées sous quatre chefs d'idées: l'entreprise, l'association, l'éducation et la propagande et publicité.

Les participants

Quatre ateliers de travail se sont partagés la quarantaine de participants.

1er atelier — Mme Madeleine Fiola, Ste-Geneviève; Olivier Beaudette, St-Pierre; Roland Philippe, St-Claude; Georges Forest, Précieux-Sang; Léon Desmarais, Lorette; Alphonse Boily, La Broquerie; Louis Molin, Ile-des-Chênes; Henri Damphousse, Letellier. Observateur: Hubert Gauthier, St-Boniface. Expert: Philippe Jubinville, inspecteur des Caisses.

2e atelier — Paul-Emile Desilets, Elie; Gilles Robert, Aubigny; Gabriel Catellier, St-Malo; Arthur Touchette, St-Jean-Baptiste; Roland Lavallée, La Salle; Paul Champagne, St-Vital; Lucien George, Ste-Anne; Paul Durand, Notre-Dame-de-Lourdes. Observateur: René Guindon, représentant du gouvernement fédéral. Expert: P.-A. Frossais, St-Boniface.

3e atelier — Paul Maguet, Laurier; Roger Sabourin, St-Vital; André Larochelle, St-Boniface; J.-A. Leclerc, St-Adolphe; Gérard Dupuis, St-Jean-Baptiste; Wilfrid Régnier, St-François-Xavier; Jean-Léon Ouimet, Ste-Agathe; Marcel Brisson, Notre-Dame-de-Lourdes; R. Alarie, Sacré-Coeur de Winnipeg. Observateur: Jacques Molicard, président du Conseil de la Coopération du Manitoba. Expert: Guy de Margerie, président de la Centrale des Caisses.

4e atelier — Philippe Roy, St-Pierre; Denis Lussier, Caisse de St-Boniface; Louis de Rocquigny, Haywood; Raynald St-Hilaire, Richer; André Dionne, St-Joseph; Gilbert Boissonneault, Sts-Martyrs-Canadiens; Tobie Perrin, Ste-Anne; Gérard Kirouac, La Broquerie. Expert: René Toupin, gérant de la Centrale des Caisses.

L'incident de Windsor Park Collegiate

Les enseignants de St-Boniface protestent contre la mauvaise presse faite à leur division

Dans une déclaration datée de samedi dernier, 1er mars, l'Association des Enseignants du Manitoba (Manitoba Teachers' Society), section Saint-Boniface, s'est élevée contre les rapports erronés parus dans la presse à l'occasion d'un incident survenu vers la mi-février au Windsor Park Collegiate, école publique anglophone d'un quartier résidentiel de Saint-Boniface.

"Plusieurs déclarations extravagantes et imprécises ont attaqué injustement les élèves, les enseignants et le système d'éducation de notre ville," a déclaré M. Ron Bernaerdt, président de la section St-Boniface de la M.T.S.

Il a tenu à souligner que dans les milieux scolaires de Saint-Boniface les rapports entre enseignants et élèves sont bons, tant en classe qu'en dehors, et que ces bons rapports ont permis l'organisation de diverses activités para-scolaires qui réussissent bien. "Une forte majorité de nos étudiants, a ajouté M. Bernaerdt, ne sont pas responsables et ne méritent pas les nombreuses critiques dont ils ont été l'objet".

M. Bernaerdt, qui enseigne à l'école secondaire Béliveau, a rejeté les déclarations sans fondement dont certains parents ont entouré un incident fâcheux survenu lors d'une soirée dansante au Windsor Park Collegiate le 15 février dernier. Quatre garnements s'en sont pris à un étudiant et l'ont battu dans la cour de l'école. Le jeune homme dut être transporté à l'hôpital et c'est alors que la police fut alertée par les parents du blessé. L'indignation gagna d'autres parents et les quotidiens et la radio de Winnipeg moussèrent l'incident au-delà de toute proportion.

Trudeau indique les limites de la contestation étudiante

MONTREAL — Affirmant que les étudiants ont un droit strict de déterminer les conditions de leur milieu, le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a établi le 23 février dernier des limites à leur contestation.

"Je connais maintes situations dans lesquelles des activistes parmi des groupes d'étudiants ont recouru aux instruments de la démocratie pour supprimer la liberté de parole, le droit à l'information et la liberté de décision", a déclaré M. Trudeau à un déjeuner du congrès des étudiants libéraux du Canada.

"Des radicaux, dans les situations que je connais, ont créé un véritable climat de terreur qui empêchait des étudiants de poser librement leurs questions dans des assemblées délibérantes. J'ai même souvenir que, dans un cas, une requête en faveur d'un vote secret sur des propositions a été repoussée parce qu'on voulait connaître l'identité de ceux qui étaient pour et contre."

Le premier ministre, dans un échange de questions et réponses avec les participants au congrès, a formulé ces commentaires en réponse à une question sur l'action la plus efficace des étudiants sur leur milieu.

"Je pose la prémisse", a-t-il dit, "que quiconque est engagé dans un milieu donné a le droit de déterminer les conditions de son engagement à ce milieu."

Activisme

Mais l'exercice de ce droit présente "certains dangers". D'une part, celui des activistes sur les campus universitaires.

"Il y a aussi un deuxième danger, a continué M. Trudeau, celui du manque de respect de la compétence. Il existe une tendance chez maints activistes de s'intéresser davantage à leur propre révolte et peu, ou pas du tout, à la recherche du savoir et à la poursuite de l'excellence."

A un étudiant qui demandait si les règles démocratiques autorisaient les grèves sur le tas, le premier ministre a répondu que, d'une part, il est "violemment opposé à toute forme de violence, physique ou morale" mais que, pour les étudiants comme pour les syndicats ouvriers, un droit de grève pouvait intervenir quand c'était là l'unique moyen d'établir un dialogue.

Les questions des étudiants libéraux venus de diverses par-

(Suite à la quatorzième page)

☆ ☆ ☆

Lors d'une visite dans sa circonscription de Mont-Royal, le premier ministre Trudeau ne s'est pas occupé exclusivement de politique. Il s'est aussi joint à la vie récréative de son milieu. C'est à l'occasion de ce court séjour à Montréal qu'il a indiqué aux jeunes comment ils pouvaient participer à la vie politique de leur pays. (Photo TTS)

ÉDITORIAL

La destruction d'un dieu

Les experts analyseront peut-être pendant encore bien longtemps les événements qui viennent d'ébranler la respectable université Sir George Williams de Montréal.

D'autre part, nous n'avons pas à nous prononcer sur le partage des responsabilités dans cette affaire. Le tribunal s'en occupe.

Cependant nous aimerions attirer l'attention sur un fait qui nous apparait tout à fait singulier et, en même temps, fort significatif. Les étudiants ne se sont pas amusés à détruire n'importe quelle partie de l'université; ils se sont attaqués à ce qui est en train de devenir le cerveau d'une université moderne: la centrale des ordinateurs, les calculatrices électroniques, le fichier de l'informatique. Quelle serait l'université digne de son nom qui s'en priverait aujourd'hui?

Or c'est justement sur ces machines et ces fichiers que les émeutiers de Sir George Williams se sont acharnés au grand scandale des profanes comme des technologues. Les profanes ont été indignés de voir des dégâts se chiffrant à une couple de millions. Les technologues ont senti un serrement de coeur en voyant s'écrouler leur dieu, leur gloire, cette machine qui s'installe de plus en plus comme centrale de commande de notre vie moderne.

Peut-être sans s'en rendre compte, les contestations de Sir George Williams se sont élevés contre ce dieu électronique qui est en train de remplacer notre identité personnelle par des numéros ou des trous poinçonnés dans une carte de papier.

Vient un temps où l'homme se révolte contre ce qui est en train de dévorer sa personne. Il réclame d'être compris et estimé pour lui-même, tel qu'il est. Il résiste à l'annihilation, fût-elle scientifique. Il semble même que plus l'homme est jeune, plus il réagit violemment ou bruyamment à toute oppression, électronique ou physique cela importe peu.

C'est peut-être là la leçon de Sir George Williams. Abstraction faite des abus, les contestataires auront à leur insu, redonné à l'humain la place que le cerveau électronique aurait prétendu lui enlever.

J.-P. A.

☆ ☆ ☆

Du pur fatras, Monsieur le Ministre!

"Du pur fatras!" ("Unadulterated rubbish!") — Voilà comment, jeudi dernier, M. David Lewis, chef parlementaire du NPD, a qualifié les propos de M. Donald Craik, ministre de l'Education du Manitoba. Celui-ci venait d'adresser le discours d'ouverture à la conférence de trois jours sur la question canadienne qui s'est déroulée en fin de semaine à l'université de Winnipeg.

Selon M. Craik, seule une politique de "gradualism" peut faire avancer les "privilèges" linguistiques. Forcer le progrès des droits linguistiques par une loi, ce serait "diviser" le pays, "car, prétend M. Craik, il pourrait se produire un contre-coup ('backlash')!"

M. Lewis eut vite fait de stigmatiser de telles assertions. "Du pur fatras!... Les gouvernements provinciaux devraient bien plus se préoccuper de créer de la bonne entente que s'inquiéter d'un contre-coup!", a rétorqué M. Lewis.

Notons que ce dernier connait fort bien le français. On ne peut pas en dire autant de notre ministre d'Education de qui pourtant dépendent tous les règlements concernant la mise en valeur de la culture française dans nos écoles.

Au lieu de monter en épingle des hypothèses de désunion pour notre pays, M. Craik ferait oeuvre plus utile en profitant de toutes les occasions pour promouvoir l'expansion du bilinguisme dans notre province. Il devrait comprendre que le rôle des gouvernants n'est pas de freiner mais bien de stimuler et d'orienter l'action.

J.-P. A.

Savoir et expérience

Il est plus important en définitive d'avoir un haut niveau d'intelligence qu'un haut niveau de vie.

L'amour de l'étude trouve une vigueur nouvelle dans le plaisir qu'elle procure. Cela est particulièrement vrai pour l'homme qui reconnait que l'instruction n'est pas simplement la voie à suivre pour gagner sa vie, mais la porte du savoir qui fait la valeur de la vie.

Le principal but des études secondaires ou universitaires est d'acquérir les matériaux qui vous permettront de poursuivre votre but dans la vie. Tout le reste est secondaire.

Vous aborderez ensuite la pratique. A l'école, vous avez appris les principes universels; l'expérience vous enseignera à les appliquer à des cas particuliers.

L'expérience n'est pas nécessairement une attente passive des événements. Le mot vient du latin "experiri", qui veut dire essayer. L'expérience s'acquiert notamment par l'expérimentation.

Habituez votre esprit à classer les faits et à relier les faits nouveaux aux anciens, afin de disposer au besoin d'un ensemble cohérent de matériaux de réserve. Profitez de tous les exemples instructifs; vous apprendrez ainsi à faire face à la complexité. Mettez vos expériences à contribution. Wagner a composé plusieurs opéras, mais s'il n'avait pas eu à affronter une tempête en traversant la mer du Nord, il n'aurait peut-être jamais pensé au "Vaisseau fantôme".

Prendre conseil équivaut à acquérir de l'expérience sans revivre les événements. Il y a une certaine puérilité chez l'homme qui refuse de rechercher et de prendre les sages avis que lui donnent ceux qui savent à quoi s'en tenir.

(Extrait du Bulletin de la B.R.C., 4-68)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man. 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443)**.

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415)**.

ABONNEMENT ANNUEL

(Tarif en vigueur jusqu'au 31 mars 1969)

Canada: $4.00

Ajouter $2.00 par année pour abonnement aux Etats-Unis et $3.00 par année pour abonnement aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Le SUCO

Appelé Service Universitaire Canadien Outre-mer, le SUCO est un organisme de coopération internationale. Il coopère, à sa façon, c'est-à-dire par l'envoi de volontaires-coopérants dans des tâches définies par les gouvernements ou organismes étrangers, au développement social, économique et culturel des pays en voie de développement. Par delà ce travail limité et de longue haleine, le SUCO participe aux efforts de compréhension mutuelle entre les cultures en veillant à ce que le volontaire-coopérant adopte le rythme de vie quotidienne des communautés humaines au sein desquelles il est appelé à travailler.

Fondé en 1961, le SUCO est un organisme privé et neutre. Il offre aux Canadiens d'origine la possibilité d'apprendre à dépasser leurs limites en servant à l'étranger dans des tâches où leur compétence professionnelle est mise à profit.

En ce sens, le SUCO peut être caractérisé comme étant à la fois une école d'expérience, un milieu d'échange interculturel et un service professionnel. Il se définit par les personnes elles-mêmes qui deviennent volontaires-coopérants dans des milieux différents de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique Latine et qui offrent des qualités professionnelles diversifiées.

Universitaire dans ses origines et son esprit, le SUCO s'adresse à tous ceux qui sont aptes à servir efficacement dans des tâches précises et de tout genre, requises par les gouvernements ou organismes étrangers voués au développement intégral des nations du Tiers-Monde.



L'augmentation de la production agricole est un impératif urgent pour l'avenir de l'humanité. En Haute-Volta, de l'équipement agricole à traction animale et des ânes obtenus grâce à l'apport de Développement et Paix ont permis à quelques dizaines de jeunes agriculteurs de se défaire de la houe pour passer à un stage déjà plus moderne d'agriculture.

Education et information coopératives

N.D.L.R. — Ce texte est paru dans le numéro du 15 janvier 1969 du journal "Ensemble", périodique publié par le Mouvement Coopératif du Québec.

L'énorme travail d'éducation et de formation coopératives que, dans tous les pays, il est indispensable de réaliser, comporte divers aspects: l'enseignement de la coopération, l'éducation coopérative du public, l'éducation coopérative des sociétaires, l'éducation et la formation des cadres coopératifs.

L'enseignement de la coopération

Peu à peu développé, cet enseignement revêt dans le monde des aspects très multiples et s'adresse à des masses scolaires fort différentes.

Toutefois, au sein des universités et dans les instituts de formation technique, l'enseignement de la coopération n'a longtemps pas fait l'objet d'un effort considérable; quelques conférences, de loin en loin, signalaient aux étudiants qu'il existait une doctrine économico-sociale qui avait ses caractères propres et que le mouvement coopératif jouait dans tel ou tel pays ou dans tel ou tel secteur de l'économie un rôle important.

Désormais, dans beaucoup d'universités en Europe, en Amérique et même depuis peu en Asie et en Afrique, la Coopération a sa place, soit dans les facultés de droit, soit dans les facultés de sciences économiques, soit même dans les facultés d'agronomie.

Cet enseignement supérieur est plus fécond s'il peut s'appuyer sur un institut d'études et de recherches appelé à conduire de manière désintéressée les enquêtes utiles sur le terrain, à rassembler et à classer de façon rationnelle une documentation aussi complète que possible et à étudier objectivement les problèmes nouveaux qui peuvent surgir.

L'éducation coopérative du public

C'est en général aux coopératives elles-mêmes et aux fédérations qu'elles ont constituées qu'il appartient d'avoir le constant souci du développement de l'éducation coopérative des masses pouvant être concernées par leur action. Mais si ces organismes, pour des raisons diverses, sont défaillants, ignorants ou simplement insouciants de ces devoirs qu'ils jugent inutiles de remplir, les pouvoirs publics doivent, par une propagande appropriée, se substituer à eux.

La première qualité de la propagande coopérative, celle qui donnera des résultats durables, c'est d'être honnête, c'est-à-dire de montrer clairement au public non encore initié que, **pour obtenir les avantages d'une action coopérative, il faut accepter certains efforts, certaines responsabilités, certains sacrifices passagers et même certains risques.**

La propagande n'aura pas nécessairement un caractère agressif vis-à-vis du milieu ambiant. Cependant, les circonstances peuvent l'obliger à être combative; la Coopération nait et grandit plus facilement dans une atmosphère de sympathie que dans un climat général d'hostilité; mais, comme beaucoup de mouvements authentiquement populaires, elle croit plus vigoureusement dans une ambiance de bataille que dans une ambiance d'indifférence léthargique.

L'éducation coopérative des sociétaires

Il est donc nécessaire, après avoir obtenu l'adhésion d'un certain nombre de personnes, parfois pour des raisons de simple circonstance, de transformer ces sociétaires en coopérateurs conscients.

Tel est le but de l'éducation coopérative qui doit tendre à convaincre tous les sociétaires de la valeur de l'action collective entreprise et leur faire comprendre notamment:

— les avantages essentiels qu'ils tirent de la coopérative à laquelle ils ont adhéré;

— ce qui différencie l'entreprise coopérative des autres formes d'entreprises publiques ou privées;

— l'importance de la fidélité à la coopérative, à la fois pour la société elle-même et pour l'ensemble des adhérents;

— les raisons pour lesquelles toute entreprise coopérative a besoin du concours financier de tous ses sociétaires, même les plus humbles;

— l'utilité pour tous de participer à tous les actes de la vie de la société (fréquenter les assemblées générales, lire la presse coopérative, etc.).

L'éducation et la formation des cadres coopératifs

Il est à peine besoin d'insister sur la nécessité, pour les coopératives de tous les types et de tous les pays, de pouvoir **utiliser les services d'hommes parfaitement qualifiés.**

Dans tous les pays, en effet, il convient d'assurer à toutes les coopératives des administrateurs susceptibles de remplir avec efficacité et compétence leur mandat et aussi des directeurs et des techniciens parfaitement capables d'assumer les fonctions devant leur incomber.

L'éducation et la formation de l'ensemble des cadres coopératifs peuvent s'effectuer soit à l'échelon régional, soit à l'échelon national, soit à l'échelon international. Il est possible, en outre, de combiner ces diverses méthodes.

Ainsi que le rappelle Maurice Colombain, la formation professionnelle de ceux qui agissent au sein ou au bénéfice du mouvement coopératif,

(Suite à la troisième page)

Barrage et puits pour les assoiffés

Des étudiants d'une école secondaire de Saskatoon, un conseiller technique de Toronto, et de Calgary, un préposé à l'entretien, se sont alliés à des familles de cultivateurs et aux autorités d'un état de l'Inde centrale, pour construire des petits barrages d'irrigation près de la ville d'Indore.

Cette union indo-canadienne "Donne à boire à ceux qui ont soif" permettra l'irrigation des champs de culture.

Cette collaboration internationale fut rendue possible par l'intermédiaire d'associations à caractère oecuménique, dont l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix, la United Church of Canada, la United Church of North India et la Malwa Economic Development Society.

Sous la supervision technique de M. D. H. Eadie, de Toronto, la Société Malwa à Indore coordonne le programme de construction de petits barrages d'irrigation. D'autre part la Société Malwa est elle-même commanditée par les deux églises Unies qui travaillent en collaboration, par l'entremise d'une agence connue sous le nom de AFPRO (Action for Food Production).

Où se joue le rôle de l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix dans cette entreprise? L'OCCDP a accordé $15,460 au programme d'irrigation, un parmi plusieurs projets de développement en Asie, en Afrique et en Amérique Latine, auxquels furent alloués $878,-500 des $1,300,000 donnés l'an dernier par les catholiques canadiens au cours de la campagne Carême de Partage '68.

Une partie de la subvention octroyée au projet Malwa est parvenue des étudiants de l'école secondaire E. D. Feehan de Saskatoon. Ils ont recueilli $5,460 durant Carême de Partage '68. L'OCCDP utilisa cette contribution pour acheter un tracteur, une remorque hydraulique et une niveleuse. M. Don McKinnon, de Calgary, voit à l'entretien de cet équipement et d'autres outils utilisés dans ce projet.

Les Canadiens encourageant ou participant à ce projet ou à d'autres semblables donnent à boire à ceux qui ont soif, dans le vrai sens, de l'évangile de saint Mathieu. M. Roméo Malone, directeur exécutif de l'OCCDP, déclare que les sacrifices faits durant le Carême 1968 se transforment en eau, en nourriture pour l'Asie centrale et à travers le Tiers-Monde au cours de 1969.

M. Malone fait également remarquer que la collaboration entre Développement et Paix et les deux églises Unies, commanditant la Société Malwa, est un exemple pratique de l'oecuménisme chrétien.

Le programme Malwa est une des nombreuses réponses concrètes que les catholiques canadiens, par l'entremise de l'OCCDP, font à la déclaration du Pape Paul VI: "Le développement est le nouveau nom de la Paix".

D'une façon modeste mais efficace, l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix contribue à l'objectif de six billions de dollars proposé annuellement pour le développement de l'agriculture en Asie, en Afrique et en Amérique Latine. Ceci inclus la construction des routes rurales, des lignes de pouvoir électrique, des barrages d'irrigation et des puits d'eau.

Comme complément de projet au programme d'irrigation en Inde centrale, l'OCCDP a accordé un autre montant de $16,338. Cette somme sera utilisée pour l'achat d'équipement portatif pour tester les puits et d'outillage divers.

Des rapports indiquant les progrès des deux programmes seront distribués parmi des groupes canadiens et des organisations qui contribuent à leurs succès.

Le projet d'irrigation Malwa comprend 19 petits barrages de terre à moins de 35 milles d'Indore. De la machinerie légère, telle que tracteurs et niveleuses, est utilisée dans leur construction. En plus d'arrêter l'écoulement de l'eau vers la mer, afin de contenir les nappes d'eau souterraines, le projet doit également éliminer l'érosion superficielle du sol et apporter une augmentation accrue dans la production de la nourriture.

L'équipement requis pour le complément du projet aidera les ingénieurs à localiser les endroits propices aux puits. A la fin de 1968, 150 puits avaient été complétés permettant à 400,000 Indiens de boire une eau potable. D'autres puits sont nécessaires, incluant de larges puits d'irrigation. Ceci permettra aux fermiers d'effectuer deux récoltes par année plutôt que de dépendre sur des imprévisibles moussons.

Par ces moyens concrets, les catholiques canadiens appliquent la parole d'évangile: "J'avais soif et vous m'avez donné à boire".

Chute brutale de la natalité dans les pays développés: phénomène encore inexpliqué

PARIS — Depuis quelques années, les pays en voie de développement accentuent l'avance de leur croissance démographique sur celle des pays développés, tandis que l'écart entre les revenus de ces deux catégories de pays continue à augmenter, en sens inverse.

Ces constatations, inquiétantes pour l'avenir de la paix dans le monde, sont à la base des travaux du comité d'aide au développement de l'OCDE qui se poursuivent actuellement à Paris.

Pour s'en tenir au seul domaine de la démographie, l'institut (français) de la statistique a fait le point de l'évolution de la natalité en France et dans les autres pays développés, depuis une dizaine d'années.

Elle fait apparaitre une chute brutale du nombre des naissances à partir de 1957 aux Etats-Unis, au Canada et en URSS, puis à partir de 1964 en Europe. Ainsi, pour 1,000 habitants, aux Etats-Unis 18 bébés sont nés en 1967 au lieu de 25 en 1957, au Canada 18 au lieu de 28, en URSS 17 au lieu de 25. Et la baisse se poursuit actuellement. En Europe, le nombre des naissances n'a cessé de croitre après la pointe qui a suivi la guerre mondiale jusqu'en 1964, année pendant laquelle il dépassait 20 en moyenne pour 1,000 habitants. Mais il a baissé sensiblement ensuite et se situait autour de 17 en 1967 (16.6 pour la France).

Aucune explication satisfaisante n'a été donnée par les démographes, les sociologues, les médecins et les économistes sur le double phénomène qui s'est produit après la guerre dans les pays développés: d'une part la persistance de la croissance de la natalité pendant toute une génération après la brusque remontée qui suit immédiatement les grands conflits, comme il est naturel, et, d'autre part, la rapidité de la diminution actuelle, alors qu'on enregistrait normalement une régression des naissances plus précoce et beaucoup plus lente.

La conséquence de cette évolution, si elle se poursuit — et rien ne permet actuellement de prévoir un renversement de tendance — c'est qu'en France tout au moins, la population cessera de s'accroitre naturellement à partir de 1976 — la croissance ne devant résulter alors que du solde de l'immigration sur l'émigration — et qu'il en sera vraisemblablement de même dans la plupart des pays développés.

En revanche, dans les pays en voie de développement, selon les renseignements fragmentaires dont dispose l'institut de la statistique, la diminution du nombre des naissances est très lente. Et l'on part d'un nombre de naissances qui était, en 1964, généralement près du double de celui des pays développés: 47 en moyenne pour mille habitants pour l'Afrique, 41 pour l'Amérique latine, 38 pour l'Asie.

Il est vrai que le taux de

(Suite à la septième page)

Péripéties de voyage d'un Canadien errant

Voyage en France — I

Paris et les Parisiens

Est-il possible de raconter Paris en quelques lignes? Trop de gens l'ont déjà fait, et à vrai dire, chacun y cueille ses propres impressions. D'autre part, c'est une ville que tout le monde connait, soit par les romans, soit par les pancartes touristiques qu'on trouve aux agences de voyage, soit encore par les films. Je ne décrirai pas Paris, mais je vous ferai part des impressions qu'un Canadien peut y recueillir.

J'ai demeuré à Paris trois semaines: assez pour m'y plaire un peu et avoir hâte d'en sortir. Il y a tant de choses à voir à Paris... il semble qu'on n'arrive jamais à tout voir ce qu'on désirait. Je me suis loué une petite chambre d'hôtel en plein quartier latin que je payais 10 francs par jour, soit $2.20. Pour dix francs à Paris, on n'a pas grand-chose: un Canadien doit être disposé à oublier le standard de vie auquel il est habitué, ce qui n'est pas toujours facile.

Ce qui frappe d'abord à Paris, en dehors des prix exorbitants, c'est la beauté de la ville. Les cartes postales et les pancartes touristiques lui rendent justice. Ainsi, la cathédrale Notre-Dame, qu'on vient de sabler comme tous les grands édifices et monuments de la ville, nous apparait avec toute la légèreté et l'élan de son architecture gothique. A Notre-Dame, j'ai pu entendre quelques récitals d'orgue. Et pour deux francs, les visiteurs peuvent monter dans les tours, et d'en haut, Paris s'étale à leurs pieds. Le spectacle est extraordinaire. On y aperçoit la Tour Eiffel, le Sacré-Coeur de Montmartre, le Louvre, la Sainte Chapelle, ainsi que la Seine et tous les ponts... le Pont Neuf, le Pont des Arts, etc.

Paris résume à merveille tout le prestige de la France. Le prestige historique et le prestige qu'elle a su conserver encore aujourd'hui grâce à ses penseurs et à son activité culturelle. Mais ce sont surtout les gloires du passé qui sont apparentes; et chacune des grandes époques qu'a connues la France, a laissé plus ou moins de monuments ou de vestiges. Le XIIIe siècle a laissé Notre-Dame et la Sainte-Chapelle, les rois du XVIIe siècle ont laissé le Louvre et Napoléon a laissé ses Arcs de Triomphe, etc. Et tout cela, le ministère des Affaires culturelles de la cinquième République l'a restauré ou nettoyé. Paris a donc un aspect de prestige dans le domaine artistique, historique et culturel qui lui est propre. C'est cet aspect qui éblouit le voyageur à son arrivée.

A Paris, on peut s'égarer très facilement, car les rues ne sont jamais parallèles. Il y a des carrefours où 3, 4 ou 5 rues se rencontrent. A l'Arc de Triomphe (Place de l'Etoile), il y en a au moins 12! Il n'est pas surprenant de voir des embouteillages de circulation à Paris et les problèmes de stationnement sont vraiment incroyables. Souvent, lorsqu'il est impossible de stationner sur la rue, on stationne sur les trottoirs, s'ils sont assez larges. Il n'est donc pas rare de rencontrer des automobiles sur les trottoirs de Paris. Il ne faut pas oublier non plus que la plupart des rues de Paris sont très étroites. Les "sens uniques" sont donc très nombreux.

Il est donc sage de voyager en métro. Le métro de Paris est unique. Quelques lignes sont modernes, mais la plupart d'entre elles (il y en a une quinzaine) datent sans doute du début du siècle. Ce qui est unique (et un peu ridicule) c'est qu'il y existe des wagons de première et de deuxième classes. La seule différence, c'est qu'en première, les bancs sont rembourrés, alors qu'on s'asseoit sur des bancs de bois en deuxième. Etant donné la différence des tarifs, les wagons de première sont moins bondés de monde que ceux de deuxième. Les vieux métros sont bruyants et à peu près dépourvus d'amortisseurs. Donc, puisque aucune ligne n'est dépourvue de courbes, si on ne se tient pas, on tombe sur les autres passagers. Les wagons ont une capacité moyenne de 124 passagers, "101 debout et 23 assis". Il est assez fréquent d'être obligé de faire trois correspondances.

A Paris, surtout lorsqu'on n'a pas grand-chose à faire, on pourrait passer ses journées dans les cafés. La plupart d'entre eux ont d'énormes vitrines qui donnent sur la rue. Il est agréable de regarder les gens passer, ou tout simplement de lire son journal. Les cafés sont toujours remplis de gens qui discutent ou qui lisent... surtout dans le quartier latin où ce sont les universitaires qui peuplent les cafés. C'est là que je lisais quotidiennement "Le Monde", le meilleur quotidien français, de réputation internationale, où il n'est pas rare de trouver des nouvelles du Canada, inexistantes dans les autres journaux.

Ce qui est formidable, c'est qu'à Paris, on peut choisir l'ambiance qui nous plait. Selon qu'on désire une ambiance jeune et estudiantine, une ambiance élégante ou une ambiance plus "mouvementée", (sinon dangereuse) on peut s'établir dans le quartier latin, près des Champs-Elysées, ou encore à Pigalle, Montmartre ou Montparnasse. Car chacun de ces quartiers a son ambiance qui lui est propre. Les plus intéressants sont ordinairement les moins élégants... C'est toujours un peu moins dispendieux dans les quartiers moins élégants d'ailleurs.

Mais pour se plaire à Paris, il faut savoir s'accommoder avec les Parisiens, ce qui s'avère très difficile. Car on pourrait dire que les Parisiens sont globalement détestables. Ils sont impolis, snobs, indifférents ou méfiants à l'égard des étrangers, très inhospitaliers, prompts à la critique et à l'injure, vaniteux, très très chauvins, cyniques, susceptibles. Bref, ils s'avèrent moins sympathiques que les Anglais de la Grande-Bretagne. On en voit qui s'engueulent à toutes les heures de la journée. D'autres qui engueulent ceux qui s'engueulent. Evidemment, tout le monde se fait engueuler.

A vrai dire, il semblerait que les Parisiens cumulent toutes les pires caractéristiques du peuple français en général. C'est en s'éloignant de Paris qu'on rencontrera un peu de chaleur humaine: des marchands qui ont le sourire plus facile, par exemple. Car en France, le "service-with-a-smile" est à peu près inconnu. Il faut connaître les gens pour qu'ils soient gentils, ou il faut flatter leur vanité. Evidemment, ces caractéristiques sont bien connus de tous les voyageurs. Les Français eux-mêmes sont conscients de leurs propres défauts: on se demande pourquoi la situation ne change pas...

En général, les Parisiens se distinguent des autres Français par leur attitude à l'égard de tout ce qui est non-parisien. Il y a Paris et la "province". La "province", c'est tout ce qui est hors de Paris. Par ailleurs, lorsqu'on voyage en "province", les "provinciaux" ont encore plus de mépris pour les Parisiens. Mais, dans ce cas, on est tenté de leur donner raison.

On trouve cependant autant de choses à estimer chez les Français que de choses à mépriser. La semaine prochaine, nous les regarderons à table. Et c'est lorsqu'on s'y trouve soi-même qu'on est le plus heureux en France.

Roger-H. Boulet

Education . . .

(Suite de la deuxième page)

peut se faire partiellement par l'exercice même de la profession, "sur le tas" comme il est habituel de dire, les nouveaux fonctionnaires coopératifs se formant d'une façon plus ou moins systématique au contact de fonctionnaires déjà qualifiés.

Cette formation est très importante puisqu'elle permet de compléter l'éducation de ceux et celles auxquels elle s'adresse, d'apprendre à ceux-ci ce qu'ils ne pourraient apprendre ailleurs.

Conclusion

Sans aucun doute, après un certain nombre de décades, des efforts très valables ont été réalisés, diverses expériences ont été menées dans le domaine tant de l'enseignement de la Coopération que de l'éducation et de la formation des coopérateurs.

Mais ces efforts sont encore très insuffisants, ces expériences encore trop fragmentaires et trop dispersées.

Il est indispensable, en effet, que les doctrines coopératives, un peu trop oubliées à l'heure actuelle, redeviennent à la fois pour les maîtres et pour les étudiants, le pôle d'intérêt qu'elles ont été un moment dans le passé.

Il est plus indispensable encore que chaque coopérateur, même le plus humble, comprenne que sa coopérative n'est pas une entreprise comme les autres, qu'elle ne se dirige ni ne se gère comme les autres entreprises et que l'esprit de service doit se manifester, d'abord dans tous les actes de la vie de cette coopérative, mais aussi à tous les moments de sa propre vie sociale.

André Hirschfeld

(Ce texte est constitué d'extraits d'un article qu'André Hirschfeld a écrit dans la Revue des Etudes Coopératives, France, numéro 153, 1968.)



Le vendredi 7 mars, le Cercle Molière présentera de nouveau au Centre Culturel de Saint-Boniface la pièce "Du Vent dans les branches de sassafras" de René de Obaldia pour le Dominion Drama Festival. On voit ci-dessus de gauche à droite: Alphonse Tétreault, Jeannette Arcand, Jean-Louis Hébert, Gilbert Rosset, Micheline St-Pierre et Irène Mahé.

Opinion libre

Les conditions de la vie moderne (11)

Le dilemme de la femme moderne?

On ne peut vivre sans attaches dans le monde des hommes. D'ailleurs nous sommes pourvus de tous genres d'amitiés et d'amours qui nous enracinent parmi les nôtres: le "copinage", la camaraderie, l'amitié, l'amour maternel, l'amour paternel, l'amour conjugal, l'amour filial, l'amour entre frères et soeurs, l'amour envers oncles et tantes, cousins et cousines, la dévotion envers un maître ou un chef, l'attachement à l'idole, l'amour voué à Dieu, l'amour de soi, la charité envers tout prochain, le lien d'unité entre concitoyens, . . . Aucune de ces amitiés, aucun de ces amours n'est le même que l'autre. Chacun a ses caractéristiques propres et ses exigences particulières. On n'aime pas un copain comme on aime sa fiancée.

Vu cette multiplicité d'attaches possibles, on peut se donner entièrement à une profession, à une carrière, à une vocation sans pour autant devenir frigide et renfermé à l'égard des personnes que l'on cotoie, sans renier celles avec qui l'on vit. Bien des professionnels peuvent avoir le sourire aux lèvres, la joie au coeur, être de chauds camarades ,de bons amis sans pour autant songer au mariage. Le prêtre, le religieux et la religieuse sont souvent des personnes gaies dont on apprécie la compagnie et envers qui l'on s'attache tout naturellement sans songer à l'amour marital.

La tendance qu'a la femme moderne de s'intégrer dans le monde du travail salarial et professionnel n'est donc pas mauvaise en soi. Cependant, des complications peuvent survenir selon le type d'attache ou d'amitié que la femme recherchera. Elle peut développer sans crainte cette amitié qui reflète une communion d'intérêt professionnel ou une amitié de respect des qualités d'autrui, ou une certaine camaraderie, ou une communion d'idées, ou l'union dans le divertissement. Cependant, pourra-t-elle — ce qui n'est pas nécessaire — développer ce genre d'amitié, ce type d'attache qui conduit à l'intimité du couple et se termine dans le mariage où deux personnes deviennent une seule personne?

La vocation du célibat professionnel ou religieux demeure d'ordinaire le fait exceptionnel. L'union conjugale — qui est une sorte d'amour sans être l'unique amour — demeure l'attache la plus convoitée, recherchée spontanément par la plupart des hommes et des femmes. Il semblerait que les difficultés de la femme moderne apparaissent dans ce contexte. La femme professionnelle ou ouvrière peut se sentir déchirée entre son allégeance à son activité dans le monde du travail et son allégeance à son foyer qui est le résultat de son union à un homme dans le mariage. Pourtant, ces deux allégeances sont-elles opposées? Elles se concilient à merveille chez l'homme. Ne pourraient-elles pas trouver la même harmonie dans l'activité féminine?

Georges Allaire

* * *

Le défi des jeunes

Les jeunes nous scandalisent. A Montréal ils saccagent des locaux universitaires, détruisent des ordinateurs comme des barbares brisaient autrefois les statues des temples. Le coup de poing juvénile fleurit en visages tuméfiés qui s'étalent à "la une" des journaux quotidiens. Quels chocs! Nos réactions? Elles oscillent entre la rage et le haussement d'épaules désabusés. "La matraque", recommandent les uns, "ils ne comprennent que cela, les voyous!". "Laissez-les courir . . .", nous disent les éternels défaitistes. Il y a bien entendu les hésitants qui adoptent la méthode dite de la trique et de la carotte. La quatrième attitude, la plus difficile, nous en avons vu un exemple à la télévision (1) lorsque deux jeunes rencontrèrent deux anciens pour essayer de nouer un dialogue.

Pour revenir aux trois premières attitudes je dirai qu'elles procèdent d'un même refus: celui de l'autre parce qu'il est jeune. La jeunesse est gênante, elle est déjà cet avenir où nous ne serons plus. Au lieu de prendre en considération **les problèmes** que nous lance "par la figure" notre jeunesse turbulente nous ergotons sur le style du jet: "ils ne respectent pas les règles du jeu". Ou alors nous dénonçons la présence de mauvais joueurs dans l'équipe "adverse": des agents à la solde de puissances étrangères. De qui se moque-t-on? Soyons honnêtes, avouons simplement que nous avons une frousse terrible, que notre bonne conscience ordinaire est bousculée. Les jeunes nous demandent des comptes? Quel toupet! Est-ce que nous aurions fait cela nous, de notre temps? Hélas les vertus capitales que nous avons têtées à l'école c'était l'obéissance, la docilité, la crédulité inconditionnelles. Ceux d'entre nous qui ont accepté un tel système — les anciens "bons" élèves — ont maintenant ce qu'ils avaient toujours désiré une place sûre au firmament des bien-pensants. Pour les autres ça a mal tourné; les esprits subversifs on les a toujours évacués, il y a mille et une méthodes de le faire. Les brebis galeuses qu'elles crèvent! Et l'on a pour justifier cela un argument sans réplique: "elles menacent l'ordre".

Il y a bien longtemps que les jeunes nous remettent en question, **pacifiquement** mais nous sommes aveugles ou ne comprenons que l'argument de la taloche, la contestation? Mais il y a des décades qu'elle s'étale sur les bancs de l'école et de l'université: elle s'appelle apathie, indifférence, passivité. Mais ces symptômes n'inquiètent pas, ils ne mettent pas (apparemment) en péril l'ordre sacro-saint et Monsieur le professeur peut faire son petit numéro en toute tranquillité, on ne l'interrompt pas, on n'entend même plus ses erreurs ou ses mots d'esprit car depuis longtemps on a perdu le goût de l'écouter: les étudiants studieux grattent du papier mécaniquement, le poète fait des vers ou des chansons et l'amoureuse rêve à ses rendez-vous.

Obéir, répéter, imiter voici ce que l'on prend encore de nos jours pour de l'éducation. De l'école à l'armée il n'y a jamais eu un grand pas à franchir. Les méthodes sont les mêmes.

Entre notre propre sclérose et l'agitation anarchique des jeunes qui en est la conséquence logique il faut choisir la voie du dialogue. Certains diront que l'on ne dialogue pas avec un jeune (comprenez un inférieur), je les laisse à leur infirmité.

Mais vous qui avez des gosses, vous qui êtes enseignant, animateur de groupes de jeunes vous savez que le dialogue avec le jeune est possible, qu'il est bon, rafraîchissant, stimulant, qu'il nous révèle ce monde dans ce qu'il garde d'espérance et de joie. Nous avons besoin des yeux des jeunes pour comprendre notre monde, nous ne pouvons nous passer d'eux, ce serait un calcul stupide.

Voici ce que livrait Jacques Natanson (2) le 8 avril dernier à des universitaires français: ". . . nous devons manifester de quel côté nous sommes: du côté de la puissance, de la richesse, des bien-pensants, du côté de l'autorité et de l'ordre établi; ou bien du côté de ceux qui sont écrasés par un système politique, économique et scolaire. Ce système aujourd'hui, aux quatre coins du monde, des jeunes le refusent avec une violence qui souvent nous choque, mais avec une générosité et une lucidité qui devraient nous faire honte".

Il ne s'agit pas d'engager avec les jeunes une parodie de dialogue, ces derniers se méfient de notre souci du "juste milieu" qui n'est souvent que le masque dont nous couvrons notre goût des compromis. Pas de dialogue efficace sans remise en question douloureuse de nos motivations, de nos actions et engagements, de nos vies. Il ne sert à rien de nous réfugier dans le passé, c'est une forme de fuite. Les solutions ne se trouvent pas non plus dans un ciel paternaliste: elles naîtront de coeurs à coeurs et non de corps à corps, elles jailliront (mais non définitives) de l'affrontement respectueux des intelligences si elles sont honnêtes.

En ce début de l'année 1969 je ne puis m'empêcher de faire le rapprochement entre la révolte des jeunes, celle des noirs, celle qui se prépare dans les maquis des pays de la faim. J'ai comme vous la tentation (soigneusement entretenue par une certaine presse) — de n'y voir que pure violence rétrécissant mon jugement à une condamnation dont je m'exclus. Il est plus réconfortant de se mettre au nombre des purs et des justes. Je me souviens de ces paroles que Jean dit le Baptiste adressait aux Pharisiens ("l'establishment"

(Suite à la sixième page)

Nos lecteurs nous écrivent

Alouette de Prairie

L'on sait que le département d'Education du Manitoba a approuvé ce volume comme livre de référence au service des sciences sociales pour les bibliothèques scolaires.

Il est encore temps de vous le procurer en vous adressant chez l'auteur lui-même, à $2.50 l'unité.

Comme l'édition de ce livre est presque épuisée, il serait à propos que nos gens qui n'ont pu se le procurer jusqu'à présent puissent l'obtenir le plus tôt possible. Ce livre unique en son genre nous fournit beaucoup de renseignements sur la petite histoire de notre Société Franco-Manitobaine.

Profitez de cette aubaine avant que l'on soit invité à disparaître de la surface de notre région . . .

Depuis plus de 50 ans, on cherche à nous exhiber sur des îlots flottants pour nous faire croire à notre survie.

Savez-vous que depuis les divers changements opérés au sujet des frontières de nos divisions scolaires, la phobie de centralisation a tendance à nous noyer dans le grand tout du Melting-Pot légal. De sorte que l'on ne parlera plus de nos droits, nos aspirations, voire notre identité qui serait mêlée aux autres groupes ethniques de notre province dans un espèce de grand Lac Agassiz préhistorique, en vue de l'invasion des insulaires de la rivière Churchill . . .

Plus que jamais il est temps de sortir de notre létargie et de réargir contre cette pensée néfaste et totalitaire.

Godias Brunet,
446, rue St-Jean-Baptiste,
Saint-Boniface, 1-3-69.

* * *

Rectificatif du P. Duquoc à l'article du 5 février intitulé "Il ne faut pas faire mentir le P. Duquoc..."

L'article de M. Georges Allaire, publié le 5 février 1969 au sujet de ma conférence de novembre dernier sur la morale conjugale et de son compte rendu par M. Mache le 27 novembre 1968, est un grossier travestissement de ma pensée. Aucune source autorisée n'a le droit de prendre ma défense sans s'en référer à moi-même. Seule fait foi de ma pensée sur le sujet en question la bande enregistrée de ma conférence (on peut se la procurer chez M. Prenovault, tél. 233-1159). S'il y avait lieu de défendre ma pensée à l'égard du résumé de M. Mache, ce que je ne pense pas, il eut été honnête de publier in extenso la conférence incriminée et de laisser à chacun le soin de juger de l'interprétation donnée. Le travestissement de ma pensée par M. Allaire, le soupçon que ma pensée est hérétique si elle ne s'accorde à la sienne, est une manoeuvre contre la liberté laissée dans l'Eglise catholique à la théologie. Chacun peut se référer à mon article de Lumière et Vie, no 89 (en vente 2 place Gailleton, 69, Lyon 2°, France) sur Humanae vitae pour connaître ma pensée à ce sujet. Cet article, je le précise, ne m'a valu aucun blâme ni de la part de Rome, ni de la part des évêques français. Bien plus, j'ai été nommé professeur titulaire par 32 évêques du Sud-est français à la Faculté de théologie de Lyon en novembre dernier alors que cet article était paru. Si cette liberté est respectée de ce côté-ci de l'Atlantique, je ne vois pas pourquoi elle ne le serait pas à Winnipeg; je vois encore moins pourquoi il faudrait trahir ce que j'ai dit publiquement dans une conférence et que Mgr Hacaud a approuvé dans une interview publique (j'ai entendu la bande de magnétophone) pour faire preuve d'authentique catholicité.

Christian Duquoc,
Lyon, 25-2-69.

* * *

A la défense de M. Coderre

J'ai lu et relu l'article de J.-P. A. dans le journal du 12 février, "De la Poudre aux Yeux", et je regrette qu'un tel article ait été imprimé dans Le Patriote, et j'ai su depuis qu'un article du même genre paraissait aussi dans un ou deux quotidiens du Québec. Je crois que c'est le plus sûr moyen de décourager nos Canadiens français de parler no-

(Suite à la sixième page)



Au poste CBWFT

JEUDI 6 MARS

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Pirate Maboule (C)
5.00—Bidule de Tarmacadam
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Au point
8.00—Les grands films: "Quelle joie de vivre". Comédie burlesque avec Barbara Lass, Alain Delon et Gino Cervi. Rome 1921. Après dix-huit mois de service militaire, un homme se fixe dans la capitale et cherche un emploi. Il trouve situation et logement dans une famille d'ingénieurs, anarchistes convaincus. Il tomba amoureux de la jeune fille. (Franco-Italien 1961)
9.45—Tirez au clair
10.45—Les affaires de l'Etat
11.00—Cinéma: A communiquer

VENDREDI 7 MARS

1.00—M. Surprise présente (C)
1.15—La Souris Verte
1.30—Nos écrivains à l'écran
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—La Ribouldingue (C)
5.00—Yogi (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Voyage au fond des mers (C)
8.30—Du feu SVP (C)
9.00—Des agents très spéciaux (C)
10.00—Mon pays mes chansons (C)
10.30—Les années 80 (C)
11.00—Cinéma: "Le vengeur défie Scotland Yard". Film policier et d'épouvante avec H. Drache, Ingrid Van Bergen, Ina Duscha et Klaus Kinski. La police est sur les dents: chaque jour on retrouve des têtes de gens disparus, enveloppées dans des boites de carton. Un inspecteur de Scotland Yard est chargé d'enquêter. Il aboutit dans un château qui sert provisoirement de décor à un film. (Allemand 1960)

SAMEDI 8 MARS

1.30—Miroirs de l'art (C)
2.15—Cours universitaires
3.00—Cent millions de jeunes
3.30—Robin-Fusée (C)
4.00—Roquet Belles Oreilles (C)
4.30—La vie qui bat (C)
5.00—L'heure des quilles (C)
6.00—Le téléjournal
6.05—Atome et Galaxies (C)
6.28—Aujourd'hui
7.08—Cher oncle Bill (C)
7.35—Jinny (C)
8.00—Cinéma: "Hôtel Sahara". Comédie satirique avec Yvonne de Carlo et Peter Ustinov. L'hôtel Sahara, au cours de la guerre, est occupé successivement par les Italiens, les Anglais, les Allemands, les Français et les Américains. Chaque fois, le propriétaire évitera le pire, grâce à ses ruses et au charme de sa belle fiancée. (Français 1951)
10.00—La Soeur Volante (C)
10.30—Les couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "Ce soir ou jamais". Comédie sentimentale de Michel Delville, avec Anna Karina, Claude Rich et Françoise Dorléac. Des jeunes gens parlent d'eux-mêmes et la comédie musicale qu'ils vont bientôt créer. Ils font venir deux jeunes filles, en prévision d'un rôle, en retiennent une, flirtent, dansent et se font souffrir. (Français 1960)

DIMANCHE 9 MARS

1.30—L'univers des sports
2.30—Ciné D
3.30—Partout
4.00—D'hier à demain
5.00—Le temps s'ouvre (C)
5.30—Langue vivante
6.00—Si jeunesse pouvait
6.30—Walt Disney présente (C)
7.30—Zoom (C)
8.30—Les Beaux Dimanches
10.00—Deux plus un
10.30—L'envers des hommes
11.00—Cinéma: "Chaque pays fête son grand homme: Chopin". Biographie. — "Cinéma roumain: musique légère anglaise". Différentes interviews qui donnent le pouls du cinéma roumain. Réalisé par Christian Mesnil.

LUNDI 10 MARS

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Picolo (C)
5.00—M. Surprise présente (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Golf
7.10—A propos
7.30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8.30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9.00—A la seconde (C)
9.30—Le paradis terrestre (C)
10.00—Les temps changent
11.00—Cinéma: "La garnison amoureuse". Comédie de Max Vaucorbeil, avec Lucien Baroux, Fernandel et Pierre Brasseur. Une Américaine réunit chez elle des gradués et des soldats de la garnison. Le colonel, que la chose inquiète, vient la prier de cesser, mais il est pris au piège. (Français 1934)

MARDI 11 MARS

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Sol et gobelet (C)
5.00—Linus (C)
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Cinéma du mardi: "Le détective du bon Dieu". Comédie policière avec Alec Guiness, Joan Greenwood et P. Finch, d'après le roman de Chesterton. Les nombreuses aventures d'un prêtre détective qui veut sauver l'âme d'un voleur endurci. Il voyage, a des démêlées avec son évêque et avec Scotland Yard. (Britannique 1954)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Les Martin (C)
11.00—Ciné-club: "Rêves de femmes". Drame psychologique d'Ingmar Bergman, avec [illegible] Dehlbeck, Harriet Andersonn, Gunnar Bjornstrand et Swen Lindberg. Une jeune fille vient de se disputer avec son ami. Elle compte revoir son amant, un homme marié. Pendant ce temps elle rencontre un vieux consul élégant qui lui propose robes et bijoux. (Suédois 1955, sous-titré)

MERCREDI 12 MARS

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Fanfreluche (C)
5.00—Fourmi atomique (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Sébastien parmi les hommes (C)
8.00—Cinéma du mercredi: A communiquer
9.30—Caméra 69
10.00—Les incorruptibles
11.00—Cinéma: "M. le Maudit". Drame policier avec Peter Lorre, Gustav Grundgens et Otto Wernicke. Dans une ville d'Allemagne, un maniaque s'attaque à des petites filles. La police intensifie des recherches sans résultat. Les chefs de la pègre décident de capturer eux-mêmes le sadique. Trahi par un air qu'il siffle, le meurtrier est marqué d'un M. à la craie par un jeune voyou. (Allemand 1931, sous-titré)

"Le temps s'ouvre" à CBWFT le dimanche à 5 h.

Synopsis des émissions

9 mars

(Suite de l'émission précédente) Parce qu'il avait la passion de l'homme réussi, on peut dire parallèlement que Jésus **a dit oui aux "tentations" qui grandissent l'homme**: il a dit oui au besoin de se refaire dans le silence, au besoin d'un sain amour de soi, au besoin d'authenticité face à toute hypocrisie, au désir d'être-pour-les-autres, au désir de gratuité, au souci de fidélité jusqu'au bout!



Au 17e Salon National de l'Agriculture, la populaire émission CHEZ MIVILLE a reçu la visite d'un mouton authentique et d'un ministre tout aussi authentique, M. Clément Vincent, ministre de l'agriculture du Québec. De gauche à droite, le mouton, Jean Mathieu, le ministre Clément Vincent, Jean Morin, Claude Lorange de la BCN, René Caron et Paul Legendre de CHEZ MIVILLE.

Aux JMC de St-Boniface le 10 mars

Pour terminer la saison 1968-69, les Jeunesses Musicales de Saint-Boniface présentent le lundi 10 mars deux artistes dont la réputation, malgré leur jeune âge, a déjà largement dépassé les frontières de leur pays natal: l'Espagne pour la soprano Montserrat Alavedra, le Grand-Duché de Luxembourg pour le planiste Jeanpierre Faber.

Montserrat Alavedra est née en 1945. Elle commença ses études de chant à Barcelone tout en suivant pendant l'été les cours internationaux du Mozarteum de Salzbourg. Déjà alors elle se produisait comme soliste dans plusieurs pays d'Europe. Elle s'établit à Salzbourg en 1965 et eut l'honneur d'être choisie par Robert Wagner, le président du Mozarteum, pour représenter cette académie lors d'un concert de lieder de Hugo Wolf à Graz.

Montserrat Alavedra chanta au Festival de Salzbourg en 1966 et en 1967. Elle fut également invitée à présenter un concert au Festival international de musique de Barcelone en 1967. Elle remporta un tel succès qu'on la pria de participer au même festival l'été suivant. En juillet 1967 elle donnait un récital au Congrès international des Jeunesses Musicales qui se tenait à Montréal cette année. Elle y fit sensation et fut immédiatement engagée pour une tournée des Jeunesses Musicales du Canada.

Jeanpierre Faber est né en 1947 et dès l'âge de 6 ans commençait des études au Conservatoire de la ville de Luxembourg. Il y obtint avant l'âge de 15 ans six premiers prix (piano, orgue, musique de chambre, direction, harmonie et fugue). A 16 ans il se rendit à Paris où il étudia pendant deux ans avec Magda Tagliaferro. A l'Académie d'été du Mozarteum de Salzbour, il travailla avec des maitres réputés le piano, l'accompagnement de chant et la direction d'orchestre.

Jeanpierre Faber fut pendant trois ans membre du comité des Jeunesses Musicales du Luxembourg. En 1965 il fondait la chorale JML qu'il dirigea pendant deux ans. Il fut choisi pour représenter son pays au Congrès international des Jeunesses Musicales à Vienne. Depuis il a donné des concerts à Luxembourg, Bruxelles et Salzbourg.

Le public est particulièrement invité à aller entendre ces deux brillants jeunes artistes au Collège de Saint-Boniface, le lundi 10 mars, à huit heures.

Chronique de CBWFT

Jeudi 6 mars

Femme d'aujourd'hui, à 3 h: Mme Roland Berthiaume (Berthio) dit ce que c'est que de vivre avec un caricaturiste. Témoignage d'une personne qui a vécu récemment l'expérience de la tuberculose.

Vendredi 7 mars

Des agents très spéciaux, à 9 h: "Souvent blonde varie". Solo et Kuriakim cherchent à mettre la main sur deux sphères remplies d'ions et à détruire un générateur-projecteur destiné à les rendre efficaces.

Les années 80, à 10 h 30: "Le travail". Changements dans les techniques de travail et influence sur le travailleur, de l'automation, de la réduction des heures de travail et du recyclage. Rôle des syndicats.

Samedi 8 mars

Cent millions de jeunes, à 3 h: "Côte Nord". Reportage sur la jeune CZte Nord. A Port Cartier, témoignage et vie de tous les jours. Les compagnies américaines de la Côte Nord.

Atome et Galaxies, à 6 h: "Cerveaux électroniques et machines biologiques" (5e partie). La santé et l'enseignement par l'ordinateur.

Dimanche 9 mars

D'hier à demain, à 4 h: "Histoire d'un grain de sel". Documentaire. Etude au microscope ordinaire et électronique d'un grain de sel.

Zoom, à 7 h 30: En récital: Nana Mouskouri et les Athéniens.

Lundi 10 mars

Les belles histoires, à 7 h 30: "Les deux ivresses". Le père Laloge apporte l'album de famille à Donalda. Bidou fait un cadeau à Séraphin, mais il se produit un événement qui tourne au drame.

Le Paradis Terrestre, à 9 h 30: La liaison amoureuse entre Gaétane et Louis ne va pas trop bien. Gaétane refuse de partir pour quelque temps avec Louis. Il est furieux.

Mardi 11 mars

Moi et l'autre, à 9 h 30: Gratien Gélinas demande à Denise et à Dominique de faire un spectacle dans son théâtre. Gustave voudrait en faire partie.

Mercredi 12 mars

A propos, à 7 h 10: Dernière émission d'une série de trois, enregistrée au Cent Nons. En vedette: l'ensemble musical du Cent Nons, Paul Dégagné, Marcel Gosselin et Louis Dubé.

Marguerite Yourcenar Prix Fémina 1968

Pour la première fois depuis sa création en 1904, le Prix Fémina a été décerné au premier tour de scrutin et à l'unanimité à Marguerite Yourcenar pour son roman intitulé **L'Oeuvre au Noir** (Gallimard).

A travers l'histoire de Zénon, médecin, alchimiste et philosophe, c'est une peinture très riche et très exacte du XVIe siècle que propose Marguerite Yourcenar dans son ouvrage. Tableau sans complaisance des moeurs de l'époque, essai de synthèse sur cette période en pleine fermentation, itinéraire qui pourrait bien être aussi personnel à l'auteur, **L'Oeuvre au Noir** témoigne d'une culture et d'une maitrise qui placent l'auteur au premier rang des romanciers contemporains.

Marguerite Yourcenar (anagramme de Grayencour) est née en 1903 à Bruxelles d'un père français. Elle fut élevée dans le Nord de la France et à Paris, mais elle a surtout vécu à l'étranger, en Italie, en Grèce, en Suisse et aux Etats-Unis, où elle enseigna la littérature française et elle continue de vivre fréquemment dans une île de la côte orientale de l'Etat du Maine où elle trouve le calme nécessaire à l'élaboration de son oeuvre.

Celle-ci est importante; les premiers ouvrages publiés datent en effet des années 1929 et 30, tels que **Alexis ou le traité du vain combat, La Nouvelle Eurydice, la Mort conduit l'attelage**. Puis vinrent: **Le coup de grâce, Les Nouvelles Orientales**, et **Les Mémoires d'Hadrien** (1951). Après 1950 parurent aussi quelques recueils de poèmes et de récits oniriques et même une pièce de théâtre, **Electre ou la chute des masques**.

En 1963, Marguerite Yourcenar donna **Sous bénéfice d'inventaire** (de la décadence romaine à l'art italien du 18e siècle et à Thomas Mann) et, en 1964, **Fleuve profond, sombre rivière**, une étude sur les negros spirituals.

(BNF 12-68)

Emission scolaire à la télévision

Le vendredi 7 mars, à 2 h 15, le ministère de l'Instruction publique présentera sa dernière émission scolaire française de l'année. Il s'agit du film "Le Niger, Jeune République".

Le film s'ouvre sur la fête de l'indépendance de l'ancienne colonie française du Niger. M. Mamani Diori, chef du nouvel Etat, nous fournit le fil conducteur des séquences: Description des diverses peuplades Touaregs, Peuls, Haoussas, Djermas disséminées sur le vaste territoire du Niger, pays s'étendant du fleuve au lac Tchad.

Avant l'émission, il sera bon d'initier les étudiants à la topographie du Niger et aux moeurs des peuplades africaines.

Cette émission s'adresse tout particulièrement aux étudiants de la 9e année. Cependant, vu le thème national du carême "Carême Partage" proposé par l'organisme "Le Développement et la Paix", ce film pourrait également intéresser tous ceux qui désirent vivre cette expérience de partage.

Pour plus de détails, on recommande aux professeurs de référer à la brochure "Nos Ecrivains à l'Ecran" à la page 84.

Nous rappelons aux professeurs de bien vouloir envoyer une évaluation des émissions à: Mlle McCance, 1181, avenue Portage, Winnipeg 10, Manitoba.

Une encyclopédie sans recul

La première impression de celui qui feuillette le supplément du Grand Larousse encyclopédique est de se trouver plongé dans une encyclopédie sans recul. On y trouve les titres des derniers films du cinéma étranger et... la mention des greffes cardiaques. On y voit entrer aussi bien Marcel Bleustein-Blanchet qu'Ernst Bloch, Chklovsky que Chomsky, Yves Bonnefoy qu'Humphrey Bogart, Régis Debray que Roger Garaudy, la glossématique que Gombrowicz, Paco Rabanne que Paul Ricoeur ou Marguerite Duras. La bibliographie de Picasso est à jour... Et l'on n'en finirait plus.

C'est un tour de force technique qu'il convient de saluer, si l'on tient compte de tout ce que représente la confection d'un ouvrage d'un millier de pages de cette sorte. Le niveau des informations y est comme toujours de premier ordre et, notamment, pour tout ce qui touche à la linguistique où l'on trouve d'ailleurs les collaborations de N. Ruwet, T. Todorov, D. Cheniot, J. Dubois, D. Casalis.

Ce tome onzième a finalement le caractère d'un livre à part, d'une somme de tous les événements récents, qu'on finit par lire à la suite par simple plaisir.

(BNF 11-1-69)



CITÉ DE ST-BONIFACE

Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le conseil de la Cité de Saint-Boniface propose d'exécuter les améliorations locales suivantes et de prélever le coût de ces améliorations contre les propriétés bordant ou y aboutissant, comme une taxe de frontage, à moins que les propriétaires des terrains en question, représentant trois cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité, ne protestent au Conseil contre l'exécution de ces projets en dedans d'un mois de cet avis:

Pavage des ruelles avec béton armé
Entre la rue **Des Meurons** et **Enfield Crescent**, de la rue Bertrand à la rue Goulet
Au sud de la rue **Masson**, à l'ouest de la rue Bourget retournant vers la rue Masson

Egouts — rue Goulet — projet d'égouts rue Des Meurons
Egout de 24 pouces rue **Des Meurons**, de la rue Yelle à la place Gaboury,
Egouts de 24 pouces et de 18 pouces à la **Place Gaboury**, de la rue Des Meurons à l'extrémité est

Aqueducs
Rue Mission, de la rue Archibald au Boulevard Provencher, **rue Lamont**, de la rue Mission au Boulevard Provencher;
Boulevard Provencher, de la rue Lamont à la rue Mission

Trottoirs
Sur le côté est du **chemin St. Mary**, de la rue Horace à la rue Eugénie

Nivellement et gravelage
Rue Lamont, de la rue Mission au Boulevard Provencher; **Boulevard Provencher**, de la rue Lamont à la rue Mission

Pavage en asphalte des rues y compris bordure de rue
Rue Masson, de la rue Aulneau à la rue Taché —
Bordure de rue
Pavage en asphalte

Coût approximatif des améliorations sur base de frontage

Pavage des ruelles avec béton armé (période de 10 ans)
Comptant .... $8.75 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 10 ans (7%) .... 1.2458 du pied de frontage;

Installation des trottoirs (période de 5 ans)
Comptant .... $3.00 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 5 ans (7%) .... 0.73167 du pied de frontage;

Nivellement et gravelage (période de 3 ans)
Comptant .... $2.15 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 3 ans (7%) .... 0.819 du pied de frontage;

Pavage en asphalte des rues y compris bordure de rue
Comptant .... $2.00 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 3 ans (7%) .... 0.7621 du pied de frontage;

Coût actuel des améliorations sur base de frontage

Installation d'aqueducs (période de 20 ans)
Comptant .... $5.00 du pied de frontage pour terrains commerciaux et industriels;
Versement annuel sur une base de 20 ans (7%) .... 0.4720 du pied de frontage par année pour terrains commerciaux et industriels;

Installation d'égouts (période de 20 ans)
Comptant .... $8.00 du pied de frontage pour un égout-combinaison;
Versement annuel sur une base de 20 ans (7%) .... 0.755 du pied de frontage pour un égout-combinaison;

Pour plus amples détails s'adresser à M. Joseph BOCKSTAEL, Ingénieur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 26 février 1969.

N.B. — 1) Les pavés en question, dont le coût est mentionné ci-haut, sont des pavés réglementaires, i.e. 24 pieds de largeur et 6 pouces d'épaisseur. En vertu des dispositions de la Charte de la Cité, l'excédent du coût sera absorbé par la Cité.

2) En vertu des dispositions de la Charte de la Cité, le coût d'une amélioration autre qu'un égout ou un aqueduc, sera distribué de la façon suivante, pour une amélioration de flanc:
Quinze (15%) pour cent sera prélevé contre les terrains de flanc; Quatre-vingt-cinq (85%) pour cent sera absorbé par la Cité;

3) Si une partie de terrain est servie par un égout et/ou un aqueduc, sans toutefois border cette amélioration, la proportion du coût du projet sera prélevée contre cette partie de terrain par décision du Conseil.

Chronique sportive

Le cas de Mike Walton soulève bien des commentaires à Toronto!

par Jacques LEMOYNE

La décision du joueur de centre Mike Walton de dire "au revoir" à Punch Imlach, bien plus qu'aux Leafs, a suscité de nombreux commentaires dans la presse torontoise, et ailleurs bien entendu. Il est évident que Punch n'a plus la cote d'amour et que ses joueurs ne se font pas mourir pour sortir du marasme dans lequel ils se trouvent au moment où j'écris ces lignes. Walton aura peut-être trouvé une autre équipe ou il en sera peut-être venu à une nouvelle entente avec les Leafs, mais son cas demeure intéressant. Il ressemble à celui d'Henri Richard l'an dernier, avec cette différence que la direction du Tricolore a su se montrer patiente avec Richard, tandis qu'à Toronto on a flanqué le récalcitrant à la porte, tout simplement. Il est indéniable que Walton a signé un contrat avec les Leafs, et indéniable qu'il était bien payé par cette équipe pour faire un certain travail. En abandonnant l'équipe il brise son contrat et pourrait être poursuivi pour ce bris.

Mais les dirigeants des Leafs ne porteront pas l'affaire devant les tribunaux parce qu'il faudrait remettre en question toute cette histoire des ententes signées par des jeunes joueurs. Et cela pourrait créer plus d'embarras qu'apporter une solution au problème de Walton. Je me suis toujours prononcé contre ces contrats qui lient les gens le reste de leurs jours, mais je pense qu'il faut aussi tenir compte de tout ce que les clubs dépensent pour les jeunes. Quelle entreprise en fait autant pour ses employés que la Ligue Nationale, avec toutes ses équipes-écoles, toutes ses ligues mineures qui fournissent du travail à bien des gens qui ne joueront jamais dans la Nationale mais qui n'auraient certainement pu faire beaucoup mieux dans d'autre chose? Walton a peut-être des griefs contre les Leafs, mais ces derniers ont respecté l'entente qu'il a signée librement. Reste à savoir maintenant si une telle entente doit lier un joueur pour la vie. C'est là le hic!

Les options!

Le football a résolu une partie de ce problème en adoptant le règlement des options. Si un joueur n'est pas satisfait des conditions qui lui sont faites il doit terminer son contrat, soit en ne jouant pas pendant une saison, ou pour la balance de son contrat, soit en acceptant de jouer pour un salaire réduit. On dit qu'au hockey cela serait impossible car certains clubs pourraient offrir de l'argent à des super vedettes qui joueraient sous option. C'est possible, mais peu probable. Un joueur qui ferait bien avec les Canadiens ne serait pas porté à aller jouer pour les Leafs, même, ce qui est peu probable, si on lui offrait un meilleur salaire. Il y a une limite à ce que les clubs peuvent dépenser, comme il y a une limite aux revenus d'un stade de sport. Il devrait y avoir moyen de trouver une solution à ce problème. Il y a bien des agents libres au baseball, mais il s'agit de joueurs qui sont au déclin de leur carrière ou qui n'ont pas le talent des super vedettes.

Au hockey, on pourrait peut-être prévoir une option de deux ans, au lieu d'une saison. Ainsi un joueur pourrait avertir ses employeurs, en signant pour la saison 1969-70, qu'il deviendrait agent libre en 1971-72. Je ne crois pas que beaucoup de joueurs profiteraient de cette option mais ce serait mieux à mon sens que la situation actuelle qui n'a pas l'heure de plaire à bien des gens. Une chose est certaine, les règlements sont meilleurs qu'autrefois alors qu'un jeune homme de 14 ans pouvait signer une formule "C" qui faisait de lui, à toutes fins pratiques, un esclave du hockey. Esclave bien payé, c'est certain, mais quel esclave aime ses chaines, même si elles sont dorées? Mike Walton rendrait service à la Ligue en discutant paisiblement son cas avec son aviseur, Me Allen Eagleson. Ce dernier me paraît être un homme pratique et de bon conseil, même si Imlach ne l'aime pas trop!

Championnat

On ne prédit pas grand-chose de bon à notre équipe nationale lors des rencontres pour le championnat du monde "amateur". Les professionnels de Russie et de Tchécoslovaquie n'ont aucune raison de perdre contre nos joueurs et, s'ils se font battre, ce sera à leur plus grande honte. Une chose est certaine, le Canada doit régler son problème de gardiens de buts et de joueurs de défense et la CAHA devrait se mettre au travail immédiatement et trouver les quelques joueurs qui manquent. Advenant le cas d'une victoire absolument improbable de notre équipe nationale les gens de la Ligue nationale ne seraient pas trop malheureux. Qui oserait en effet comparer nos jeunes étudiants à une équipe comme celle des Bruins ou des Canadiens par exemple? Mais d'après ce que j'ai vu de l'équipe russe cette année nos amateurs ne gagneront pas, même s'ils leur livrent une belle lutte. Et ici on pourrait assister à un regain de vie de la part de nos jeunes qui, n'ayant rien à perdre, pourraient bien surprendre un adversaire trop certain de lui.

La décision de la Ligue Nationale de ne pas rencontrer les Russes ne plait pas aux joueurs, mais il faudrait mettre ces derniers en garde contre le danger de tomber dans un piège que les Russes leur tendent et qui est celui d'une joute disputée en septembre. Il va falloir que nos gars se préparent sérieusement, pendant au moins un bon mois, s'ils veulent aller là-bas prouver leur supériorité sur le club national de Russie, qui s'entraine onze mois par année. Si les Russes savent déjà qu'ils peuvent affronter les professionnels en septembre, soyez certain qu'ils seront plus prêts que jamais et qu'ils pourraient causer bien des surprises à nos Etoiles, si les joueurs de cette équipe de M. Eagleson négligent de bien s'entraîner.



Calendrier des joutes de hockey de la Ligue Nationale diffusées à CKSB

Jeudi 13 mars	—	7:00 p.m.	Minnesota à Montréal
Jeudi 20 mars	—	7:00 p.m.	Pittsburgh à Montréal
Dimanche 30 mars	—	6:30 p.m.	Montréal à Boston



Quelques heures avant de participer au championnat mondial du patinage artistique à Colorado Springs, Col., la meilleure patineuse de l'équipe canadienne, Karen Magnussen, de Vancouver, se fracturait la jambe droite au cours d'un exercice d'entraînement. On se souviendra que la jeune patineuse de 16 ans a remporté, il y a environ un mois, le championnat canadien de patinage artistique. Pour le moment elle devra se contenter d'évoluer en chaise roulante. (Photo TTS)



Orchestre symphonique

Henryk Szeryng sera l'artiste invité lors des concerts de l'Orchestre symphonique de Winnipeg, les 8 et 9 mars prochain. M. Szeryng, reconnu comme "Un prince de l'archet" dans quarante pays jouera le Concerto pour violon de Brahms. L'orchestre exécutera la Symphonie no 3 de Mennin et l'ouverture de "La Scala di Seta" de Rossini. On peut se procurer les billets au A.T.O. chez Eaton (en ville ou au Parc Polo) et au C.B.O. de la Baie.

Galerie des Beaux-Arts

La salle d'assemblée sera fermée du 10 au 24 mars à cause du Festival de Musique.

Festival

Le 51e Festival de musique du Manitoba, qui a attiré 2,880 inscriptions et près de 27,000 hommes, femmes et enfants comme participants, aura lieu du 10 au 24 mars. Les concurrents viennent de plusieurs états du Midwest américain, des trois autres provinces de l'Ouest et de partout au Manitoba. Ce festival est l'un des plus importants de l'Amérique du Nord.

Congrès

L'Association manitobaine pour les enfants éprouvant des difficultés à apprendre tiendra son congrès au St. Paul's High School, à Tuxedo, les 13, 14 et 15 mars prochain. Les orateurs seront: le Dr Jeanne McRae McCarthy, Mme Willetta Silva et le Dr Douglas Wiseman. Des représentants de toutes les écoles du Manitoba sont attendus pour la circonstance.

La vie au Petit Séminaire

Notre saison régulière de hockey est maintenant terminée. Le classement des équipes s'établit comme suit: seniors, Trudeau 5 points, Drapeau 4, Marchand 3. Les compteurs chez les seniors:

	B	A	P
L'abbé G. Dionne	6	3	9
G. Labossière	3	5	8
G. Lafond	3	2	5
C. Martin	3	0	3
J.-P. Dubé	2	1	3
R. Tétreault	2	1	3
P. Lemoine	1	2	3
R. Hacault	1	2	3
M. Roy	1	2	3
H. Chappellaz	1	1	2
L'abbé F. Desjardins	1	1	2
C. Dubois	1	1	2
M. Kirouac	1	1	2
D. Rémillard	1	0	1
G. Lambert	1	0	1
R. Leclair	1	0	1
M. Boucher	0	1	1

Chez les juniors: Caouette 8 points, Pelletier 4, Guay 2, Sharp 2. Les compteurs chez les juniors:

	B	A	P
N. Gautron	12	0	12
R. Bisson	8	3	11
J. Bilodeau	5	5	10
R. Bilodeau	7	2	9
D. Vermette	5	0	5
M. Lachiver	0	5	5
P. Campeau	3	1	4
R. Cahill	2	2	4
R. Massicotte	3	0	3
J. Gosselin	1	1	2
R. Kirouac	1	1	2
G. Comeault	1	0	1
C. LaFleur	1	0	1
L. Parent	0	1	1
D. Sobkow	0	1	1
M. Dandeneau	0	1	1
A. Gautron	0	1	1
G. Kirouac	0	1	1
L. St-Hilaire	0	1	1

Le mardi 25 février se terminait notre série éliminatoire en vue du trophée tant convoité. Le club victorieux chez les seniors fut l'équipe Trudeau, composée de R. Bérard, capitaine, M. Rémillard, J.-P. Dubé, M. Kirouac, R. Leclair, G. Lafond, R. Chaput, D. Rémillard et M. Roy. L'équipe gagnante chez les juniors fut le club Caouette, composé de R. Cahill, capitaine, L. Charrière, J. Gosselin, L. Kirouac, M. Delaquis, L. Parent, N. Gautron, R. Foidart et D. Sobkow. Nos félicitations à ces deux vaillantes équipes.

Le vendredi soir 28 février avait lieu, à l'aréna Bertrand, la dernière partie semi-finale entre le club Goulet et notre équipe PS2. On a dû attendre jusqu'à la toute dernière seconde pour voir qui l'emporterait. Alors qu'il ne restait qu'une seconde de jeu, Denys Vermette compta le but victorieux après une belle montée de Jean Bilodeau. Notre autre but fut marqué par Joël Gosselin. Cette partie très mouvementée fut une belle victoire pour les nôtres au compte de 2 à 1. Maintenant notre digne club PS2 rencontre celui de Provencher en finale. Bonne chance PS2!

Samedi dernier durant l'après-midi, les abbés Raymond Roy et Gérard Dionne ont fait une intéressante excursion à La Broquerie avec un groupe de gars. Ce fut un après-midi très agréable alors qu'ils ont visité certaines fermes de l'endroit, en plus de promenades en moto-neige pour enfin prendre un souper à la manière scoute.

Dimanche dernier, les abbés R. Roy et G. Dionne se sont rendus à St-Pierre avec un groupe de gars pour encourager le club Voyageurs A du Collège, alors que ces derniers affrontaient le club Braves de St-Pierre dans une dernière partie des semi-finales. Malgré le support de nos gars, ce fut une pénible défaite pour le Collège au compte de 6 à 5.

Le chroniqueur

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Soirée sociale

On nous avertit que la soirée sociale du 17 mars sera d'un genre tout différent. Tous ceux et celles qui veulent y prendre part au programme sont priés de donner leurs noms au frère R. Péloquin avant le 12 mars.

Ligue de 5 quilles

Nos félicitations à l'équipe du frère D. Nolin qui s'est classée première dans la troisième série! Après la première rencontre de la quatrième série, la position des équipes est la suivante:

Equipe	Points
C. Jeanson	20
H. Sala	13
L. Girouard	12
A. Girard	11
T. Girard	9
E. McCarthy	8
A. Jeanson	7
D. Nolin	4

Rigoletto

Dès avant son fameux rapport sur l'état de la colonie, Lord Durham avait recommandé la centralisation de l'administration postale.

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Seals	7	2	9
Marion	7	2	9
Club Belge no 2	7	2	9
Medo-Land	6	3	9
Western Paint	5	4	7
Twin Cities Paint.	4½	4½	6½
Can. de Naissance	5	4	6
Chez Huot	4	5	6
Club Belge no 1	3½	5½	4½
The Blues	3	6	4
Cercle Ouvrier	2	7	2
CKSB	0	9	0

Haute partie: Marion 914.

Hautes 3 parties: Chez Huot 2598.

Haute partie: N. Dubé 224.

Hautes 3 parties: D. Bayer 578.

Nouveau syndic à Saint-Boniface

M. Napoléon Boily a été élu syndic en remplacement de M. Joseph Chaput qui venait de terminer un terme de trois ans durant lequel il a rendu de grands services comme représentant des paroissiens. Le secrétariat de la paroisse de la basilique-cathédrale avait reçu plus de 700 bulletins de vote, ce qui démontre l'intérêt des paroissiens dans l'élection de leur représentant. Les deux autres syndics sont le docteur Clément Lavoie et M. Aurèle Desaulniers, cependant que MM. Gérard Pelland et Wilfrid Gervais représentent les chapelles.

Plan de Sécurité familiale

Anniversaire

M. Alphonse Fournier, La Broquerie, du 5 mars.

M. Raymond Lavigne, Chemin Ste-Marie, St-Vital, du 5 mars.

M. Donald Labossière, rue Archibald, St-Boniface, du 6 mars.

M. le juge Monnin, rue Aulneau, St-Boniface, du 6 mars.

M. Gilbert Boissonneault, rue Dugas, St-Boniface, du 7 mars.

M. Maurice-D. Cormier, La Salle, du 9 mars.

Union Nationale Française

Amateurs de la danse

L'Union Nationale Française a le plaisir de rappeler à tous les amateurs de la danse que le comité des fêtes continue d'organiser chaque quinzaine des soirées dansantes au Centre St-Louis à St-Boniface, où tous nos membres et leurs amis reçoivent le meilleur accueil.

Il serait utile de souligner que l'entrée est ouverte à toute personne qui aime la danse, et qu'il n'est pas nécessaire d'être membre ou ami d'un membre pour venir passer une agréable soirée, grâce au dynamique orchestre "Angelo".

Mentionnons que, pour ce mois, nous aurons deux soirées dansantes, soit les 8 et 22, à partir de 8 h 30. Avant les prochaines vacances, d'autres soirées seront organisées, et nous vous ferons connaitre les dates exactes en temps opportun.

Que nos amis en parlent à leurs amies et à tous nous adressons un cordial souhait de bienvenue.

A bientôt le plaisir de nous retrouver.

Le comité de publicité

L'Association des Anciens de CSB

"Parodies et jus de fruits" au Collège

L'Association des Anciens du Collège de Saint-Boniface a le plaisir d'annoncer que la soirée annuelle "Parodies et jus de fruits" aura lieu cette année le vendredi 7 mars.

La soirée, qui consiste en une série de "sketches" ordinairement comiques, se déroulera dans la salle académique du Collège à partir de 8 h du soir.

Cette année, les dames sont aussi invitées alors pourquoi ne pas amener votre épouse ou votre amie?

Nous soulignons que la soirée est pour tous les anciens et leurs amis. Venez donc rigoler et vous amuser le vendredi 7 mars au Collège de St-Boniface.

L'on pourra se procurer des billets à la porte au prix de $3.50 la personne.

Le publiciste

Bien-être ou assistance?

"En ce qui concerne le domaine social nous nous sommes laissés emmurer dans une définition du terme qui, de nos jours est dévalorisée. Si nous demandions à dix personnes, dans la rue, de définir le mot 'bien-être social', je suis presque sûr que neuf d'entre elles verraient en ce mot 'secours', 'assistance publique' ou encore 'charité'. La dixième refuserait probablement de répondre sous prétexte qu'elle n'approuve pas les sondages d'opinion.

"Personnellement, je n'aime pas le mot anglais 'Welfare'. A mon avis, il ne correspond pas à notre objectif. Je pense que le mot français 'bien-être', 'well-being', est bien plus juste. Nous devons avoir en vue le bien-être intégral des Canadiens. L'argent ne satisfait qu'une catégorie de besoins humains. Nous pouvons répondre aux besoins physiques de l'homme sans pour cela contribuer entièrement à son bien-être."

(John Munro, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, dans une allocution préparée pour la réunion annuelle de l'Association libérale du Manitoba, le 11 janvier 1969.)

En 1832, les éditeurs canadiens ainsi que d'autres groupes de mécontents des colonies à cette époque se livraient à des intrigues pour obtenir le monopole de la poste au pays.



La Semaine au Collège

Cette fin de semaine de février fut remplie d'activités variées, allant de la fine fleur de la poésie aux coups de bâtons de hockey, avec des élections et un René Lévesque pour faire le pont entre les deux extrêmes.

Au hockey

La plus passionnante activité pour quantité de spectateurs comme pour les joueurs fut la série semi-finale de hockey entre St-Pierre et nos Voyageurs. Battus 6-0 dans la 3e rencontre, nos porte-couleurs ont rebondi de façon spectaculaire à Lorette jeudi dernier en battant les Braves de St-Pierre 5 à 1. La ligne Marc Pelletier, Omer Fontaine et Paul Dubé se mit en vedette avec 4 buts; Luc Marchildon compta l'autre. La défensive et notre gardien de buts, Gilbert Beaudette, se surpassèrent.

La joute décisive eut lieu à St-Pierre dimanche dernier dans une aréna remplie à capacité. L'avantage passa constamment d'une équipe à l'autre. A la fin du deuxième engagement, le compte était 3 à 3. Au troisième engagement, la lutte se fit aussi serrée: 4-3, 4-4, 5-4! Il ne restait plus que trois minutes quand St-Pierre, qu'il n'y a pas moyen de décourager, égalise encore: 5-5! La tension monte. Ritchot, le venin de St-Pierre autant par ses coudes que par son adresse, enfile un sixième but qui s'avère le but gagnant.

Amère déception chez nos Voyageurs qui venaient de frôler de si près la victoire contre un club aussi excellent que défiant. Enfin c'est le sport, et l'on se donne chaleureusement la main.

Après une série on ne peut plus intéressante — signalons que la dernière joute fut bien maitrisée par les arbitres — il serait trop long de signaler les mérites de chacun. Mentionnons cependant quatre membres fort précieux: Michel Bouvier, Marc Arnal, Richard Lemoing et Omer Fontaine. Un seul regret: ils sont déjà finissants.

Attaqué par un éléphant

Vrai? Sûrement. Qui? un personnage bien connu du Collège, qui ne donne pas l'impression d'avoir vécu cette expérience plus redoutable que celle de nos Voyageurs.

C'était au milieu de la jungle, durant la guerre du Vietnam. Une vieille auto tombait en panne pendant que par-dessus le sentier Américains et Vietcongs se mitraillaient à qui mieux mieux.

Invraisemblable? C'est pourtant ce qu'un de nos professeurs, le Père Vigneau, a vécu avant de venir au Collège l'automne dernier. Pris dans une impasse des plus dangereuses, dans une jungle inconnue, il était à réparer un pneu, quand un éléphant arrive, et d'un coup de trompe l'envoie rebondir 20 pieds plus loin!

Et dire que ce conducteur infortuné de la jungle est connaissant professeur de géographie qui va et vient dans le Collège d'un air des plus détachés. L'expérience rend serein et humoristique. Et le Père Vigneau l'a été depuis l'automne dernier, se mêlant fréquemment à tous et chacun, semant partout la bonne humeur. Malheureusement, il parait qu'il doit nous quitter à l'été.

Les affaires canadiennes

Six collégiens étaient délégués au séminaire sur la question nationale à l'université de Winnipeg en fin de semaine. Ils y ont entendu de nombreuses personnalités.

Une des choses remarquables de ce congrès fut la série d'incidents cocasses qui s'y produisirent: René Lévesque, le meilleur orateur bilingue, parla durant une heure contre le bilinguisme; un Canadien français réputé du Manitoba se fit le défenseur de la politique scolaire rétrograde de notre gouvernement provincial; un brillant universitaire se lança dans un discours de politique partisane; un anglophone de Montréal prit la défense de la politique du Québec; la présidente d'un panel dut demander aux quatre personnalités engagées dans une vive discussion en français de revenir à l'ordre, c'est-à-dire de parler anglais! Il y aurait du plaisir de perdu si le Canada disparaissait!

Récital de Pierre Viala

Le vendredi 28 février, le Collège reçut Pierre Viala, acteur français de renommée internationale qui présenta un récital de poésie mimée. C'était la première fois que cet homme cultivé visitait l'Ouest canadien. Une salle comble était venue l'entendre.

M. Viala présenta "Humour et poésie de Hugo à Ionesco", vaste répertoire où il nous fit goûter le côté plutôt humoristique des poètes comme Hugo, Baudelaire et Rimbaud, surtout connus pour leurs poèmes graves et sérieux.

Petit de stature, Pierre Viala devient un géant dès qu'il monte sur la scène. Sa voix porte jusqu'au fond de la salle. Il ne se sert pas de micro. Gestes très expressifs, inflexion de voix extrêmement riche, jeu de physionomie très varié, il met en valeur les mots et les rythmes et nous fait pénétrer l'âme même des poèmes.

Dans certains passages, plus particulièrement dans les poèmes légers, on l'aurait pris pour un danseur espagnol. Un homme très sympathique et très à l'aise sur la scène, Pierre Viala tenait l'auditoire au bout de son petit doigt.

Il fut bien apprécié de tous, jeunes ou vieux. Ce sont des gens comme lui qui élargissent nos horizons sur la culture française. Je suis sûre qu'on fut étonné de sa mémoire extraordinaire, une véritable "banque de poèmes". On n'oubliera pas de sitôt ce magicien de la poésie, qui nous a laissé la soif de le revoir.

Jocelyne Labossière

* * *

René Lévesque au Collège

Ce célèbre personnage du Québec est venu donner une courte conférence au Collège dimanche dernier et causer amicalement avec une centaine de personnes averties à la dernière minute de cette visite. M. Lévesque, chef du Parti Québécois, exposa les idées de son mouvement, admettant qu'elles étaient dures à entendre pour des minoritaires. Mais cet amical dialogue permit à plusieurs de voir M. Lévesque sous un autre jour que l'homme insensé ou extrémiste que nos journaux anglais nous décrivent. Après une fin de semaine épuisante à l'université de Winnipeg, il se plia avec amabilité et générosité à une invitation de dernière heure.

Vendredi dernier il avait donné une conférence spectaculaire à Winnipeg où il avait ébahi une foule nombreuse par son érudition, son langage, son rythme, sa vivacité. Quel homme de courage et de talent même si on ne partage pas toutes ses idées! Si nous avions un homme comme cela au Manitoba pour tenir tête à trop de nos rois-nègres!

La perception

Un des plus beaux gestes de générosité envers le Collège, c'est la "Perception", quête annuelle faite dans les paroisses pour venir en aide aux Collégiens. Travail gênant, embarrassant, pas payant, où jeunes et anciens sollicitent les milieux franco-manitobains. La générosité de nos gens est réconfortante et nous disons "Merci" à tous les généreux donateurs.

Le bal des finissants

La grande soirée de gala en l'honneur de nos finissants aura lieu à l'International Inn le samedi 29 mars. Les billets se vendent $2.50 chacun au Collège.

* * *

Les "aviseurs" du Collège, soucieux de poursuivre le progrès du Collège, ont rencontré les professeurs lundi dernier et doivent rencontrer les étudiants du cours universitaire le 18 mars pour discuter des améliorations possibles.

* * *

Un groupe de petits mais méritants visiteurs est passé au Collège dimanche dernier: les "Bantams" de St-Lazare qui venaient de se rendre en finale dans un tournoi interprovincial de hockey. Ils avaient vaincu tous leurs adversaires manitobains avant de perdre aux mains de Weyburn, Sask. Bravo, les jeunes de St-Lazare et leur gérant, M. Dupont!

A la défense . . .

(Suite de la troisième page)

tre langue aussi souvent que possible.

Je n'ai pas entendu M. Coderre quand il a lu ce texte français, mais ne pensez-vous pas, J.-P. A., qu'il lui a fallu une bonne dose de courage pour avoir fait l'effort de s'exprimer en français surtout quand il sait lui-même combien peu il sait notre langue. Nous avons de très bonnes écoles bilingues à présent dans notre province, mais n'oubliez pas que les premières années après que nous avons obtenu notre français, les étudiants n'avaient qu'une heure de français par jour et sur ce une demi-heure de catéchisme et que les maitresses n'étaient pas toujours parfaitement bilingues elles-mêmes et que les enfants de jadis ont étudié très fort pour lire et écrire notre français.

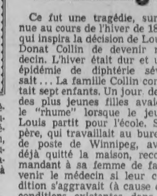
Nous avons plusieurs de nos Canadiens français qui nous font honneur en Saskatchewan: avocats, médecins et juges même, sans mentionner notre président actuel de l'A.C.F.C., l'ancien aussi, Messieurs Lalonde et Pinsonneault, et c'est grâce à l'A.C.F.C.; alors pourquoi décourager notre association?

Les honorables Pearson et Diefenbaker se sont déjà exprimés en français. Leur reprocherez-vous si quelques fautes se sont glissées dans leurs discours? Ils ont fait de leur mieux et maintenant pourquoi votre article contre un ministre qui n'a pas eu tout l'avantage en classe qui vous a été donné, J.-P. A.?

Je le répète encore, vous avez fait tort à notre langue et vous avez découragé nos étudiants et tous ceux qui font tous leurs efforts pour que le français soit parlé partout et plus souvent. Reconnaissez au moins la bonne volonté. Je le redis encore: "J'admire M. Coderre pour l'exemple qu'il nous a donné quand il a accepté de parler français; auriez-vous osé cela vous-même, J.-P. A., dans les mêmes circonstances?

Une Canadienne française qui aime sa langue,

Mme Emile Gaucher,
Coderre, Sask.
(le 26 février 1969)



Hommage au docteur L.-D. Collin

Ce fut une tragédie, survenue au cours de l'hiver de 1891, qui inspira la décision de Louis-Donat Collin de devenir médecin. L'hiver était dur et une épidémie de diphtérie sévissait . . . La famille Collin comptait sept enfants. Un jour deux des plus jeunes filles avaient le "rhume" lorsque le jeune Louis partit pour l'école. Son père, qui travaillait au bureau de poste de Winnipeg, avait déjà quitté la maison, recommandant à sa femme de faire venir le médecin si leur condition s'aggravait (à cause des conditions existantes dans ce temps-là, le père ne pourrait pas communiquer avec sa famille avant sa rentrée le soir). Le mal s'étant empiré, Mme Collin appela le médecin qui constata que les enfants étaient atteintes de diphtérie. Le traitement, empirique à l'époque (aucun vaccin, aucun antibiotique, etc.), ne réussit pas, et quand Louis et son père arrivèrent à la maison, les deux petites étaient mortes. Le coup porta. Louis commença à comprendre les réalités de la vie et la gravité de la maladie. Même de longues années après, il parlait encore de cette tragédie.

Il fut appelé à pratiquer le tubage et la trachéotomie à maintes reprises dans des cas de diphtérie au cours de sa carrière. Ces deux traitements, qui se pratiquaient sans anesthésie, exigeaient une grande dextérité et une très grande rapidité de technique de la part du médecin. Le docteur Collin possédait ces deux qualités, les ayant acquises et perfectionnées dans un grand hôpital pour les maladies infectieuses de Paris. C'est à l'hôpital St-Roch (maintenant la demeure des résidents de l'hôpital général St-Boniface) qu'il exerçait ses talents auprès des patients souffrant de maladies infectieuses et qu'il sauva la vie à un très grand nombre de jeunes enfants.

Pendant quatre ans, au cours de la première Guerre mondiale, il fut attaché à l'hôpital militaire canadien no 6 en France. C'est là qu'il acquis son expérience en chirurgie générale. Il mentionnait souvent le chagrin qu'il éprouvait à la vue de tant de jeunes, morts faute de méthodes efficaces de traitement. Les deux seules armes, qui existaient à l'époque contre l'infection, étaient le drainage et l'irrigation des blessures, à l'aide de la solution Dakin.

Très courtois, le Dr Collin acquit, au cours de son service militaire, une discipline qui lui servit toute sa vie. Il ne fumait ni ne buvait. Levé dès six heures le matin, il lisait pendant une heure, puis quittait sa maison de la rue Valade pour l'hôpital à 7 h 45. Sa ponctualité était telle que les voisins pouvaient régler leurs montres en le voyant passer.

Quant à sa courtoisie, deux incidents entre autres en font la preuve. L'un à son chalet du lac West Hawk alors qu'il demanda aux messieurs présents de bien vouloir endosser leurs vestons pour le diner puisqu'il y aurait des dames à table; l'autre alors qu'il avait 80 ans et que ses jambes le faisaient souffrir, on le vit tenir la chaise de Mme Collin avant de s'asseoir lui-même pour le déjeuner.

Homme d'une grande charité, le Dr Collin n'en fit pas seulement preuve envers ses patients, mais aussi envers des jeunes étudiants dans le besoin, quelles que soient les professions qu'ils avaient choisies. L'argent qu'il leur fournissait était donné sans conditions. Tout ce qu'il espérait, c'était que chacun fournirait son meilleur effort dans sa carrière. Il donnait sans aucune arrière-pensée.

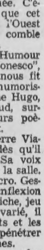
Le Dr Collin était un chirurgien infatigable. Parmi les documents qu'il a laissés, on a trouvé deux listes d'opérations pour deux jours consécutifs qui révèlent qu'il pratiqua 25 interventions chirurgicales: appendicectomies, thyroïdectomies, hystérotomies, etc. Il avait développé une technique très rapide, car, à ce moment-là, l'anesthésie pouvait causer des dommages irréparables si le patient y était soumis trop longtemps.

Le Dr Collin attribuait sa longévité à ses longues années de retraite, longues promenades à pied et aux hivers passés en Floride.

Le Dr Collin fut heureux d'avoir pour épouse une femme telle que Rose Collin, qu'il connut en France au cours de la guerre. Elle est énergique et compréhensive et vit maintenant se rappelant les longues années passées auprès de son fidèle compagnon.

L'hôpital St-Boniface et la communauté toute entière a perdu un grand et loyal ami. Puisse le souvenir du docteur Louis Donat Collin inspirer ceux qui le suivent dans sa carrière. Sa devise était: "Fais le bien et ne crains rien".

Dr Jean-Marie Huot



Voici le "Timmy" des Timbres de Pâques. Agé de 10 ans, il s'appelle Jimmy Mossey et est le fils du sergent et de Mme Arthur Mossey, de la base militaire canadienne à Camp Shilo. Il a été choisi pour représenter tous les enfants handicapés du Manitoba qui profitent des services de la Société pour les Enfants et Adultes infirmes du Manitoba (The Society for Crippled Children and Adults of Manitoba). "Timmy" participera à la campagne des Timbres de Pâques qui aura lieu dans les régions rurales de la province du 6 mars au 6 avril. Les centres du Grand Winnipeg, de Winkler, Altona et Pine Falls participent à cette oeuvre par leur contribution à la Caisse de Bienfaisance. L'objectif de cette année a été fixé à $50,000. Né à Fredericton, N.-B., en janvier 1959, Jimmy contracta la poliomyélite dès sa première année et est heureux de profiter des facilités de la Société.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Le dimanche 9 mars, rendez-vous nombreux au gymnase Notre-Dame pour la partie de cartes annuelle. Les prix sont nombreux et variés. Venez vous divertir et aider plusieurs oeuvres charitables en même temps.

Félicitations au frère Napoléon Boily qui vient d'être élu syndic de la paroisse St-Boniface. Membre de notre Conseil depuis de nombreuses années, il a toujours travaillé avec dévouement, d'abord à l'exécutif, puis aux comités. Actuellement, il est le président du comité de recrutement. Alors, si vous désirez des renseignements sur la Chevalerie, signalez 233-6445. L'assurance n'est plus obligatoire pour les jeunes.

Les billets de la loterie doivent être remis avant le 15 mars. Déjà les capitaines sont à ramasser les billets vendus. Mais il y a si peu de capitaines et un si grand nombre de vendeurs. Alors, si possible, rapportez les billets aux capitaines, ça leur rendrait bien service.

Ne vous laissez pas embobiner par ces sectaires qui vont de porte en porte avec leurs versions personnelles de la Bible. Parmi tous les cadeaux que Dieu nous a donnés, la Bible est bien celui dont on abuse le plus. Se servant de phrases hors contexte, en ajoutant, en supprimant, en remplaçant des mots ici et là, ils se donnent une apparence de vérité. Le diable ne demande pas mieux que de semer le doute dans les esprits. Abonnez-vous au journal "La Bible et son Message" à l'adresse: Periodica, 5090, rue Papineau, Montréal 34, Qué. Si vous préférez une brochure gratuite de 32 pages, écrivez à l'adresse suivante: Supreme Council Knights of Columbus, Religious information Bureau, 3473 South Grand Ave., St. Louis, Mo. 63118.

Demandez pour la brochure "God's News to Man". Rappelez-vous que, en cas de doute sur une publication religieuse, cherchez le mot "Imprimatur". Jésus avait donné à saint Pierre et à ses successeurs la mission d'interpréter les saintes Ecritures. Ceux qui trouvent autre chose dans la Bible, contraire aux enseignements de l'Eglise, sont dans l'erreur.

Après-Tout

Assemblée des Fils Natifs

Réunion mensuelle

A la réunion mensuelle des Fils Natifs en leur local, 230, boulevard Provencher, le 9 février, avait lieu l'installation des nouveaux officiers, dirigée par les membres de l'exécutif du Conseil National des Fils Natifs du Canada.

Nouveaux membres

Une initiation de nouveaux membres aura lieu prochainement chez les Fils Natifs; la date et l'heure seront indiquées dans notre prochaine chronique. En attendant, nous demandons à tous les hommes qui liront notre chronique dans les journaux et qui sont intéressés à devenir membres des Fils Natifs, de bien vouloir entrer en communication avec le bureau des Fils Natifs, au numéro 230, boulevard Provencher, St-Boniface, le plus tôt possible.

Nos malades

Nous vous recommandons de nouveau tous nos chers malades: MM. Auguste Pichette, Paul Dubois et Arthur Dufault. Une visite à l'hôpital ou à domicile saura leur faire plaisir.

L'historien

Le défi des jeunes

(Suite de la troisième page)

de l'époque): ..."ne vous avisez pas de dire en vous-mêmes: 'Nous avons pour père Abraham". Car je vous le dis, Dieu peut, des pierres que voici, faire surgir des enfants à Abraham. Déjà la cognée se trouve à la racine des arbres; tout arbre donc qui ne produit pas de bon fruit va être coupé et jeté au feu".

Ces voix qui crient vers la justice vont-elles continuer à résonner dans le désert de nos coeurs endurcis ou allons-nous sortir de nos conforts et de nos sécurités pour répondre à leurs défis?

Maithé Mache,
Winnipeg, 1-3-69.

(1) Emission "Au point", canal 3, jeudi 21 février 1969.
(2) Jacques Natanson est professeur de philosophie et catholique.

AVIS

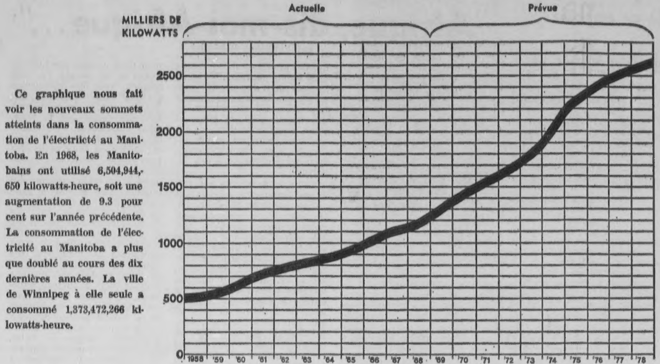
A partir du premier numéro d'avril 1969, le prix de l'abonnement à **La Liberté et Le Patriote** sera fixé à $5.00 par année. C'est avec regret que nous avons dû prendre une décision de cette nature, mais le tarif actuel sera maintenu en faveur des abonnements d'un an souscrits avant le 1er avril 1969 et des abonnements d'un an en cours renouvelés d'ici à la même date.

JUSQU'AU 1er AVRIL 1969

vous pouvez donc vous abonner ou renouveler votre abonnement au tarif de $4.00 par année.

Pour profiter de ce tarif, votre abonnement devra être mis à la poste pas plus tard que le 31 mars 1969.

Ajouter $2.00 par année pour abonnement aux Etats-Unis et $3.00 par abonnement aux autres pays.



Ce graphique nous fait voir les nouveaux sommets atteints dans la consommation de l'électriicté au Manitoba. En 1968, les Manitobains ont utilisé 6,504,944,650 kilowatts-heure, soit une augmentation de 9.3 pour cent sur l'année précédente. La consommation de l'électricité au Manitoba a plus que doublé au cours des dix dernières années. La ville de Winnipeg à elle seule a consommé 1,373,472,266 kilowatts-heure.

Trois missionnaires canadiennes au Pérou

C'est à la mission de Moquegua, au sud-est de la ville d'Arequipa, qui compte environ 150,000 habitants que trois religieuses canadiennes de la Congrégation de Notre-Dame-des-Missions se dévouent depuis décembre, en collaboration avec les Pères franciscains.

L'année scolaire se terminant en décembre pour ne recommencer qu'en avril, les religieuses auront le temps d'étudier la langue espagnole, le système d'éducation et les coutumes de la région.

Sr Monica, née Olivier, originaire de Saskatoon, Sask., sera sous-directrice, ce qui signifie qu'elle organisera une école mais ne l'administrera pas. Elle aidera les enseignantes péruviennes à améliorer leurs méthodes d'enseignement.

Sr Marie-Clara, née Bonokopski, de Torquay, Sask., s'occupera d'organiser la catéchèse, ce qui suppose des cours du soir pour les adultes.

Sr M.-Jean-d'Avila, née Roche, de Ste-Amélie, Man., se consacrera au service social, visites aux familles, etc.

Ces trois religieuses sont bien connues dans plusieurs localités du Manitoba et de la Saskatchewan, y ayant enseigné dans de nombreuses maisons de leur congrégation. Elles espèrent que leurs compatriotes se souviendront d'elles et voudront bien prier afin que leur participation à l'oeuvre de l'Eglise en Amérique latine soit fructueuse et valable.

On sait qu'au Pérou, comme dans tant d'autres pays de ce continent, les obstacles au progrès quel qu'il soit, sont nombreux. Outre l'extrême pauvreté du peuple et la mauvaise répartition des terres arables, c'est l'analphabétisme qui est le plus sérieux. Le gouvernement fait cependant de grands efforts pour le vaincre. En 1940, le pourcentage d'analphabètes s'élevait à 57 pour cent; en 1966, il était réduit à 39 pour cent, grâce aux émissions radio-scolaires et, depuis 1958, au dévouement inlassable de plus de 20,000 instituteurs. Cet effectif est considérable quand on considère que le chiffre total des enseignants est de 32,000. Il est à remarquer que le nombre des militaires est de 37,000. La comparaison des effectifs est donc assez favorable.

Malgré la mécanisation croissante de l'agriculture et l'industrialisation de la pêche, les coopératives, etc., le Pérou reste encore un pays en voie de développement. On devra faire de grands efforts dans le domaine de la santé pour réduire les maux propres à une société si pauvre. On manque d'hôpitaux, de dispensaires, etc. Le taux de mortalité chez les enfants de moins de deux ans est de 70 pour cent; chez les adultes la durée moyenne de la vie n'est que de 48 ans.

Au point de vue religieux, le Pérou est officiellement un pays catholique et dans les établissements scolaires publiques l'enseignement religieux est obligatoire. L'état soutient le clergé mais celui-ci est insuffisant et peu formé.

De plus, certains endroits sont privés de desservants réguliers depuis 30 ans. Dans les régions montagneuses centrales, quelques-uns le sont depuis 150 ans. Aussi, la pratique religieuse tend à la superstition et le culte des morts y tient une grande place et donne lieu à des manifestations spectaculaires. Malgré tout la foi est profondément ancrée au coeur des Péruviens et ne demande qu'à être cultivée.

Les Dominicains, les Jésuites, les Franciscains, les Rédemptoristes et les Maristes, ainsi que de nombreuses communautés religieuses, participent aux travaux divers à travers le pays.

La Fédération Canadienne des Enseignants se préoccupe des problèmes du bilinguisme

Circonscrire les problèmes particuliers aux enseignants de langue française, c'est là le mandat de la Commission spéciale sur la Langue française de la Fédération Canadienne des Enseignants. Cette Commission s'est réunie à Ottawa les 7 et 8 février. Elle comporte des représentants de toutes les associations d'enseignants du Canada qui font partie de la F.C.E.

La Commission a élu un comité directeur composé du président, M. Georges Gauthier, d'Ottawa, du Frère Armand Brun, de Fredericton, et de M. Gérald Dureault, de l'Institut Collégial de St-Pierre.

Comme premier projet, la Commission se propose de faire une enquête nationale auprès des enseignants de langue française pour tenter de percevoir les problèmes les plus pressants. Elle accomplira ce travail en faisant circuler, par l'intermédiaire des associations provinciales affiliées à la F.C.E., un questionnaire qui touchera à tous les aspects de l'enseignement de la langue française ou en langue française.

D'après les commentaires des délégués, tous francophones, il existerait, au sein des organisations d'enseignants à travers le Canada, une atmosphère de grand intérêt et de grande sympathie envers les francophones.

Presque chaque province a une association qui groupe ensemble les enseignants chargés du français soit comme matière de cours, soit comme langue d'enseignement.

La Commission entrevoit le besoin de réunir ces associations sous un conseil national, ce qui faciliterait les échanges d'idées, de matériaux, de techniques, et même de personnel.

La présidente de la F.C.E., Mlle Elizabeth Redmond, de St-Boniface, assista à toutes les réunions et exprima à maintes reprises le désir de la F.C.E. de faire valoir les droits de tous les enseignants au Canada.

La Commission recommanda, par l'intermédiaire du conseil administratif de la Fédération, l'étude spéciale des problèmes propres au bilinguisme et au biculturalisme. Cette recommendation sera envoyée aux associations affiliées. Il fut signalé à la Commission que la Manitoba Teachers' Society avait déjà établi un comité pour faire cette étude.

Les délégués se réuniront à nouveau les 9 et 10 mars pour préparer le questionnaire qui sera envoyé aux associations affiliées.

L'horaire d'été d'Air Canada

MONTREAL — L'horaire d'été d'Air Canada, qui entrera en vigueur le 27 avril prochain, prévoit des liaisons par biréacteurs DC-9 entre un plus grand nombre de villes canadiennes.

Les DC-9 assureront pour la première fois des liaisons sans escale Ottawa-Halifax, Toronto-Regina et Regina-Vancouver.

Pour la première fois également ces appareils seront affectés aux lignes Toronto-Windsor, Toronto-Sault-Sainte-Marie, Toronto-Moncton et Québec-Montréal. Cette amélioration du service est permise par l'accroissement du matériel à réaction pure. En 1968, Air Canada a pris livraison de 19 DC-9.

Sur sa ligne de l'Atlantique-Nord, Air Canada offrira un plus grand nombre de places et de vols.

Le 29 avril, Bruxelles s'insérira au réseau européen d'Air Canada, qui disposera de deux vols par semaine Toronto-Montréal-Bruxelles-Vienne.

Air Canada accroîtra la fréquence des vols de son service Western Arrow, qui relie directement l'Ouest du Canada à l'Europe. Elle établira 13 vols par semaine à destination de la Grande-Bretagne, deux de plus qu'à l'été 1968. L'Ouest du pays sera relié à Copenhague sans escale deux fois par semaine; il s'agit là d'un nouveau service. Le vol du lundi reliera Vancouver-Winnipeg-Copenhague; celui du mercredi, Vancouver-Calgary-Edmonton-Copenhague. Les deux vols pousseront ensuite jusqu'à Francfort.

St-Jean-Baptiste

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée générale de La Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le jeudi 13 février à la salle du Centenaire, à 8 h. p.m. Plusieurs dames se firent un devoir de s'y rendre.

La présidente du comité spirituel nous fit savoir que dix-sept couples de St-Jean avaient assisté à la retraite conjugale tenue le 16 février à St-Norbert. Ce beau groupe mérite des félécitations tout à fait spéciales.

La présidente du comité social fit connaitre le travail assidu qu'accomplit son groupe: service des goûters après les funérailles; recueil de linge usagé (demande spéciale pour une famille de neuf enfants éprouvées par le feu); visites régulières à l'hôpital.

Le comité d'éducation ayant charge du programme de l'assemblée, Mme Yvette Fillion avait demandé comme conférencière, Soeur Lucille Blanchette, spécialiste en Orientation. Cette dernière sut intéresser l'auditoire par son langage si simple que toutes pouvaient comprendre. Elle nous présenta ensuite un film intitulé: "I Never Saw It That Way Before." Elle nous dit que l'Orientation est un sujet aussi vaste qu'on peut l'imaginer. Cette spécialiste nous fit savoir qu'elle reçoit des visites à son bureau pour guider les élèves dans des problèmes de classe, d'avenir, problèmes physiques, etc. Elle ajouta qu'elle ne donne pas une décision mais les dirigent dans ce qu'ils pourraient faire. Elle anima la fin de cette soirée en nous prenant pour les élèves et nous enseignant une leçon sur les narcotiques.

Mme Paul Comeault remercia notre conférencière pour ses paroles si intéressantes.

Cette soirée se termina par un goûter succulent et très apprécié, gracieuseté du comité social.

Mme Antoine Sabourin, notre présidente, nosu annonça la bonne nouvelle, qu'une de nos dames, Mme Simone Lavallée, avait été choisie par les "Franco-Manitobains" pour aller faire des études à Québec au début du mois de mars.

N'oubliez pas l'assemblée de ce mois, qui aura un aspect tout à fait spécial. On vous réserve une surprise.

Chute brutale . . .

(Suite de la deuxième page)

mortalité était également très élevé dans le tiers monde: de 20 à 23 pour mille, au lieu de 10 en Europe et de 9 en Amérique du Nord. Mais la mortalité dans ces pays diminue maintenant, on le sait, beaucoup plus rapidement que dans les pays développés, en raison des progrès plus récents de la médecine.

En définitive, si l'évolution actuelle se poursuit, dans sept ou huit ans, la population mondiale, qui comptera alors près de quatre milliards d'êtres humains, n'augmenterait plus — au rythme de quelque 60 millions par an — que dans ce que l'on appelle le "tiers monde", où vivront au moins les trois quarts de l'humanité.

Transcona

Shower de l'église

Le shower annuel de l'église aura lieu le dimanche 9 mars en la salle paroissiale, à 8 h du soir. Il y aura programme récréatif, prix d'entrée et goûter. Invitation spéciale aux nouvelles dames de la paroisse. Les cadeaux reçus serviront à la préparation du prochain thé-bazar.

La Ligue des Femmes Catholiques promet une belle soirée, sous la direction de Mme A. Comeault et de ses assistantes, Mmes A. Bédard, H. Lapointe, E. Lambert, C. Dandenault, E. Grégoire, P.-E. Carrière et E. Proulx.

Carême de Partage 69

La L.F.C. de l'Assomption lance une invitation à tous de venir partager un bol de riz "Carême de Partage 69", le dimanche 30 avril, dans la salle paroissiale, angle des rues Léola et Rosseau, à Transcona, de 12 h 30 à 3 h de l'après-midi. Les aumônes recueillies iront à l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix. Mme E. Grégoire est en charge du repas.

Les vocations

La prochaine réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques de l'Assomption aura lieu le 12 mars, à 8 h du soir, dans la salle paroissiale. A cette occasion, l'invité d'honneur, M. l'abbé H. Perron, responsable diocésain de l'oeuvre des vocations, adressera la parole. Mme P.-E. Carrière, du comité de communication sociale, est en charge du programme.

Partie de cartes

Les gagnants de la 3e partie de cartes, d'une série de quatre, furent: whist, Mme Jeanne Hince, Orille Savoie et Mme Léo Berrard; consolation, Mme E. Cucmak et A. Boivin; prix d'entrée, René Desrosiers.

A la dernière partie de cartes qui aura lieu le 2 mars, le prix de série sera donné.

Letellier

Réunion de la L.F.C.

L'assistance était assez nombreuse à la dernière réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques qui eut lieu le jeudi 20 février à la sacristie. Mme Antoine Jutras, déléguée aux congrès-rallye, donna un rapport de ce rallye, et Mlles Denise Jutras et Lorraine Lafond présentèrent des diapositives de leur voyage en Europe.

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Xavier Jubinville à l'occasion de leur cinquantième anniversaire de mariage.

A l'arrivée du temps froid, plusieurs personnes sont parties vers les pays chauds: M. et Mme Florent Barnabé et leur fillette, Mona, en Californie; MM. et Mmes Lucien Cadieux, Denis et Hervé Barnabé, MM. Claude Arcand et Gérard Damphousse, en Floride.

Les funérailles de Mme Annie Jubinville eurent lieu à Letellier le jeudi 20 février. Sincères condoléances aux familles Gallant et Jubinville.

Sont hospitalisés à Morris: M. et Mme Victor Robert et Mlle Jeanne Desautels.

Le club de curling des dames tint son bonspiel annuel les 14 et 15 février. Les prix de la 1ère compétition furent gagnés comme suit: 1er, Mme Ann Pierce, de Dominion City; 2e, Mme Lucille Loiselle, de Letellier; 3e, Mme Minnie Peters, de Morris; 4e, Mme Kate Klassen, d'Altona; ceux de la 2e compétition: 1er, Mme Marie Fortier, de Letellier; 2e, Mme Florence Jutras, de Letellier; 3e, Mme Judy Tawnly, de St-Vincent, D.N.; 4e, Mme Imelda Henault, de St-Jean-Baptiste; ceux de la 3e compétition: 1er, Mme Aimé Barnabé, de St-Jean-Baptiste; 2e, Mlle Diane Bernier, de St-Jean-Baptiste; 3e, Mme Lil Empson, de Letellier; 4e, Mme Odile Leclair, de Letellier.

NOUVELLES AGRICOLES EN BREF



M. P.-P. Dionne, agent de liaison

OTTAWA — M. Pierre-Paul Dionne, agronome, a été nommé agent de liaison en matière de développement régional au ministère de l'Agriculture du Canada.

Il assurera une liaison étroite entre le ministère de l'Agriculture du Canada, la direction générale du développement rural et d'autres organismes fédéraux chargés de mettre en oeuvre le programme de développement rural entrepris par les gouvernements d'Ottawa et de Québec dans la région du bas Saint-Laurent, la Gaspésie et les Iles de la Madeleine.

* * *

Herbicides ou sarclage?

AGASSIZ — Un expert en désherbage chimique à la station fédérale de recherches d'Agassiz croit tenir la clé de la répression des mauvaises herbes. Selon M. J. A. Freeman, les mauvaises herbes forment l'obstacle principal à l'accroissement de la production des cultures, maraîchères surtout. Il affirme qu'il en coûte aisément le double pour éliminer les mauvaises herbes par sarclage, soit en grande culture soit en culture spécialisées.

Il y a moyen de réprimer les insectes en même temps que les mauvaises herbes par l'application d'un mélange insecticides-herbicides. Il se peut que l'emploi de ce mélange endommage occasionnellement certaines plantes, mais le problème n'est pas aigu.

Le spécialiste se plaît à dire que les jours du sarclage achèvent; et cette lourde tâche est remplacée de plus en plus par le désherbage chimique.

* * *

Etudes sur les peuplements de maïs

AGASSIZ — Le maïs doit être suffisamment espacé pour donner des rendements maximums, mais l'espacement idéal change avec les variétés, suivant les recherches du ministère de l'Agriculture du Canada.

Une forte densité augmente le nombre d'épis, mais en diminue le volume et accroît les risques de verse. C'est le contraire qui se produit avec les grands espacements.

Dans certaines régions on procède à l'écimage pour prévenir les dommages de la verse. On a cru un temps que l'écimage entraînait une diminution des rendements, ce qui arrive lorsqu'on le fait trop tôt; mais il n'y a pas d'inconvénient à écimer tard dans la saison.

Les études se poursuivent dans ce domaine, mais les chercheurs estiment qu'elles devraient porter sur un nombre beaucoup plus grand de variétés.

* * *

Prévisions avicoles d'hiver

OTTAWA — Il se vendra 8.9 millions de caisses d'oeufs au Canada en 1969, soit un peu moins que le sommet de l'an dernier, estime-t-on au ministère de l'Agriculture du Canada.

De janvier à septembre, la moyenne des livraisons devrait être inférieure de 2,000 - 3,000 caisses par semaine; le prix moyen prévu pour toutes catégories serait alors de 37 cents la douzaine. C'est pendant les derniers mois de l'année que le volume des ventes augmentera pour la peine.

Durant les cinq ou six premiers mois de l'année — et peut-être plus longtemps — le nombre de poulettes évoluera en sens inverse de l'an dernier: hausse graduelle des effectifs comparativement à une baisse graduelle en 1968. A la mi-décembre, le nombre de pondeuses était peu différent de celui de la même date de 1967. Mais il y avait beaucoup plus de vieilles poules et moins de poulettes cette année; d'où réduction prévue du taux de ponte.

On prévoit que les ventes canadiennes de volailles s'élèveront à 152 millions de livres durant le premier trimestre de 1969, soit 14 millions de plus que durant la même période, l'an passé. Cette augmentation sera attribuable presque totalement aux livraisons accrues de poulets de gril et de dindons à griller. Malgré l'accroissement des ventes, les prix de ces deux classes de volaille devraient rester fermes d'ici quelque temps encore.

M. et Mme T. Courcelles, de Ste-Agathe ont fêté 50 ans de vie conjugale

STE-AGATHE — Le samedi 22 février, les enfants de M. et Mme Télesphore Courcelles se réunissaient pour célébrer les noces d'or de leurs parents. La fête commença par une messe aux intentions des jubilaires, à 7 h 30, et à laquelle assistait un bon nombre de parents et d'amis.

Les invités se rendirent ensuite à la salle paroissiale pour offrir leurs voeux aux héros du jour et participer à une soirée au son de l'orchestre Isidore Courcelles.

Rosaire Courcelles, benjamin des dix enfants des héros du jour, lut une adresse à ses parents au nom de tous. La petite Ginette Verrier leur offrit un bouquet de dix roses, représentant leurs dix enfants, et M. l'abbé A. Couture, curé, leur présenta la bénédiction papale.

M. Hector Bahuaud lut les messages reçus des différents membres de la Législature et du lieutenant-gouverneur M. Bowles. M. Albert Vielfaure, M.A.L., offrit ses souhaits personnellement.

M. et Mme Télesphore Courcelles désirent remercier tous ceux qui ont assisté à cette fête en leur honneur, ainsi que ceux qui leur ont offert un cadeau accompagné de leurs souhaits.

Malades

Mlle Marie-Josèphe Lapalisse entrait comme patiente à l'hôpital de Morris le 14 février; M. Jean-Charles Fontaine le 19; Mme Auguste Gauthier le 26. M. Théophile Joyal revenait à son foyer le 24 février. Prompt rétablissement à tous ces malades.

M. Pierre-Paul Dionne, nommé agent de liaison du Ministère en matière de développement régional.

Aubigny

Sports

L'effort des "Aces" d'Aubigny leur mérite le titre de "Champions". Le 21 février, à l'aréna de St-Jean-Baptiste, les Aces se sont vus décerner une coupe pour le plus grand nombre de points obtenus durant la série de la ligue Rivière-Rouge. Félicitations.

Toute l'admiration au Club d'Arnaud qui, ayant obtenu que des défaites dans la série, sut persévérer dans la lutte: véritable témoignage d'esprit sportif qui a largement contribué à l'expansion et au succès de la ligue Rivière-Rouge.

Les Aces remportèrent la victoire à la première joute des semi-finales à l'aréna de Morris: 5 à 2 pour Aubigny.

Dans une course de motosneige de 17 milles à Starbuck, Ronald Saurette s'est mérité un trophée pour avoir obtenu la première place dans la classe des moteurs 300 à 350 C.C.

Activités paroissiales

Pendant que les jeunes préparent les Boîtes à chansons et les carnavals de St-Pierre, Ste-Agathe et St-Jean-Baptiste, les dames de la Ligue d'Aubigny s'organisent pour une partie de cartes dont les profits aideront à défrayer les dépenses de l'amélioration du Centre récréatif.

Çà et là

Aubigny possède son salon de beauté. Mlle Yvette Lévesque, fille de M. Dieudonné Lévesque, est au service des gens de la localité à sa résidence.

Les frères Léon, Robert et Louis Palud, qui comptent se spécialiser dans l'élevage des porcs, sont allés à Calgary pour y visiter une porcherie moderne.

Malades

Prompt rétablissement à M. Eléonor Chartier, patient à l'hôpital général St-Boniface, ainsi qu'à Mme Ovide Vermette, de retour à l'hôpital de Morris.

Mme Arthur Clément est de retour à son foyer après avoir donné naissance à un enfant à l'hôpital de Morris.

Assemblée de la L.F.C.

Dix-sept membres de la Ligue des Femmes Catholiques se réunissaient le 17 février pour la réunion mensuelle. Le comité d'éducation présenta à l'assistance un résumé de l'assemblée du Conseil diocésain qui eut lieu à St-Malo et expliqua ce que veut dire "Animation sociale".

On vota une somme d'argent qui sera offerte aux sourds-muets d'une école de Winnipeg. On discuta aussi sur la façon de rendre les réunions intéressantes, sur la manière la plus efficace de fournir du papier-journal à la poterie du village, et l'on s'interrogea sur l'endroit où l'on devrait envoyer les timbres usagés. Un comité en charge de l'élection annuelle fut nommé.

A l'arrivée de M. l'aumônier, on délibera sur la possibilité d'organiser un projet paroissial.

Haywood

Çà et là

Mme Bergeron est en convalescence chez sa fille, Mme Alex. Vielfaure (Thérèse), à Somerset où des amies de la paroisse, conduites par M. l'abbé F. Labonté, curé, sont allées lui rendre visite.

Le lundi 17 février eut lieu la réunion générale de la Coopérative de Haywood. Le but de cette réunion était l'amalgamation de la Coopérative locale avec celle de Carman.

Une Boîte à chansons eut lieu à l'Institut collégial de St-Claude le vendredi 21 février. Le programme fut bien intéressant et bien réussi. Un grand nombre de parents de Haywood y assistèrent afin de profiter du concert et en plus encourager les artistes et surtout les quelques représentantes de la paroisse qui y faisaient leur début.

Mme B. Gautron est de retour à Haywood après avoir visité ses fils, Raymond et Marcel, ainsi qu'Irène Driediger, en Colombie-Britannique, et son frère, Alexis, et des neveux et nièces en Saskatchewan.

Ile-des-Chênes

L.F.C.

La communion générale de mars des membres de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu le dimanche 9 mars.

Une autre date à ne pas oublier est le jeudi 13 mars: l'assemblée mensuelle. On compte sur la présence de toutes les dames.

Les expériences d'une Jeune Franco-Manitobaine en Haute-Volta

"Afrique, dis-moi Afrique..."

par Emilienne Bohémier

(Suite)

"Fière Volta de mes aïeux.." (hymne national)

Si la majorité voltaïque est broussarde et paysanne, une minorité cependant la gouverne, "l'élite" des fonctionnaires et les "lettrés", les évolués comme on les appelle. Ce milieu-là tient en fait toutes les rênes du pays et est assez réticent à l'aide européenne et américaine. Il sent qu'il en a encore besoin, mais cette tutelle lui pèse et le jour est sans doute proche où il la rejettera. Ici, à Koudougou, nous avons quelque mal à nous lier avec les instituteurs et les fonctionnaires car ils sont assez indifférents envers nous. Il y a depuis un an un "centre culturel" à Koudougou, fondé par un Africain, et à l'élaboration duquel nous avons participé au début, mais maintenant nous en sommes tenues un peu à l'écart. Les Africains se débrouillent entre eux et nous ignorent un peu. Pourtant il n'y a pas assez de médecins, de professeurs, d'ingénieurs voltaïques, et si les blancs partaient, écoles, hôpitaux, industries, tout devrait fermer. Pensez qu'il n'y a qu'une seule licenciée voltaïque et un seul agrégé, d'ailleurs inspecteur de l'enseignement! Ils disent souvent qu'ils ont encore besoin d'aide, mais cela les énerve et les humilie parfois.

"Des quatre coins du monde..."

Enfin, nos relations avec les blancs en Afrique ont constitué aussi une part très importante de notre vie. Je vais vous présenter un peu le milieu des "nassara" de Koudougou, commes les appellent les Africains.

Il y a tout d'abord les Pères Blancs et les religieuses venant de plusieurs pays européens. L'évêque étant Africain et très jeune, de sérieuses difficultés s'élèvent parfois entre ces missionnaires depuis très longtemps en Afrique et ce tout jeune évêque qui veut asseoir son autorité. Mais vraiment j'admire ces Pères qui ont une vie très dure et qui s'épuisent dans un pays aride et qui n'est pas le leur. Ils sont très aimés des gens de brousse. L'accueil reçu dans les missions est assez extraordinaire. A la mission tous les gens de passage sont chez eux, accueillis pour le mieux. Et puis ces Pères, qui vivent toujours par petites équipes, sont en général très gais et aussi bien sûr très simples. Les relations avec eux sont beaucoup plus directes et faciles qu'au Canada il me semble. Vraiment intégrés au pays, ils en parlent la langue et comprennent les réactions des gens. Par les discussions avec eux, ils nous ont souvent aidées à connaître les Africains et nous ont aussi conduites dans les cases de brousse. C'est une vie assez exceptionnelle qu'ils mènent, et aucun ne voudrait rentrer en France. Pourtant ils sont critiqués par beaucoup, les fonctionnaires africains, les blancs qui leur reprochent parfois leur attachement aux traditions ou leur "paternalisme colonial". Mais ces reproches me semblent non mérités et n'entament en rien mon admiration pour ces "aventuriers de Dieu" qui ont fait de l'Afrique leur pays. Le problème de la "mission" est bien encore actuel au 20e siècle.

A côté des Pères, il y a aussi le grand nombre de laïques venus pour des raisons très diverses. Ceux qui sont venus dans un but profondément chrétien de faire du bien à travers une vie laïque sont sans doute les moins nombreux, mais une quinzaine tout de même à Koudougou, tous de jeunes célibataires: catéchiste, secrétaire de l'évêque, bibliothécaire, travailleuses sociales et enseignants. Ces jeunes avaient un idéal de service aux pays du tiers monde et se sont engagés deux ans dans des organismes de coopération: les volontaires du Progrès (France), le Corps de la Paix (Etats-Unis), SUCO (Canada) et des organismes privés tel que les AMA (Auxiliaires Missionnaires de l'Afrique). Il est important que le travail soit très défini à l'avance car la tentation est souvent grande de laisser s'émousser son idéal et de s'assoupir dans une vie bien tranquille. Le plus grand danger qui nous guette en Afrique, c'est l'embourgeoisement! Ensuite nous trouvons les jeunes en coopération durant leur service militaire. Ils sont beaucoup moins nombreux cette année car la France a retiré des crédits en Haute-Volta. Ici, ils sont assez désoeuvrés, cherchant à s'occuper, à s'amuser et à en profiter. Jeunes et livrés à eux-mêmes, sans grand idéal, il me semble, leur vie me paraît un peu vide. Enfin il y a tous ceux qui sont venus en leur propre nom; souvent de jeunes couples: les techniciens agronomes de sociétés européennes d'aide technique au pays du Tiers Monde, les médecins, les professeurs. Leurs objectifs sont assez divers et emmêlés bien souvent: désir sincère d'aider un pays, mais aussi désir de se "faire du CFA" (le franc CFA est l'argent en vigueur dans les pays africains d'expression française) pour rentrer s'installer ensuite chez eux, de mener pendant deux ans une vie libre et sans contraintes, un peu un voyage de noces dans un pays de soleil, ou bien alors obligation d'aller où leur société les envole. Enfin quelques désaxés, qui cherchent leur place dans le monde et ne la trouvent nulle part, et qui ont atterri en Afrique sans bien savoir pourquoi. Voilà en gros le petit monde de "nassara" de Koudougou, monde hétéroclite s'il en est un, et qui n'avait rien de commun pour vivre ensemble, et qui pourtant forme un groupe assez lié, avec son atmosphère bien particulière et assez bizarre.

Le style de vie de ces ménages hautement salariés est en général très élevé et confortable. Leurs maisons sont assez groupées, agréables, parfois climatisées, avec piscine et tennis. De multiples "boys" les servent et déchargent la femme de toute occupation ménagère. Si elles n'ont pas un petit travail à côté ou un enfant à élever, les femmes sont donc oisives et passent leur journée à s'amuser, faire la sieste et papoter. Tout se sait, se dit, le moindre de nos faits et gestes est commenté et grossi. Aussi, si nous ne voulons pas choquer les Africains et nuire ainsi au témoignage que nous voulons porter, faut-il sans cesse se surveiller! Par contre, d'autres blancs ne se soucient aucunement du "qu'en dira-t-on?" et se permettent au contraire des choses qu'ils ne feraient pas chez eux. En effet, personne de leur milieu habituel n'est là pour juger ce qu'ils font, et d'ailleurs ce séjour assez rapide ici est un peu une "parenthèse", aussi le risque peut-il être grand d'en profiter et de faire de ces deux années de travail, deux années de vacances et de plaisir. Certains s'y laissent prendre. Enfin la vie de ces blancs forme un contraste frappant avec celle des Africains. Ils sont riches, aisés, connaissent une vie très facile et agréable, sans problème matériels, un peu dans une atmosphère de vacances perpétuelles, de sieste, de plage sans la mer. C'est pourquoi, paraît-il, souvent leur réadaptation au pays natal est assez dure. Ils n'y retrouvent plus la vie rêvée, et encore très style colonial, qu'ils menaient ici. C'est vraiment la belle et grande vie. Je parle bien sûr des gens de Koudougou que je connais sans vouloir nullement généraliser, sans en avoir du tout le droit d'ailleurs, pour tous les blancs en Afrique. Je sais bien que tous ne se ressemblent pas. D'ailleurs, à Koudougou sont arrivés cette année quelques jeunes coopérants extrêmement sympathiques et qui transforment un peu l'atmosphère de ce groupe. Il suffit souvent de deux ou trois pour donner le ton.

Aussi l'ambiance est très particulière. C'est un groupe assez fermé, qui se retrouve pour jouer aux cartes, danser, "jaser", tandis que whisky et alcool coulent à flots. Tout cela reste assez artificiel. Le partage est superficiel, mais l'ambiance détendue et jeune. C'est celle d'un groupe de vacances qui se retrouve pour s'amuser et ne prend guère la vie au sérieux. Les "parties" auxquels nous sommes toujours invitées sont fréquents, et les dépenses en caviar, crabe et whisky élevées. C'est choquant quand on pense à la misère de la plupart des Africains d'ici. Pour un oui ou un non, c'est un rassemblement de tous. Ils ont besoin de se serrer les coudes, et dans l'ensemble aucun n'aime être seul chez lui. Eloignés de leur pays et de leur famille, ils ont besoin de faire bloc entre eux, mais cela les coupe du milieu africain et souvent affaiblit un peu l'idéal du début. En groupe on risque de laisser les autres déteindre sur soi, de critiquer, d'essayer de briller, de n'être plus soi-même, et c'est dommage; ces rencontres avec les blancs ont vraiment quelque chose qui désoriente et m'ont obligée à repenser mes idées et mes choix.

Si ces blancs, de tous âges, toutes catégories sociales et culturelles, tous pays et tous genres se regroupent sans cesse entre eux et ne peuvent pratiquement se passer les uns des autres, avec les noirs au contraire ils sont assez distants et n'entretiennent que bien peu de rapports, sinon ceux avec qui ils travaillent, et avec leurs "boys", pour les commander. Leur attitude vis-à-vis de ces derniers est plutôt celle du paternalisme ou d'une condescendance assez déplacée. Les Africains sont heureux de trouver du travail chez les blancs, car cela leur procure un peu d'argent: environ 5,000 CFA par mois, c'est-à-dire 20 US$, pour travailler toute la journée à la cuisine, le ménage, la lessive, les travaux domestiques. Cela semble très peu, mais c'est important par rapport au revenu annuel moyen par habitant: $45. Mais ils sont fiers aussi et ne veulent pas être traités comme des enfants ou des inférieurs. Mais en général ils sont très attachés à leur patron. Au collège, par exemple, il y a six "boys" pour faire tout le travail, la cuisine des élèves et la nôtre, les grosses lessives, le jardin, les réparations, etc. . et nous les aimons beaucoup. Ils ont toujours le sourire et nous mettent de bonne humeur quand ça ne va pas. Ils nous soignent avec des délicatesses presque maternelles et touchantes en tout cas, nous mettant des fleurs sur la table, nous choisissant un dessert qu'on aime. Eux sont heureux au collège, et tous ne le sont pas autant. Mais nous nous sentons souvent portées nous aussi à les traiter comme des enfants, sans le vouloir, simplement parce que leur conduite est bien puérile. Avec les fonctionnaires non plus il n'y a guère de relations entre blancs et noirs, sinon de rares exceptions. A mon avis, ces blancs vont repartir d'Afrique en n'en connaissant presque rien de réel, la surface seulement. La plupart n'ont jamais été voir des gens en brousse et ne savent pas de quoi est tissée leur vie. Les deux communautés, blanche et noire, sont assez nettement séparées ici. Cherchent-ils tellement à se comprendre?

D'avoir vu vivre ces gens en Afrique, m'a obligée à repenser les propres raisons de mon départ en Afrique et les grandes lignes de mon attitude ici, ainsi que les conditions qui me semblent indispensables pour partir. La première me semble être un grand équilibre humain et affectif. En effet nous sommes dans des conditions de vie très anormales, coupés de tout ce qui a fait notre vie jusque-là, seuls parmi des gens très différents, et face à une aventure très nouvelle et qui désoriente parfois. Et puis nous sommes ici très sensibles à des hauts et des bas de la sensibilité, beaucoup plus accusés qu'au Canada. La chaleur, la fatigue, les moustiques, l'éloignement des siens, le retard du courrier, un rien met nos nerfs à l'épreuve, et l'on saute facilement de l'enthousiasme au cafard, puis du cafard à l'enthousiasme. Cela n'a rien de très confortable, et si l'on n'est pas assez solide pour arriver à se maîtriser, les résultats peuvent être autres que ce qu'on espérait. Il me semble qu'après deux ans d'Afrique, comme, d'ailleurs, après n'importe quelle expérience humaine, on ne peut pas revenir comme on est parti: ou l'on a avancé ou l'on a vraiment reculé, mais quelque chose a changé, et dès le début on se rend compte qu'il y a une option à prendre tout de suite. Il faut aussi savoir ce que l'on veut en arrivant, car beaucoup ne voudront pas comme nous! Naïvement je pensais ne trouver en Afrique que des gens formidables. A quelques exceptions près, je ne les ai pas trouvés, au contraire. Il faut se soutenir tout seul ici. Le grand danger, je l'ai déjà dit, me semble être l'embourgeoisement. Il serait très facile ici de s'endormir dans une vie très douillette, confortable et agréable, de perdre peu à peu son ardeur et d'oublier pourquoi on est venu. Sous prétexte qu'il faut "s'aider à tenir le coup", on ne se refuse rien ici, on évite les moindres contrariétés, les moindres efforts. Sous prétexte que l'on est blanc, donc pas habitué à l'Afrique et au climat, on peut croire presque impossible certaines choses pourtant naturelles comme celle de marcher à pied ou de laver la vaisselle. Enfin, l'école de l'Afrique ne se fait pas d'une façon intellectuelle (car ici on n'a pas le courage ni la possibilité de lire et de se cultiver), mais d'une façon très concrète et réelle par tout ce que l'on entend, voit et fait. Ce qu'on apprend ici est différent, mais très complémentaire de ce que les études nous apportent. Enfin, et ce n'est que le résumé de tout le reste, il ne faut pas être "installé", mais capable de partir, de changer, de s'adapter aux choses et aux gens, de recommencer, jeune de coeur, mais sans gaminerie pourtant. Tout cela semble peut-être bien difficile à concilier, c'est vrai, surtout qu'il faut ajouter qu'une compétence professionnelle est presque indispensable. Il faut être capable de faire son travail comme il faut et de ne pas donner par exemple un enseignement au rabais dont on ne voudrait pas chez nous. C'est peut-être le danger de tous ces jeunes, dont je suis, qui viennent ici faire leur première expérience d'enseignement, car leurs élèves risquent peut-être d'en subir les conséquences. Tout cela est exigeant. Si les Africains nous poussaient seulement à garder une certaine générosité et ouverture de coeur, les occidentaux, eux, nous obligent en tout cas à une autre solidité, d'idées, de décisions et d'actes.

Etes-vous un Lamoureux?

Un article sous ce titre fut publié dans le journal "La Liberté et le Patriote" en date du 31 août 1967.

Mlle Yvette Lamoureux, secrétaire de la Société Historique de Boucherville, a relevé l'arbre généalogique de Louis Lamoureux, Français, arrivé à Boucherville en 1666. Il était marié à Françoise Boisvain, native de la Normandie. Quatre enfants sont nés de ce mariage: Jean-Baptiste, Adrien, Françoise et Anne.

L'espace manque pour suivre l'ordre chronologique.

Louis a eu par ses fils une nombreuse descendance dispersée dans Montréal, Richelieu, Terrebonne, Mascouche, l'Ontario, l'Ouest canadien et l'est des Etats-Unis: Massachusetts, Rhode Island, Vermont et New Jersey.

Les Lamoureux des provinces de l'Ouest sont fondateurs de la ville de "Lamoureux", Alberta. Leur ancêtre est Jean-Baptiste Lamoureux, fils de Louis.

Yvette Lamoureux, qui réside à Montréal, est très désireuse de continuer ce gigantesque travail et serait heureuse de recevoir toutes documentations qui aideraient à ses recherches.

Une brochure intitulée "Lamoureux" a été publiée cette année par le curé Roland Bérubé, C.P. 327, Ville Lamoureux, Fort Saskatchewan, Alberta.

Pour plus amples détails, veuillez écrire à Mlle Yvette Lamoureux, 2209, avenue Prud'homme, Appt. 6, Montréal 28, Qué., ou vous adresser à Mme M.-A. Lamoureux-Lemaire, toute documentée sur ce travail, 205, rue Kelston, St-Boniface, Manitoba (téléphone: CE 3-4479).

Billet du mercredi

Joies et dangers de la plongée sous-marine

Le **Wasa**, orgueil de la marine suédoise au dix-septième siècle, coula à pic dans le port de Stockholm, le 10 août 1628.

On le retira de l'eau où il séjournait par cent pieds de fond, 333 ans plus tard.

Le vaisseau était en état remarquable de conservation, ce qui s'explique par l'eau de la mer Baltique, froide et peu salée, pauvre en vers et animalcules aquatiques, un fond de vase et les installations portuaires, protégeant l'épave des courants.

En 1668, des plongeurs réussirent à retirer de l'eau la plupart des 64 canons du navire, mais il fallut attendre près de trois siècles avant que l'on renflouât le **Wasa**, dont on avait perdu la trace avec le temps.

En 1956, après de longues études aux archives de la marine suédoise, l'archéologue Anders Franzen localise son imposante structure à peu près intacte, privée depuis longtemps de ses trois mâts et de ses décorations, conservées et retrouvées dans la vase.

Au vingtième siècle, le renflouage n'offre pas de difficultés insurmontables, mais il faut quand même cinq ans de travail avant que les treuils puissent hisser l'épave à la surface de l'eau.

La coque historique, longue de 155 pieds et presque intacte, est en cale-sèche depuis mai 1961, mais la restauration complète ne sera terminée qu'en 1972.

Le renflouage du **Wasa** est de nos jours le grand exploit de la plongée sous-marine.

* * *

Celle-ci prend de multiples formes avec le temps, pour s'inscrire au domaine du sport au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Sport de plus en plus populaire à travers le monde, à la portée de qui veut s'y adonner.

On le pratique de diverses façons, à des profondeurs plus ou moins considérables, selon les connaissances techniques, la nature des eaux, la valeur de l'équipement.

Les pièces indispensables sont le masque moderne assurant une bonne vision; les palmes permettant une plus grande rapidité; le **snorkel ou tuba**, dont le principe est vieux comme le monde, et qui aide à respirer sous l'eau; les bonbonnes contenant une réserve d'air comprimé, pour les professionnels de la plongée ou les amateurs avancés.

Il en est d'autres, comme le détendeur ou régulateur, la ceinture de lest, le poignard Master, le profondimètre, les vêtements étanches ou non, qui sont du domaine des spécialistes.

C'est la guerre qui popularisa la plongée sous-marine et en montra les possibilités.

En 1939-1945, l'Italie et le Japon furent les premiers à l'adopter comme arme secrète, mais les plongeurs américains et anglais l'emportaient de loin sur les autres, sur la fin des hostilités.

Ce qui tenait à une technique poussée plus à fond, un équipement plus complet et de meilleure qualité.

* * *

Depuis que la plongée sous-marine atteignit le monde civil, elle n'a cessé de se répandre et se populariser, gagnant jusqu'aux enfants, qui s'y initient peu à peu.

Sous l'eau, on se livre à la récupération d'objets perdus, à la pêche par fusils à harpons, à la photographie et au cinéma sous-marins, même à la chasse aux trésors, qui n'est pas souvent fructueuse, mais qui peut l'être et l'a été.

Se rappeler, par exemple la récupération du trésor du galion espagnol **El Capitan** il y a quelques années, au large de la Floride, par le lieutenant Rieseberg et les membres de son équipe.

Il va sans dire que la plongée sous-marine devient vite dangereuse, dès qu'on s'aventure à des profondeurs appréciables, et seuls ceux qui subirent un entraînement à cette fin peuvent s'y risquer.

A ce stage, l'équipement peut être fort coûteux, et le danger grandit à mesure que la hardiesse croît avec l'expérience, l'enthousiasme, la témérité.

Les principaux risques sont ceux de l'intoxication oxygénée, de l'ivresse des grands fonds, le mal des caissons, le déséquilibre des pressions.

Un livre un peu mince, mais d'un intérêt indiscutable, sur le sujet et ses à-côtés, est le **Manuel de Plongée sous-marine**, de Robert Lefin, aux Editions de l'Homme, Montréal.

L'Illettré

Letellier

Célébration

Le lundi 24 février, les élèves de l'école célébraient la fête de saint Mathias, patron de M. l'abbé M. Messier, par des chants, de la musique, des saynètes et des récitations. La classe maternelle fut exceptionnellement charmante.

Enfin, tous ont fait de cette fête un après-midi mémorable. M. le Curé remercia très chaleureusement les élèves.



Sheila travaille au service de distribution des camions à la société General Motors du Canada. Tout récemment, elle a fait l'essai d'un de nos sièges en compagnie d'une machine un peu spéciale qu'on appelle familièrement Irma La Trimousse. Irma est au service des ingénieurs qui s'en servent pour faire subir des tests d'usure au tissu des sièges et des banquettes d'automobiles durant vingt heures d'affilée. Non seulement Irma permet de juger de l'excellence de la construction du siège mais elle éprouve sa résistance en se tortillant dans tous les sens 50,000 fois de suite. Tous les jours, chez General Motors, on prend au hasard des sièges le long des chaînes de montage sur lesquels Irma se trémousse pour le plus grand confort de ceux qui conduiront des voitures GM. Ces sièges sont aussi soumis à d'autres épreuves avant qu'on les installe dans les voitures.

Concours artistique de l'Association canadienne pour la Santé mentale

L'Association canadienne pour la Santé mentale annonce son troisième concours artistique annuel lancé dans le but de stimuler l'intérêt en la Santé mentale dans les écoles élémentaires. En mettant l'emphase sur les relations humaines dans les dessins et les peintures, l'Association espère promouvoir l'enseignement et la réflection au sujet de la santé mentale.

Eligibilité: Tous les élèves de la 6e année au Manitoba.

Thème: 1) le dessin devra illustrer un des sujets suivants: a) ce qui m'attriste; b) ce que j'aime le plus chez mes amis; c) je me fâche contre mes amis quand; d) j'ai peur quelquefois quand; e) je suis le plus heureux(se) quand; f) mes professeurs (ou mes amis) ont raison d'être fâchés contre moi quand. 2) Ecrire une courte explication du dessin pour aider aux juges à le bien comprendre.

Détails: La date limite pour la soumission des dessins est le 3 avril 1969. Les faire parvenir à: Art Contest, Canadian Mental Health Association, Manitoba Division, 330, rue Edmonton, Winnipeg 2, Manitoba.

Les juges seront: Mlle E. M. McLeish, faculté d'Education, Université de Manitoba; le Dr Morgan W. Wright, psychologue, hôpital général de Winnipeg; M. J. Pankiw, directeur des Arts, Division scolaire de Winnipeg; le Dr H. L. Davies, pédiatre, directeur de la clinique pour adolescents, hôpital général St-Boniface, et le Dr Mary R. McKenty, présidente du comité d'éducation de l'A.C.S.M.

Prix: 1er, $25,00; 2e, $15.00 et 3e, $10.00.

Pour plus de renseignements, appeler 943-8966.

Loi de l'impôt sur le revenu et les biens de succession

OTTAWA — Les Communes ont adopté, le 20 février, par un vote de 114 à 70 la seconde lecture du bill C-165, soit la "loi modifiant la loi de l'impôt sur le revenu et la loi de l'impôt sur les biens transmis par décès".

L'adoption est venue immédiatement après que la Chambre eut rejeté par un vote de 159 à 26 une motion d'amendement suggéré par les néo-démocrates.

Ce bill, dont le débat en seconde lecture s'est poursuivi durant près de sept jours, exempte de tout impôt les successions dont l'évaluation ne dépasse pas $50,000. Toutefois, si elles dépassent ce chiffre, elles sont imposables à compter de $20,000.

Le bill sera maintenant référé au comité plénier de la Chambre.

L'amendement néo-démocrate, présenté par M. Max Saltsman, Waterloo, demandait que le projet de loi ne soit pas lu une seconde fois. Il disait également que le gouvernement devrait prendre en considération la révision complète de la législation sur la taxe fédérale des biens transmis par décès, dans le but de rendre les taux de taxation relevant de cette législation vraiment progressifs et justes.

Les députés créditistes ont appuyé les néo-démocrates sur cette motion rejetée par les membres du gouvernement et ceux du parti conservateur.

Lors de la mise aux voix de la motion de seconde lecture, tous les membres de l'opposition — conservateurs, néo-démocrates et créditistes — se sont prononcés contre son adoption.

L'opposition a notamment fondé son objection au bill C-165 sur le fait que son application tendra, selon elle, à ruiner l'entreprise familiale au pays.

Le dernier orateur à intervenir au débat, soit l'ancien chef conservateur, M. John Diefenbaker, a demandé au gouvernement de cesser ses dépenses présumément irréfléchies.

M. Diefenbaker a soutenu que le gouvernement coupe là où il ne le devrait pas. Il a dit que, par contre, il augmente le traitement des fonctionnaires qui gagnent le plus en dépit du fait que le chômage connaît une recrudescence. Il a parlé du salaire du gouverneur de la Banque du Canada qui vient d'être porté de $50,000 à $75,000.

M. Diefenbaker a rappelé qu'au temps où il était premier ministre du Canada, de 1957 à 1963, le budget des dépenses de son gouvernement se situait à environ $6 milliards alors qu'il atteint $13 milliards aujourd'hui.

Selon lui, le Canadien moyen a trop d'impôt à payer et le bill C-165 le touchera particulièrement. "C'est une taxe sur les pauvres," a-t-il dit, notant qu'à son avis ce sera les petites successions qui seront les plus frappées.

Il a souligné que des 52,000 successions léguées au cours de l'année dernière au Canada, 70 pour cent se situaient en deçà de $100,000.

M. Andrew Brewin, député NPD, de Greenwood avait fait savoir plus tôt que les néo-démocrates s'opposaient à l'adoption du bill C-165 parce qu'il "va délibérément à l'encontre des recommandations de la commission Carter," dont le rapport sur la fiscalité a été remis au gouvernement il y a quelques années.

Il a commenté que les propositions fiscales contenues dans le bill C-165, introduit aux Communes par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, ne reposaient sur aucun principe.

La famille Fenez, de Ste-Agathe, perd un membre accidentellement

STE-AGATHE — Tous les paroissiens de Ste-Agathe prennent part à la douleur de la famille Fenez, causée par une explosion de travail, qui a ravi soudainement René Fenez à l'affection des siens, à l'âge de 42 ans, à Windfall, Alberta, et de deux autres compagnons.

René a laissé dans le deuil son épouse, Norma; quatre fils, Randay, 13 ans, Blain, 11 ans, Kelly, 3 ans, et Ross, 6 mois; son père et sa mère, M. et Mme Martial Fenez, de Ste-Agathe; sept frères, Léo, de Pine Falls, Arthur, de St-Lazare, Pierre, de Sioux Narrows, Ont., Marcel, de St-Boniface, Armand, de St-Adolphe, Emilien, de Ste-Agathe, et Roger, de Scarborough, Ont.; cinq soeurs, Mme Thérèse Lemoine, de Ste-Agathe, Mme Louis Huberdeau (Jeanne), de St-Lazare, Mme Raymond Lagacé (Alma), de St-Adolphe, Mme André Huberdeau (Colette) et Mme Alexandre Huberdeau (Paulette), de St-Lazare.

En dépit de la température et de la distance formidable, 23 membres des familles Fenez et Marles se sont rendues aux obsèques à Edmonton, le mardi 25 février.

St-Georges

Activités de la L.F.C.

Les longs mois d'hiver n'empêchent pas notre section d'être aussi active dans toutes les oeuvres paroissiales et sociales.

Grâce au talent artistique de quelques dames de la Ligue, l'église fut des mieux décorée, et ornée de fleurs naturelles au temps des Fêtes. Egalement, pour les Fêtes et au début de l'année, le comité d'action sociale eut beaucoup à faire dans la préparation de boîtes de linge et de jouets et fit de nombreuses visites aux vieillards et malades de la paroisse.

Plusieurs de nos membres se dévouent et donnent de leur temps aux différentes organisations paroissiales.

A notre réunion du 16 janvier, le comité d'éducation fit passer un intéressant questionnaire qui traitait de la "Confiance en soi". Il est très important d'avoir toujours dans l'esprit que notre opinion vaut celle d'un autre et qu'en l'exprimant nous pouvons aider et exercer une grande influence sur d'autres. Notre section se réunit à nouveau pour une réunion mensuelle le jeudi 20 février. La température étant plus clémente, l'assistance était plus nombreuse.

Notre aumônier nous parla de la responsabilité qu'ont les parents de voir à l'éducation religieuse de leurs enfants. Il faut prendre conscience de nos obligations de chrétiens laïcs tel que demandé par le Concile. C'est donc pour nous un devoir et un droit de voir à ce que nos enfants reçoivent l'enseignement religieux à la maison et à l'école. C'est une forme de l'apostolat des laïcs. La réunion se termina par une démonstration d'artisanat par Mme A. Desautels. Nous l'en remercions beaucoup.

Tel que décidé auparavant, c'est dimanche soir le 23 février qu'avait lieu la partie de cartes organisée par la Ligue. Un court programme récréatif fut présenté.

Merci aux organisatrices ainsi qu'à toutes les personnes qui sont venues nous encourager par leur présence.

St-Joseph

Partie de cartes

La troisième partie de cartes de l'hiver, tenue à la salle paroissiale de St-Joseph le 23 février, rapporta au "Mouvement des Femmes Chrétiennes" la jolie somme de $250.00.

La belle température de la semaine précédente servit d'inspiration aux deux dames en charge des décorations. Elles choisirent pour leur thème: "M. Bonhomme de Neige partant pour les régions polaires" et "Maître Rouge-Gorge acclamant le printemps". Les murs de l'estrade étaient décorés de deux pancartes joliment coloriées.

Les 80 personnes présentes s'amusèrent à jouer aux cartes et au bingo. Un court programme comprenant quelques chansons ainsi que deux jeux furent exécutés. Plusieurs personnes furent chanceuses et retournèrent avec de jolis prix.

L'abbé L. Morin remercia brièvement l'assistance, les organisateurs ainsi que tous ceux qui participèrent d'une manière ou d'une autre au succès de cette soirée, qui se termina par un délicieux goûter.

C'est en 1830 que débuta le transport du courrier par chemin de fer en Angleterre, entre Liverpool et Manchester, et le premier train-poste fut établi huit ans plus tard.

Dunrea

Activités sociales

Le dimanche soir 23 février se déroulait, à la salle paroissiale, la seconde partie de cartes de la saison, sous les auspices des familles suivantes: Gérard, Félicien, Napoléon, Arthur et André Boulet, Fernand Bisson, Georges, Dan et Ella Cuveliers, Henri Côté, Félix Fitzpatrick, André Dionne, Marie Gamache, E. Gélinas, Jack Hyrich, Fernand Legault, Jules Légaré, Stéphane Maurice, Dan McGuire, Alex. et Fred Morin, Guy Paradis, Raymond Rondeau, John Spurrill et B. Garand.

Les principaux organisateurs furent MM. et Mmes N. Boulet et G. Paradis et Mme M. Gamache. Cette dernière gagna le prix offert à la personne ayant vendu le plus de billets sur un ensemble de tables de télévision qui alla à M. Joseph Boulet.

M. F. Legault vendit les billets d'entrée; il y eut douze tables de joueurs au whist et cribbage et les vainqueurs furent Mmes Benoit Garand et Edmond Beaupré, MM. F. Morin et N. Boulet.

Un cendrier, vendu sur billets de 1 à 50 cents, échut à M. Jules Légaré. Un gros jambon fut tiré aux dés et chaudement contesté; finalement, M. Alphée Labossière fut le favorisé du sort. M. Nolin, de Killarney, eut la bonne fortune de gagner une grosse bouteille de parfum, puis au jeu de bingo, le sort favorisa Mmes Henri et René Côté, Mlles Jeannine Boulet et Claire Labossière, MM. Arthur Paradis (2), A. Labossière, Athanase Lavoie, Théo Boulet, B. Garand, E. Beaupré et J. Hyrich. Mme Paul Toutant remporta le $5.00 pour la carte toute remplie.

Cordial merci aux personnes généreuses toujours présentes à ces activités paroissiales, mais surtout aux organisateurs de cette partie de cartes qui a obtenu un merveilleux succès.

Club 200

Au dernier tirage qui eut lieu récemment pour le mois de janvier, Mme Jack Hyrich, de Belmont, remporta le premier prix; le second alla à M. Jim Offer et le dernier à M. Lucien Nault.

Histoire de la paroisse

Copie du décret d'érection canonique de la paroisse St-Félix-de-Valois de Dunrea:

Louis-Philippe-Adélard Langevin, O.M.I., par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint Siège apostolique, archevêque de St-Boniface. Nous reconnaissons et érigeons par les présentes, comme paroisse catholique, sous le nom de St-Félix de Dunrea et sous l'invocation de St-Félix-de-Valois, dont la fête se célèbre le 26e jour de novembre, le territoire suivant: les districts six, cinq et quatre, dans les rangs seize, dix-sept et dix-huit, à l'ouest du premier méridien principal.

Pour être ladite paroisse catholique de St-Félix de Dunrea, Man., entièrement sous notre juridiction, à la charge par les curés ou desservants que nous ou nos successeurs jugeront à propos d'y envoyer, de se conformer en tout aux règles de discipline ecclésiastique établie dans cet archidiocèse, spécialement d'administrer les sacrements, de prêcher la parole de Dieu et de donner les autres secours de la religion aux fidèles de ladite paroisse catholique, enjoignant à ceux-ci de porter respect et obéissance auxdits curés ou desservants suivant nos prescriptions.

La paroisse catholique de St-Félix de Dunrea, Manitoba, est par les présentes canoniquement érigée et devient incorporée. Et par le seul fait du présent décret, ladite paroisse catholique de St-Félix de Dunrea, Man., devient une Corporation politique et incorporée en vertu du Chapitre XXIII du Statut du Manitoba, 38 Victoria, sanctionné le 22 juillet 1874. Sera le présent décret lu et publié au prône de la première messe conventuelle qui aura lieu dans ladite paroisse catholique après la réception dudit décret.

Donné à St-Boniface, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre chancelier, le 22e jour de mai, A.D. 1909.

(Signé)

Adélard, O.M.I.,
archevêque de St-Boniface.

Le Bureau International de l'Heure siège à Paris

La remise à M. Bernard Guinot, de l'Oscar de l'Exactitude, est l'occasion de rappeler le rôle du Bureau International de l'heure dont il est précisément le directeur.

La création du Bureau International de l'Heure a été suggérée par le général Ferrié en 1911, au moment où, la transmission radiotélégraphique des signaux horaires s'étant généralisée, le besoin d'unification s'était fait sentir. Officiellement créé en 1919, le B.I.H. fut installé à l'Observatoire de Paris, où il se trouve toujours. Tous les laboratoires et observatoires qui s'occupent de la mesure du temps participent à ses travaux. Le Temps Universel résulte de l'interprétation de toutes les mesures astronomiques mondiales: plus de 80 instruments, installés dans 24 pays, participent à sa définition. Le dépouillement des mesures, fait par ordinateur, permet la publication dans un délai d'un mois de l'heure définitive (en Temps Universel) des émissions de signaux horaires. De plus les coordonnées du pôle, dont la détermination simultanée est nécessaire, sont publiées dans le même délai.

Le maintien d'une échelle internationale de temps atomique a été confié au B.I.H. en 1967. Il impose des moyens de comparaison aussi précis que la technique le permet, entre les heures de 15 laboratoires fonctionnant dans 14 pays participants.

Ajoutons que le rôle coordinateur du B.I.H. devient de plus en plus important. Son objectif présent est la synchronisation mondiale des temps atomiques avec une précision très poussée. Plusieurs laboratoires situés en Grande-Bretagne, en Italie, en Tchécoslovaquie et aux Etats-Unis prennent actuellement les mesures nécessaires en vue de cette synchronisation.

(BNF 18-1-69)

Un service de conservation des films

Le service des archives du film, chargé de conserver dans les locaux construits dans l'ancien fort de Bois-d'Arcy, près de Versailles, les films qui lui seront remis en dépôt, a été inauguré en présence de M. André Holleaux, directeur du centre national du cinéma.

Un bâtiment d'une hauteur de 80 mètres, entièrement clos et revêtu de métal pour assurer l'isothermie, constitue le premier élément d'un vaste ensemble de conservation et de restauration des films. Un second bâtiment de conception identique, mais plus petit, est en cours d'achèvement. La capacité de stockage globale du premier élément est d'environ trois cent mille boites de films de sécurité. Un laboratoire sera édifié à proximité pour la restauration des films endommagés.

Un programme d'extension permettra "de répondre aux exigences d'une éventuelle mise en vigueur de la loi du dépôt légal", a dit le responsable des archives qui a précisé d'autre part "que toute personne serait autorisée à entreposer dans ces locaux des longs et courts métrages de quelque nature qu'ils soient."

(BNF 21-12-68)

Saviez-vous que . . .

Selon une statistique récente, les voyages en Europe de l'Est ont gagné beaucoup de terrain au cours des dernières années; de plus en plus de Canadiens se rendent en URSS, en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Hongrie, en Yougoslavie, en Roumanie et en Bulgarie. Certains touristes revenant d'Europe de l'Est se sont plaints d'incidents fortuits qui les ont obligés à modifier leurs itinéraires ou qui leur ont causé des déceptions. Toutefois, des voyageurs aguerris affirment que si un touriste prépare avec soin son voyage, tous ces inconvénients peuvent être évités.

— No 591 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2		■				■	■				■	
3			■							■		
4				■					■			
5					■			■				
6		■				■	■				■	
7		■				■	■				■	
8					■			■				
9				■					■			
10			■							■		
11		■				■	■				■	
12												

HORIZONTALEMENT

1—Affaiblissement de la force nerveuse.
2—Négation. — Verbe latin.
3—Usages. — Essayée. — Interjection.
4—Au bout de peu de temps. — Suinter. — Textile.
5—Verbe gai. — En les. — Fosse pour les grains.
6—Préfixe. — Venus au monde.
7—Verbe latin. — Préfixe qui signifie huit.
8—Lettre grecque. — Sym. du sodium. — D'être.
9—Transpire. — Terminé. — Progrès (renversé).
10—Possède. — Sel de l'acide iodique. — En chien.
11—Sans inégalités. — Genre de légumineuses.
12—Recherches hésitantes.

VERTICALEMENT

1—Qui rend neutre.
2—Pronom. — Affirmation.
3—Premier. — Donne à manger. — Note.
4—Emission de la bouche. — Greffa. — Fille de Cadmus.
5—Hommes ignorants. — Equerre. — Herbe fauchée et séchée.
6—Sans vêtements. — Maison d'oiseaux.
7—Tiens. — Recueil de bons mots.
8—L'avant-veille de demain. — Numéro. — En outre.
9—Saison. — Arides. — Epoque.
10—Venu en vie. — Suites de noms. — Consonnes.
11—Genre de liliacées.—Rayon.
12—Qui s'occupent de l'étude et de la description des divers peuples, au point de vue des manifestations matérielles de leur activité.

— SOLUTION DU PROBLEME No 590

■ **Horizontalement:** 1. Homographies; 2. Obituaire — Tu; 3. Mêlée — Gicler; 4. Oser — Buste; 5. Literie — Ours; 6. Ot — Normal — Ut; 7. Gent — Balisai; 8. Mérite; 9. Tram — Si — Rusé; 10. 10111 — Noël; 11. Osséines — Eta; 12. Nées — Tâtai.

■ **Verticalement:** 1. Homologation; 2. Obésité — Rose; 3. Milet — Niaise; 4. Otèrent — Mies; 5. Gué — Ro — Il; 6. Ra — Birbes — Na; 7. Aiguemarine; 8. Pris — Ali — Ost; 9. Hectolitre; 10. Leu — Seulet; 11. Eté — Rua — Taâ 12. Surestimerai.



En 1968, dans la seule région de Montréal, les meurtres ont augmenté de près de 50 pour cent sur l'année précédente, soit un total d'au moins 75 meurtres. Les autorités en attribuent la cause à l'abolition de la peine capitale pour une période de cinq ans ainsi qu'aux règlements de compte entre les différents groupes de la pègre. (Photo TTS)

☆ ☆ ☆

Les meurtres ont augmenté au pays

OTTAWA — Le nombre de meurtres et d'homicides a augmenté au cours du premier semestre de l'abolition partielle de la peine capitale, révèlent les statistiques. Le Canada a adopté la loi d'abolition de la peine de mort pour une période de cinq ans.

C'est un des premiers partisans de l'abolition, M. Barry Mather, député néo-démocrate de Surrey, qui a soumis ces chiffres le 14 janvier.

La querelle des partisans et adversaires du projet d'abolition a atteint son point culminant le 29 décembre 1967, alors que la loi supprimait pour jusqu'au 29 décembre 1972 la peine capitale, sauf pour les meurtres de policiers et de gardiens de prison.

A la demande de M. Mather, le Bureau fédéral de la statistique a donné les chiffres suivants:

— Le nombre de crimes a grimpé de 122 pendant le premier semestre de 1967 à 141 pendant le premier semestre d'essai de l'abolition.

— Le taux des meurtres a monté de .007 pour mille à .008 pour mille dans la population âgée de sept ans et plus.

— Le nombre d'hommes victimes de meurtres a sensiblement augmenté, tandis que celui des femmes baissait légèrement.

— Le nombre des suspects âgés de 20 à 29 ans a augmenté.

— Le nombre de victimes âgées de plus de 50 ans et de moins de 20 ans a également augmenté.

Au cours d'une entrevue, M. Mather a déclaré que pour une période si courte, ces chiffres ne pouvaient constituer un argument pour ou contre la peine de mort.

"Mon intérêt est de sauver des vies, a expliqué le député. Si nous le pouvons en maintenant la loi, je crois qu'il est important de le faire. Autrement, il faut nous en débarrasser".

Chiffres comparatifs

Pendant la période d'essai, a souligné M. Mather, il est essentiel de considérer le taux de meurtres et le nombre de cas.

Pour les 141 meurtres commis en 1958, 115 personnes ont été accusées, soit une proportion de 81.6 pour cent. Au cours de la même période de 1967, 84 personnes avaient été mises en accusation pour 122 meurtres, soit une proportion de 68.9 pour cent.

Comparativement à 1967, les accusés se répartissaient ainsi en 1968: 88 adultes masculins (71); 14 adultes féminins (8); 12 garçons (4) et une fille (1).

Alors qu'en 1967, le nombre de meurtres totalisait 110, les meurtres multiples portaient le total des victimes à 122. En 1968, le total a été de 129 meurtres avec 141 victimes.

En 1967, le meurtre se doublait d'un autre acte criminel dans 12 cas comparativement à 27 en 1968. Dans la catégorie de 20 à 29 ans, le nombre de suspects a grimpé de 35 à 50.

Dans la catégorie des plus de 50 ans, 31 personnes ont été victimes de meurtres en 1968 contre 26 en 1967. Chez les moins de 20 ans, on relève 31 victimes en 1968 pour 25 en 1967.

Les Floralies internationales

Les 3e Floralies internationales de Paris doivent se dérouler dans le bois de Vincennes du 23 avril au 5 octobre 1969 sur un terrain de 28 hectares.

L'exposition promet, selon les organisateurs, de dépasser en ampleur et en intérêt toutes celles qui ont été réalisées jusqu'à présent. "Fleurs de France et du Monde" est le thème général retenu. Le public pourra alternativement, côtoyer, traverser ou surplomber les présentations florales, qu'il s'agisse des grands parterres de plein air ou de ceux, plus intimes, conçus à l'intérieur de patios ou de pavillons.

Bleuets, coquelicots, sauges et nigelles accueilleront le visiteur sur le thème "Fleurs des bois et des campagnes". Les nymphéas américaines et le lotus égyptien envahiront le jardin des plantes aquatiques. Une chênaie et une pinède de 3 hectares abriteront rhododendrons et azalées, tandis qu'une "vallée de fleurs" réservée aux tulipes, myosotis et pensées jusqu'en mai, aux mufliers, giroflées et pavots jusqu'en juin, et enfin aux rosiers, géraniums et verveines pendant l'été, permettra de montrer les ressources de l'horticulture mondiale.

Sitôt l'exposition terminée, le terrain deviendra jardin public. Il s'agira du premier véritable espace vert permanent créé sur le territoire de la Ville de Paris depuis un demi siècle.

(BNF 14-12-68)

Venus, la mystérieuse!

PARIS — Vénus la mystérieuse, Vénus, cette inconnue. Ces expressions restent parfaitement valables en début de 1969 et c'est bien pourquoi cette planète, appelée poétiquement l'étoile du berger, est à nouveau la cible des engins spatiaux. Les "Venuski" soviétiques et "Mariner" américains qui l'ont "auscultée" depuis 1961, les observations des astronomes et les sondages par radar de cette planète, pourtant la plus proche de la Terre puisqu'elle s'en approche, dans les conditions les plus favorables à près de 40 millions de kilomètres, n'ont permis que de lever très modestement le voile épais qui la recouvre. Voile est bien le mot. L'atmosphère épaisse qui enveloppe Vénus empêche les astronomes de voir la planète à nu. Ils n'en connaissent aucun trait. Les planètes laissent supposer qu'elle a un relief, mais certains savants pensent qu'elle n'en a aucun, étant couverte par une couche uniforme qui pourrait être du pétrole...

On ne dispose pour Vénus que d'une carte d'identité sommaire. La distance de Vénus au Soleil est de 108 millions de kilomètres. Elle tourne autour de lui en 225 jours à la vitesse relative de 35 km sec. Son diamètre est de 12,300 km et son volume est égal au 9-10e de la Terre.

"A première vue, à la grande déception des Terriens, Vénus ne semble pas très hospitalière, car elle est très chaude". Déjà les observations des astronomes par l'étude spectrale, avaient montré que les températures pouvaient y atteindre 200 degrés. Le Mariner-5 américain a transmis pour Vénus des températures supérieures à 400 degrés de quoi faire fondre facilement le plomb et le zinc. Vénus serait donc un enfer. En fait les savants sont loin de s'accorder sur ce chiffre. Heureusement, la sonde soviétique Vénus-4, qui est descendue en douceur dans son atmosphère a enregistré une véritable désescalade des températures allant des couches supérieures de l'atmosphère vénusienne vers le sol. Scientifiquement cela n'a rien de paradoxal. Vénus, qui est beaucoup plus proche du Soleil que la Terre, de près de 50 millions de kilomètres, en reçoit donc une énergie beaucoup plus grande. Mais comme la densité de l'atmosphère vénusienne est très forte, une partie de cette chaleur est emmagasinée par elle avant de parvenir jusqu'au sol. Vénus serait donc recouverte comme par une espèce de couverture bien chaude. En dessous les températures seraient beaucoup plus clémentes.

L'atmosphère de Vénus est très dense, et irrespirable pour les humains. La sonde Vénus-4 avait trouvé que la pression de l'atmosphère au niveau du sol de Vénus était de 17 à 20 fois supérieure à celle régnant à la surface de la Terre, au niveau de la mer. Ce qui surprit beaucoup les astronomes qui l'avaient calculé beaucoup moins forte. Mariner-5 a été encore plus formel. Sur la base des renseignements qu'il a transmis, les savants américains ont avancé une pression de 75 à 100 fois celle régnant à la surface de la Terre. C'est là une pression qui règne à quelque 800 mètres de profondeur dans les mers. Aucune coque de sous-marin actuel n'y résisterait. Seuls, les engins spatiaux d'exploration, les bathyscaphes ne sont pas écrasés par elle. On pourrait dire que Vénus étreint très fort jusqu'à l'étouffement. Et l'image pour les humains est exacte. Ils ne pourraient vivre dans l'atmosphère de Vénus — Toujours si les renseignements transmis par les sondes spatiales ne sont pas entachées d'erreur. En effet, le gaz carbonique constituerait les 90 à 95% de cette atmosphère. La teneur en oxygène n'y serait que de 0/4 0/0. Rappelons que l'atmosphère terrestre comprend 21% d'oxygène, 0/03% seulement de gaz carbonique et surtout 78% d'azote. Les appareils de Vénus-4 n'ont pas décelé la présence d'azote dans l'atmosphère de Vénus. Et l'eau, ou plutôt la vapeur d'eau dira-t-on? Pas plus de 1.6% a annoncé Vénus-4.

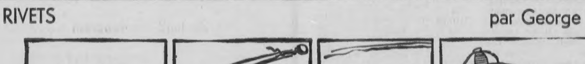
Dans ces conditions — et dans la mesure où les renseignements acquis jusqu'à présent sont exacts, la vie existe-t-elle sur Vénus? C'est la question que l'on se pose depuis toujours. A première vue, la vie ne pourrait exister sur Vénus que sous la forme de micro-organismes. Soviétiques et Américains ont fait vivre, sur terre, dans des chambres de simulation spatiale, reproduisant les conditions vénusiennes, des microbes et des bactéries. Mieux encore, ils ont constaté qu'ils se reproduisaient et proliféraient. C'est pourquoi Vénus-4, et probablement Vénus-5, a été entièrement stérilisée pour ne pas provoquer une contamination de Vénus . . .

Sur terre, des microbes ont résisté à des températures supérieures à 130 degrés et des bactéries ne sont pas mortes tout en étant soumises à des pressions allant jusqu'à 100 atmosphères. On en a trouvé également dans l'eau irradiée des réacteurs nucléaires . . .

L'existence d'une microflore vénusienne est également acceptable au point de vue de la composition de l'atmosphère de Vénus. Cette micro-flore pourrait même être assez variée. Sur terre, les savants ont réussi la culture d'algues et de plantes dans une atmosphère où l'oxygène était encore plus réduit que sur la Terre.

Enfin, s'il existe des Vénusiens ils sont bien différents des Terriens.

Serge Berg (AFP)





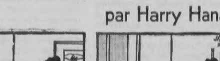








LOUIE













L'Italie: pays des autoroutes

ROME — Le touriste pressé, celui qui n'a que quelques jours pour visiter l'Italie, n'a pas d'autre choix que d'emprunter les autoroutes de ce pays. En plus d'offrir une grande sûreté, elles sont rapides, efficaces et traversent l'Italie du Nord au Sud et se fraient un chemin... dans des paysages inoubliables.

Le visiteur, même s'il perdra le contact intime avec l'Italie rurale, pourra consacrer davantage de temps à la visite des villes et des principaux centres touristiques.

Il n'est peut-être pas à la connaissance de tout le monde que c'est en Italie qu'a été construite la première autoroute.

L'idée de bâtir une route avec des caractéristiques spéciales et exclusivement réservée aux véhicules à moteur remonte à 1921. A telle époque, pareille conception n'avait même pas été envisagée en Amérique où l'automobile était d'usage courant. En Italie par contre, dès 1925, il était possible de voyager de Milan vers la région des Lacs en parcourant la première autoroute au monde.

A la veille de la deuxième guerre mondiale l'Italie possédait 500 km d'autoroute.

Vingt ans devaient s'écouler avant que la question des autoroutes ne revint sur le tapis pour être examinée à la lumière de nouvelles exigences. C'est en 1955, sous l'influence de l'opinion publique et d'organisations intéressées à résoudre le tions intéressée à résoudre le problème soulevé par le nombre toujours croissant des véhicules, que la première loi sur les autoroutes et leur système de concession tricennale fut approuvée en Italie. Cette loi prévoyait l'allocation de 100 milliards de lires repartis dans 10 ans et une contribution gouvernementale ne dépassant pas le 40% du coût de construction.

Grâce à ce plan il fut possible de commencer la construction de plusieurs autoroutes et, entre autres, de la plus importante, l'Autostrada del Sole.

Pourtant le nombre des véhicules à moteur en circulation ne cessait de s'accroître à un rythme exceptionnel, et en 1955 un million et deux cent mille véhicules étaient enregistrés en Italie, ce qui représente une moyenne d'une voiture par 41 habitants. Aujourd'hui la moyenne est d'une voiture par 6 habitants et le nombre d'automobiles enregistrées a atteint le chiffre de 7 millions et demi.

En 1967, des plaques d'immatriculation ont été distribuées à un million et deux cent mille automobiles, ce qui représente une augmentation de 14.5% sur 1966. Il a été calculé que dans dix ans on atteindrait le chiffre de 18 millions de véhicules.

En 1961, la circulation en Italie frisait l'état critique et il devint absolument nécessaire d'y remédier immédiatement. Une nouvelle loi fut promulguée: Le Plan de Construction des routes et autoroutes, par laquelle le gouvernement s'assurait l'obligation de rembourser le 40% du coût total, pour une période de 30 ans, aux compagnies privées engagées dans la construction des autoroutes. Ce Plan introduit pour la première fois en Italie la formule Travail pour le compte du gouvernement. Il donnait aussi l'avantage de pouvoir éviter les limitations du budget de l'Etat et la lenteur habituelle du fonctionnarisme.

En même temps la Società delle Autostrade de l'Institut pour la Reconstruction Industrielle (IRI) se vit attribuer un rôle important avec l'adjudication de contrats pour la construction de 2,230 km d'autoroute, ce qui représente presque le 50% du total prévu par le Plan (5,000 km).

En moins de 11 années la Società delle Autostrade a accompli un excellent ouvrage en ouvrant au trafic plus de 15,000 km d'autoroute. Quatre cents kilomètres sont en voie d'achèvement et un autre 300 km en voie d'adjudication.

L'Autostrada del Sole est certainement le plus important des travaux accomplis. Cette magnifique autoroute, reliant Milan à Naples, a joué et continue de jouer un rôle décisif en rapprochant le Nord industriel aux marchés du Sud et en attirant un nombre toujours croissant de touristes.

Les autres autoroutes d'importance sont la Milano-Bergamo-Brescia, Milano-Lacs, Genova-Serravalle, Genova-Savona, Genova - Rapello, Bologna-Ferrara, Bologna-Ancona (première partie de l'autoroute Adriatica qui reliera le Nord à Bari) et la Napoli-Avellino qui sera prolongée jusqu'à Bari.

A ce réseau de routes construites par le groupe IRI il faut ajouter celles déjà construites ou en voie de construction par des entreprises privées et par le gouvernement: la Torino-Milano, la Brescia-Venezia, la Milano-Serravalle, la Napoli-Salerno sont déjà ouvertes au trafic; la Torino-Aosta, Torino-Piacenza, Brennero-Modena, Savona-Ventimiglia, Venezia - Trieste, Roma-Aquila, Salerno - Reggio - Calabria, et la Messina-Catania-Palermo sont en voie de construction. Dans les six dernières années l'Italie a construit en moyenne 208 km chaque année. Pendant la même période de temps l'Allemagne de l'Ouest en a construit 170 km, la France 127 km, la Hollande 39 km, et la Belgique 30 km.

En Italie, un total de 2,400 km d'autoroute ont été déjà complétés, 1,400 km sont en voie de construction et 800 km en voie d'adjudication.

Neuf cent soixante-quinze km seront construits par la Società delle Autostrade sous les termes d'une convention signée durant le mois d'octobre 1968 et prévoyant une dépense de 900 billions de lires italiennes. En 1972: avec ses 5,700 km d'autoroute, l'Italie possédera le plus grand réseau d'autoroute au monde.

Un autre aspect important dans la construction des autoroutes a été la diminution remarquable des accidents routiers. L'Italie est, en effet, le seul pays d'Europe où il a été enregistré une diminution de ces accidents pendant les cinq dernières années: 6.4% depuis 1962; tandis qu'en France on enregistrait une augmentation de 22%; en Angleterre une augmentation de 10.5% et en Allemagne de 3.3%.

La plus grande partie des 725 km d'autoroute qui devront être achevés avant 1972, sous les termes de la récente convention, sera construite dans le Sud de l'Italie où le gouvernement concentre ses ressources techniques et financières dans le but principal d'éliminer les poches de dépression sociale qui se dressent comme autant de déserts et d'obstacles sur la voie du progrès.

La construction de ce réseau d'autoroute est un élément essentiel pour établir un meilleur équilibre des ressources et du bien-être à travers tout le pays.

Roger Lacasse (dans l'Action)

Une découverte archéologique

On a retrouvé les traces du camp de la IXe Légion détruite par les Germains

WALDSHUT, Allemagne — Un camp de base romain qui a probablement été construit en l'an 15 ou 12 avant Jésus-Christ par la fameuse XIXe légion, au cours de travaux dans une carrière, près de Dangstetten, dans la circonscription de Waldshut.

Cette unité d'élite devait connaître un destin tragique. Elle fut l'une des trois légions qui accompagnèrent le général romain Publius Quintilius Varus, gouverneur de Germanie, qui fut attiré par Adminius, chef des Chérusques, dans la forêt de Teutobourg où les trois légions furent pratiquement anéanties en l'an 9. La plupart des légionnaires devaient trouver la mort souvent dans d'effroyables tortures. Varus se suicida en se jetant sur son glaive. Ce désastre militaire affligea si profondément l'empereur Auguste que durant ses nuits d'insomnie — assure-t-on — on l'entendait crier: "Varus, Varus, rends-moi mes légions!"

Selon l'Office d'histoire ancienne de Fribourg, ce camp présente de nombreuses particularités. C'est la première fois que les archéologues auront l'occasion d'étudier complètement dans cette région, un camp de base de légion romaine. Ceux qui se trouvaient à Augsbourg et à Strasbourg se trouvent en effet sous des ruines médiévales et ont été totalement détruits par les constructions qui leur ont succédé. Des armes, des monnaies, des vases de céramique ainsi qu'une plaquette en bronze portant l'inscription: "19e Légion" ont été notamment découverts.

Le Carnaval de St-Pierre remporte un grand succès

ST-PIERRE — Le Carnaval 1969, à St-Pierre, organisé par les étudiants de l'Institut Collégial, sous la direction de Bernard Gagné, président de l'école, réalisa un beau succès et recueillit la somme de $1,300.

Les citoyens de St-Pierre peuvent être fiers et félicitent tous les jeunes qui ont prouvé qu'avec une belle entente et du travail ça marche bien.

L'immense bonhomme de neige, sculpture de quelques copains, prouve du courage.

La présentation d'une boite à chansons, d'une soirée sociale et d'une heure d'amateurs bien organisées surent intéresser un nombreux auditoire.

Il y eut en plus des joutes de ballon-balai, hockey, curling et concours de "cribbage".

Le point saillant des trois jours du Carnaval fut la présentation des candidates et le couronnement de la Reine, Mlle Angèle Desrochers.

Les gagnants aux différentes activités furent comme suit: au curling — Aurèle Morrissette, Dave Casson, Ginette Catellier et Lynn L'Heureux; motos-neige — M. Gobeil, de Lorette, coupe donnée par Joe Dotremont; hockey — St-Malo; cribbage — Adonias Duval; concours d'amateurs — Jacqueline Pilotte, Elizabeth Warbanski, Gisèle Péloquin et Gisèle Forest; Trio — Madeleine Mulaire, Noëlla Classon et Diane Gobeil.

Boite à chansons

Au-delà de 250 jeunes et moins jeunes assistèrent à un spectacle très intéressant le 21 février dans la salle du Centre Récréatif de St-Pierre, lorsque les organisateurs du Carnaval offrirent une Boite à chansons.

En vedette, Mlle Joanne Gosselin, jeune fille de 16 ans, sut captiver l'intérêt de la foule avec son beau choix de chansons telles que l'"Indien", "Quand tu t'en iras", "Viens dans la rue" et "Ce soir ils vont s'aimer".

Gérard Curé, que les gens de St-Pierre connaissent si bien, amusa l'auditoire avec un Pot-Pourri bien rendu, ainsi qu'avec "Marchant dans la plaine" et "Un baiser de toi".

Une quinzaine d'autres jeunes garçons et filles exécutèrent les chants qui rendirent la soirée très joyeuse.

Les gens qui n'étaient pas là ont vraiment manqué quelque chose!

Les candidates qui furent présentées étaient Mlles Géraldine Houde, Lynda Hiebert et Gisèle Catellier — Mlle Angèle Desrochers était absente.

Motos-neige

Le 20 décembre, des résidents de St-Pierre décidèrent de former un club pour toutes personnes intéressées aux motos-neige. Ce club comprend 24 membres qui incluent 20 familles, rendant le nombre de participants à 125.

Le club accepte tout résident de la Municipalité de Salaberry seulement.

Les intentions du club sont de tenir les motos-neige occupées afin d'en faire un sport qui amusera les jeunes et adultes.

Un local pour le club est situé sur le bord de la Rivière au Rat où les membres peuvent organiser des rencontres et des soirées et servir un café.

Un grand rallye organisé par ce club eut lieu le 2 mars.

Hockey

Le dimanche 2 mars après-midi, à l'aréna du Centre Récréatif de St-Pierre, les Voyageurs du Collège connurent une défaite sous le jeu habile des Braves de St-Pierre. Ce fut la partie finale entre les Voyageurs et les Braves qui éliminèrent les joueurs du Collège après la cinquième partie.

La rivalité est vive entre ces deux équipes, ce qui a rendu les cinq parties très intéressantes, et l'enthousiasme des supporteurs éclata plusieurs fois. L'aréna de Saint-Pierre était remplie à capacité. Le beau hockey finit par se faire connaître.

Malgré les petites notes de G. L. du Collège, dans "La Liberté et le Patriote" de la semaine dernière, qui soulignait certaines mesquineries des Braves et l'indolence des arbitres durant la série, nous espérons que les Voyageurs viendront encourager les Braves qui doivent maintenant rencontrer les "gros" de Steinbach.

R. Marquis

Ste-Amélie

Assemblée paroissiale

A l'assemblée paroissiale annuelle qui eut lieu le dimanche 16 février, M. Georges Casavant agissait comme président et Mme Agnès Vandenbosch comme secrétaire. Les différents rapports du Conseil paroissial, de la Ligue des Femmes Catholiques, du Club des Jeunes et des Dames de Ste-Anne furent présentés.

Mme Lucille Gagnon, en quelques mots, encouragea les gens à assister aux cours de catéchèse donnés à Ste-Amélie, Ste-Rose-du-Lac et Laurier.

MM. Jean Pinette et Léopold Roussin furent nommés membres du Conseil paroissial, remplaçant MM. A. Vandepoele et Gérard Verhaeghe, sortant de charge. M. R. Gagnon souhaita la bienvenue aux nouveaux membres et remercia les membres sortant de charge pour leur dévouement.

Un comité de bingo comprenant MM. et Mmes Jean Pinette, G. Vandenbosch, Lévis Grandbois et A. Vandepoele fut nommé, et un groupe de jeunes offrit son aide.

Le R. P. D. Bourbonnais expliqua le rôle d'un diacre dans une paroisse; comment chaque chrétien (homme ou femme) peut être fier de pouvoir servir sa communauté. Soeur M. Béchard encouragea les paroissiens à aller de l'avant.

Bingo

Félicitations aux gagnants suivants à l'occasion du bingo du dimanche 2 mars: M. J. Chaput (2), Mme R. Vandepoele (2), Mme George Zastre (2), M. Amédée Pinette, M. William Zastre, Mme Fitzpatrick (2), Mme A. Haselbeck, Mme Alice Pinette, Mme J. Delveaux et Mme Pete Vandenbosch. Le gros lot de $57.00 en 57 numéros ne fut pas gagné, ni le 2e en 45 numéros.

Au prochain bingo, le 23 mars, la ligne du haut sera de $15.00 en 15 numéros.

Le prix d'entrée alla à Mme H. Vandepoele et le prix des membres à M. Daniel Neault. La dernière partie fut gagnée par Mme D. Neault.

La Broquerie

Rallye-guide

Le dimanche 23 février, à midi et demi, les Guides de La Broquerie, accompagnées de leur cheftaine et de leur aumônier, quittaient la salle Roy à bord d'un autobus scolaire pour se rendre au Rallye-guide au sous-sol de l'église Christ the King.

Le thème du ralliement étant "Bâtir la paix . . . dans la joie", l'après-midi se passa donc dans la gaieté. Le tout fut entremêlé de chants, saynètes et jeux organisés afin que les guides de tout le diocèse puissent se mêler, se rencontrer et surtout fraterniser. Après de tels amusements, nul doute que le souper fut dégusté avec appétit.

A cette occasion il y eut distribution des brevets; trois brevets de 1ère classe et deux de 2e furent décernés à quelques-unes de la paroisse. Mme H. Granger, cheftaine, et Mme J. Gauthier, assistante-cheftaine, reçurent leur diplôme de titularisation. Vint ensuite une étape importante pour notre mouvement, l'affiliation officielle de notre Compagnie. L'aumônier diocésain, M. l'abbé F. Juneau, bénit l'étendard, puis Mme la Commissaire diocésaine présenta le diplôme qui fait que la Onzième Compagnie Youville de La Broquerie fait maintenant partie de l'Organisation Mondiale des Guides.

Toutes apprécièrent l'allocution de Mgr A. Hacault, qui encourage les Guides à continuer le Mouvement qui peut leur aider à vivre leur foi dans le monde d'aujourd'hui, puis ce fut le chemin du retour. Les guides de la paroisse n'ont pas regretté leur après-midi; elles en sont revenues plus enthousiasmées que jamais.

Un merci sincère à tous ceux et celles qui ont rendu possible le Ralliement-Guide 69.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Louis Laurencelle en convalescence à la maison.

Hockey

Eliminatoires provinciales — seniors: le 28 février, à La Broquerie, La Broquerie 6, St-Eustache 5 (en temps supplémentaire).

Semi-finales — seniors: le 27 février, à Morris, La Broquerie 6, Morris 3; le 2 mars, à La Broquerie, La Broquerie 7, Morris 4. La Broquerie gagne la série 3 parties à 2.

Finales — seniors: les finales débuteront le jeudi 6 mars à La Broquerie contre Dominion City.

Si Dieu prend soin des oiseaux du ciel, il ne les nourrit pas en cage! (Saint Augustin)

Crue des eaux de la Rouge et de l'Assiniboine comme en 1966

Le bureau du contrôle et de la conservation des eaux vient d'annoncer qu'on s'attend à ce que la crue des eaux des rivières Rouge et Assiniboine n'atteindra pas le niveau des digues primaires du Grand-Winnipeg, grâce au canal de diversion dont l'embouchure est à St-Norbert. On prévoit un écoulement de 78,000 pieds cubes d'eau à la seconde à cet endroit: 32,000 passeraient dans le canal et 46,000 couleraient dans la rivième même. Cette dernière recevrait en plus les 12,000 pieds cubes provenant de l'Assiniboine.

Sans le canal de la rivière Rouge, le niveau de l'eau à la station des pompes de la rue James s'élèverait à 25.8 pieds et poserait un grave danger d'inondation. Les seuls quartiers résidentiels qui pourraient être endommagés seraient ceux situés entre les digues et la rivière Rouge sur les rues Tait et Scotia à West Kildonan, certains jardins maraîchers de St-Vital et des parties basses des parcs Windsor et Niakwa, des terrains de golf et de stationnement situés le long des rivières.

En dehors des limites du Grand-Winnipeg, le barrage et le réservoir de Shellmouth serviront au contrôle des eaux du bassin de l'Assiniboine en Saskatchewan.

La vallée de la rivière Rouge au sud de la ville connaîtra sans doute une crue semblable à celle de 1966. Les digues encerclant les communautés d'Emerson, St-Jean-Baptiste, Letellier, Morris et Rosenort sont à peu près complétées, celles de St-Adolphe le sont à 40 pour cent. Toutes ces digues peuvent être mises en état de service dans un très bref délai.

Sous l'égide de la Commission de la rivière Rouge, un grand nombre de maisons et de bâtiments ont été déménagés à des endroits plus élevés pour leur protection.

St-Laurent

Remerciements

La famille Alexis Coulliou désire remercier très sincèrement les Pères Brossard, Lebel et Parent, les Soeurs Franciscaines Missionnaires, l'organiste, Sr Loretta Chartrand, le maître de chant, M. François Gratton, les parents et amis et toutes les personnes qui, soit par envois de cartes, offrandes de messes, fleurs ou de toute autre façon, lui ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de Soeur Yolande, F.M.M.

Séminaire à Gimli

Les 21, 22 et 23 février, 21 dames de la paroisse participèrent à un séminaire tenu à Gimli, sous la direction de Mme Rita Lécuyer et M. Roland Marcoux, de Nesbitt Educational Enterprise Ltd. On fit mention des problèmes qui existent dans la paroisse, et l'on discuta sur les moyens qui s'offrent comme solutions. On parla aussi du rôle que les femmes de St-Laurent devront jouer dans leur paroisse.

Malades

M. Edmond Verrier, qui a été admis à l'hôpital général de Winnipeg pour soins médicaux, est maintenant de retour à la maison.

M. Laurent Prairie a passé quelques semaines chez lui après un séjour d'environ trois mois à l'hôpital général St-Boniface où il est retourné le 22 février pour autres soins médicaux.

Mmes Gareau et Joseph Perrault sont aussi malades.

Prompt rétablissement à tous ces malades.

Hockey

Voici les résultats des parties de hockey des équipes seniors: 1ère partie d'exhibition, Oak Point 1, St-Laurent 11; 2e partie, à Poplar Point, St-Laurent 1, Newton 2 (temps supplémentaire); 3e partie, Poplar Point 10, St-Laurent 0.

Incendie

Le 6 février, un incendie détruisit la maison des frères Connelly. Ils ont pu épargner des flammes une partie de l'ameublement.

Cours d'art culinaire

Un cours d'art culinaire, gracieuseté du département d'Agriculture, est donné à l'école secondaire par Mlle Barbie Body. Trois autres leçons auront lieu. Toutes les dames intéressées sont bienvenues.

Décès

Au Manitoba

ST-BONIFACE —

Mlle Rita-M. Beauchamp

Est décédée à Montréal le 19 février 1969, Mlle Rita Marguerite Beauchamp, fille de M. Euclide Beauchamp. Elle fut inhumée le 22 février au cimetière de la Côte-des-Neiges.

La famille Beauchamp a résidé à St-Boniface pendant de nombreuses années. Mlle Beauchamp a fait ses études à l'Académie St-Joseph.

• • •

Mme Albéric Gauthier

A Nashua, New Hampshire, E.-U., le vendredi 28 février, est décédée, à l'âge de 71 ans, Mme Albéric Gauthier, née Marie-Rose Olivier. Les funérailles eurent lieu le 4 mars.

Mme Gauthier laisse dans le deuil, outre son mari, cinq fils et une fille; deux soeurs, Mmes Joseph Joyal et Amédée Gratton, de St-Vital, et un frère, M. Euclide Olivier, de St-Boniface.

• • •

ST-LAURENT —

Sr Yolande, F.M.M.

Le 20 février est décédée à St-Laurent la Rév. Sr Yolande, F.M.M. (née Caroline Coulliou en France), âgée de 76 ans.

La défunte laisse dans le deuil un frère, Alexis Coulliou, de St-Laurent, et une soeur, Mme Antoinette Derrien, de Vancouver, C.-B.

Les funérailles eurent lieu en l'église de St-Laurent le samedi 22 février, à 10 h 30 du matin. Le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, chanta la messe de Requiem, assisté des RR. PP. P. Lebel et A Parent, O.M.I. Les porteurs furent MM. Omer Rainville, Jean et Joseph Coulliou, Adrien Chartrand, Jules Buors et Albert Combot.

L'inhumation eut lieu au cimetière des religieuses Franciscaines Missionnaires.

• • •

LA BROQUERIE, MAN.

Mme Henri Nicolas

Le mardi 18 février, à l'hôpital général St-Boniface, la mort est venue ravir à l'affection des siens, après quelques mois de maladie, Mme Henri Nicolas (née Fernande Massé), âgée de 55 ans.

Née à Montréal le 12 avril 1913, elle épousait M. Henri Nicolas, à Ferland, Sask., le 26 septembre 1938. Bonne épouse et mère de famille, elle se dévoua toujours pour les siens, et dépensa les dernières années de sa vie comme garde-malade.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, deux filles, Angélina, de Montréal, et Hélène à la maison; cinq fils, Gérard, de Rosa, Man., Ronald, de Lynne Lake, Ont., Guy, Claude et Raymond à la maison, ainsi que cinq petits-enfants.

Les prières furent récitées en l'église St-Joachim de La Broquerie, à 8 h 30, le vendredi soir, et le service funèbre fut chanté à 10 h le samedi matin. M. l'abbé Félicien Juneau, curé, officiait.

Les porteurs étaient MM. Gérard et Maurice Massé, frères de la défunte, Lucien Cyrenne, Eugène, Ernest et Joseph Nicolas, beaux-frères.

L'inhumation se fit dans le cimetière local. La Chapelle Funéraire Loewen était en charge des arrangements.

Sont venus de l'extérieur pour les funérailles, M. Gérard Massé de Gravelbourg, Sask., M. et Mme Maurice Massé, de Calgary, Alta, Mme Joseph Sincenne et Mme Béatrice Tobin, toutes deux de Val Marie, Sask.

• • •

En Saskatchewan

ST-BRIEUX —

M. Auguste Nedellec

M. Auguste Nedellec est décédé à l'hôpital de Melfort le 5 février après une courte maladie, à l'âge de 87 ans et 10 mois.

La messe de Requiem fut chantée par le R. P. J. Rivard, P.S.M., le 8 février en l'église paroissiale. Les porteurs étaient MM. Robert Puech (petit-fils du défunt), Albert Lejan, Dominique Rocher, Célestin L'Hénaff, Clément Gorin et Daniel Carfantan.

M. Nedellec est né à Plouard, Côtes du Nord, France, le 12 avril 1881. Le 7 juin 1907 il épousait Mlle Marie-Caroline LeFloc. En juin 1908 ils immigrèrent au Canada et s'établirent sur un homestead au nord-est du village. De 1919 à 1922, M. Nedellec fut forgeron au village, puis déménagea sur la ferme où il demeura jusqu'à sa mort.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux filles, Mme René Puech (Marie), de St-Brieux, et Mme Eugène Carfantan (Eugénie), de Saskatoon; deux fils, Pierre, de Melfort, et Victor, de Salmon Arms, C.B.; 18 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants. Lui survivent aussi trois soeurs, Victorine, Augustine et Eugénie, et trois neveux et nièce, tous en France.

En Ontario

Des écoles françaises pour anglophones

TORONTO — Un comité spécial sur les écoles françaises en Ontario a recommandé la création d'écoles élémentaires pour les élèves anglophones désireux d'apprendre les deux langues officielles du Canada.

Le comité a soumis son rapport jeudi dernier, 28 février, au ministre ontarien de l'Education, M. William Davis. Créé en novembre 1967, le groupe devait servir d'agent de consultation sur les écoles publiques secondaires de langue française.

Le comité avait soumis un premier rapport dont les principales recommandations ont pris force de loi au printemps 1968.

En 1965, M. Davis annonçait la création d'un programme intensif d'instruction française dans les écoles élémentaires. Le français était d'abord une option pour les élèves anglophones de 7e et 8e années, pour devenir graduellement matière d'enseignement à partir de la première année.

La législation provinciale a également prévu la création d'écoles élémentaires françaises, mais selon le comité, cette mesure ne garantit pas les nécessités des francophones.

Bien que les élèves de langue anglaise soient admis dans les classes destinées d'abord aux francophones, c'est insuffisant pour les parents qui veulent que leurs enfants apprennent le français de façon convenable, souligne le rapport.

Le comité recommande la désignation d'un vice-principal ou d'un contrôleur de langue française dans tous les cas où les classes françaises font partie d'une école dirigée par un principal anglophone.

Recommandations

Le comité a formulé 33 recommandations dont plusieurs se rattachent à l'élargissement de l'enseignement pour les francophones:

—Les écoles secondaires de langue française devraient entrer en contact avec les développements de la francophonie, du Canada ou d'ailleurs;

—Le gouvernement devrait créer un office de linguistique qui "étudierait les conditions linguistiques particulières du français comme langue maternelle et de l'anglais comme langue seconde".

—Dans les écoles françaises, le français devrait être la langue d'enseignement pour toutes les matières sauf les cours d'anglais;

—Les écoles françaises devraient offrir un programme de cours d'anglais en langue anglaise;

—Le ministère de l'Education devrait établir les bases d'un enseignement de l'histoire canadienne.

D'après les recommandations du comité, l'enseignement religieux devrait être laissé à la discrétion des commissions scolaires régionales qui consulteraient leur comité de langue française.

De plus, le comité a souligné le vide qui existe entre les écoles secondaires et le palier universitaire pour les francophones et préconise la création d'un comité qui étudierait les besoins de la population française au niveau post-secondaire.

Le rapport recommande enfin le recrutement de professeurs venant d'autres provinces et de pays francophones, la création d'une faculté de sciences de l'éducation à l'Université d'Ottawa et la création d'une école normale à l'université Laurentienne de Sudbury.

Au Manitoba

La Broquerie

Remerciements

M. Henri Nicolas et sa famille désirent remercier sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie de quelque façon que ce soit, lors de leur deuil récent.

Naissances

Au Manitoba

ILE-DES-CHENES —

Le 9 février: Irène-Laurette-Marie, fille de M. et Mme Roméo Lacroix, baptisée le 23 février. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Lacroix, oncle et tante de l'enfant.

• • •

LETELLIER —

Shane, fils de M. et Mme O. Lemay.

Dawn-Dianne, fille de M. et Mme Ronald Lemay.

Daren-Roger, fils de M. et Mme Denis Barnabé.

• • •

ST-LAURENT —

Le 23 janvier: Neil Arnold Clifford, fils de Clifford Leost et de Louise Mongin. Parrain et marraine, M. et Mme François Combot, oncle et tante de l'enfant.

Le 23 janvier: une fille à M. et Mme Albert McKay (Donna Rae Chartrand).

• • •

En Saskatchewan

CUT KNIFE —

Une fille à M. et Mme Roger Hamel.

Ferland

Journée "Baden Powell"

Le dimanche 23 février, 65 Scouts, Guides, Louveteaux et Jeannettes, accompagnés de leurs chef et cheftaines et de leurs parents, se sont rendus à Gravelbourg pour la Journée Baden Powell, organisée par M. l'abbé J. Strohoffer. Après le souper, chaque groupe prenait part à une soirée d'amateurs.

Cut Knife

En visite

M. et Mme Lucien Dupuis et leurs enfants ont assisté au mariage de leur nièce et cousine, Mlle Béatrice Forest, à M. Walter Guring, à North Battleford, le 15 février.

EN SASKATCHEWAN

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280
Regina, Sask.

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée mensuelle régulière d'affaires du Conseil Langevin no 4280 aura lieu le vendredi 14 mars, à 8 h du soir, à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina, Sask., à laquelle nous aurons un conférencier.

Félicitations

Au frère et à Mme Horace Jalbert à l'occasion de la naissance d'une fille.

Prompt rétablissement

Au frère Bernard Jeannotte, notre Grand Chevalier, qui a subi une opération dernièrement.

Vente de trèfles

La vente de trèfles cette année aura lieu le dimanche 16 mars.

La Caisse populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire Française de Regina Limitée aura lieu le dimanche 9 mars, à 2 h de l'après-midi, à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina. Tous les membres sont invités.

L'A.C.F.C.

Félicitations aux nouveaux officiers du Cercle local de l'Association Culturelle Franco-Canadienne de Regina, élus lors de la dernière réunion générale de ce Cercle au mois de janvier: Guy Duperreault, président; Raymond Huel, vice-président; Albert Dubé, secrétaire-trésorier; Joseph Girardin, Robert Revet, Robert Cousin, Louis-Laurent Béchard et Armand Audette, conseillers.

Souper aux fèves

Le souper aux fèves, à la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina, aura lieu le vendredi 21 mars à la salle, 2517, 25e avenue, Regina, de 5 h à 7 h p.m.

P. K.

Zenon Park

Bonspiel

Le bonspiel de curling de la localité eut lieu au Club local durant la semaine du 16 au 22 février. Quarante équipes y participèrent, dont 12 de la paroisse. Un bon nombre de personnes suivirent chaque joute avec intérêt. Même ceux des centres des alentours y passèrent plusieurs heures, visitant de temps à autre le cafétéria que certains membres du club dirigeaient.

Les gagnants des premiers prix furent MM. Henri Fortier, Robert Lindsay, Laurent Fortier, Ira Bradshaw et René-E. Fortier.

Un merci spécial fut adressé à M. Marc Bernard, qui, comme président du club, se dévoua sans compter pour la parfaite réussite de ce bonspiel.

Conseil des étudiants

Les élèves de la 7e à la 12e année de l'école du village se réunissaient il y a quelque temps pour former un Conseil des étudiants, dont les fonctions seraient principalement d'établir de plus grandes communications entre élèves et parents. Ce conseil se compose comme suit: principal, M. J. Herman; président, M. George Nessman, fils; vice-président, M. Martin Laforge; secrétaire-trésorière, Mlle Pauline Fortier; directrice sociale, Mlle Carole Vigeant; bibliothécaire, Mlle Linda Shoulak; directrice des sports des filles, Mlle Louise Perreault; directeur des sports des garçons, M. Emile Lalonde; rédactrice du journal, Mlle Dolorès Chamberland; directeur des soirées, M. Clément Dion.

Les élèves qui contribueront aux articles du journal et qui les reviseront seront: 12e année, Mlle Nicole Marchildon; 11e, M. Louis Soucy; 10e, Mlle Colette St-Amand; 9e, Mlle Solange Marchildon; 8e, Mlle Mariette Fortier; 7e, M. Daniel Hudon; aviseurs (10e année), Soeur Albertine; aviseurs (11e année), Soeur Claire.

St-Brieux

Çà et là

Le mardi 21 janvier avait lieu, à la salle paroissiale, un banquet de la Ligue de Chasse et de Pêche. L'invité d'honneur, M. Lloyd Remensco, du département des Ressources naturelles, présenta trois films sur le gibier et la sécurité de la classe. M. Alphonse Delorme fut le gagnant d'un trophée pour le plus lourd canard (3 livres et 4 onces), ainsi que du trophée pour chevreuil à queue blanche. M. Lawrence Harmon gagna le trophée pour le plus lourd oie (12 livres et 11 onces).

Le 31 janvier, la famille Lucien Leray déménageait à Allan, Sask., où M. Leray est employé comme mécanicien aux mines.

Ont dû recevoir des soins médicaux après une joute de hockey: Percy Peterkin, André Assié, Gérard et Joseph Bourgault. M. T. Gucenan, instituteur, passa quelques jours à l'hôpital de Humboldt, au début de février. L'état de M. Bill Murray, hospitalisé à Saskatoon, s'améliore.

Prompt rétablissement à Mlle Maria Valmont, patiente à l'hôpital de Birch Hills, à Mme Marie Dubreuil, en convalescence chez sa fille à Prince-Albert, et à Soeur Marie-Monique, qui dut cesser d'enseigner pour quelque temps à cause de maladie.

M. Jean Rocher a passé quelques jours à la maison et est retourné à l'hôpital de Birch Hills où son état demeure grave. Ses fils, Jean et Lucien, de Yellowknife, T.N.-O., sont au chevet de leur père.

Le 16 février avait lieu, à Pathlow, un bonspiel des Chevaliers de Colomb du Conseil Pape Jean XXIII. L'équipe gagnante fut celle de M. Dominique Rocher, de St-Brieux, comprenant M. Eugène Casavant, de Melfort, Mme Lorette Grégoire, de Pathlow, et Mme Denise Robert, de St-Brieux.

Sincères condoléances à Mme Caroline Nedellec et à sa famille à l'occasion du décès de M. Nedellec, survenu le 5 février.

Gravelbourg

Anniversaire de mariage

Le mardi 11 février, à la résidence de M. et Mme René Lorrain, M. et Mme Arthur Rivard célébraient leur 40e anniversaire de mariage. Les jubilaires sont nés à Ste-Gertrude, comté de Nicolet, Qué., et ont uni leurs destinées le 11 février 1929 à Franklin, New Hampshire, E.-U. Ils résidèrent d'abord à Fir Mountain et vinrent s'établir à Gravelbourg en 1964.

A la soirée qui se passa au jeu de cartes, des amis, ainsi que les six enfants des jubilaires, étaient présents: Thérèse (Mme René Lorrain), Cécile (Mme Raymond Gauthier), Jules et Léo, de Fir Mountain, Juliette (Mme Louis Nogue), de McCord, et Gisèle (Mme Emile Lagassé), de Gravelbourg. Ils étaient accompagnés de leur époux ou épouse.

De beaux cadeaux furent offerts aux héros du jour par leurs enfants et 14 petits-enfants. Un goûter, décoré pour la circonstance, fut dégusté à la fin de la soirée.

St-Denis

M. et Mme Robert Denis assistèrent aux funérailles de M. Lévesque (père de Mme Denis) qui eurent lieu en Colombie-Britannique. Ils en profitèrent pour y visiter des parents de Mme Denis.

Plusieurs personnes assistèrent au mariage de Mlle Darlene Boyenko, de Vonda, à M. Donald Denis, de St-Denis, qui eut lieu le 8 février en la cathédrale St-Paul. Il y eut réception et soirée dansante à la salle Marigold. Les nouveaux époux résideront à Saskatoon.

De nombreux parents et amis assistèrent au mariage de Mlle Yvette Lepage à M. Armand Gaudet en la cathédrale du Sacré-Coeur à Prince-Albert, le 14 février. Une réception et une soirée dansante eurent lieu au Coronet Motor Hotel. Les nouveaux époux résideront sur une ferme à St-Isidore de Bellevue.

Le 21 février avait lieu, au sous-sol de l'église de St-Denis, la 3e réunion-étude organisée par le Mouvement de la Famille Chrétienne. L'économie familiale, sujet à l'étude fut expliquée par un expert en la matière, M. Wes Roblin, de Saskatoon. La 4e réunion-étude aura comme thème "La foi".

M. et Mme Robert Denis désirent annoncer les fiançailles de leur fille, Hélène, à M. Dennis Sewell, de Saskatoon.

Prompt rétablissement à Mme Joseph Raymond, patiente à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Sr Marie-Germaine, de Montréal, visita sa mère malade, Mme Joseph Raymond, ainsi que ses frères, soeurs, neveux, nièces, tantes, oncles, cousins et cousines.

M. et Mme René Bénard eurent le plaisir de visiter M. le Dr Jean de Margerie (frère de Mme Bénard), de Sherbrooke, Qué., de passage à Saskatoon.

La francophonie

Récemment apparu le mot "francophonie" recouvre plusieurs réalités: le monde qui parle français, les "utilisateurs" de la langue française sans distinction de culture, de religion ou de race et également le mouvement qui pousse ce monde à prendre conscience de lui-même et à s'organiser. D'abord limité, l'intérêt porté un peu partout à la francophonie semble en tout cas grandir. C'est pourquoi nous avons demandé à un spécialiste de la question, Jean Lacouture, éditorialiste au journal "le Monde" d'exposer son point de vue. Cette "libre opinion" n'engage, bien entendu, que son auteur.

Le mot suscite des réserves. Et l'idée, dans la mesure où elle recouvre une politique, provoque des réactions mitigées. Non seulement de la part de ceux qui, émancipés d'un système de colonisation politique, craignent de lui voir se substituer une entreprise de colonisation culturelle; mais aussi dans des nations ou des groupes dont l'indépendance n'est pas en question, mais qui peuvent imaginer qu'à travers la langue peut se préparer une tutelle, voire certaines formes d'irrédentisme; enfin de la part des grandes puissances anglophones, inquiètes de ce qui leur paraît être une stratégie agressive, ouvrant la voie à d'autres formes de mobilisation — sur le front économique par exemple.

Appréhensions

Ces appréhensions provoquées par ce qu'il est convenu d'appeler la francophonie ne sont pas surprenantes et certaines d'entre elles sont compréhensibles. Fut-elle moins considérable que dans le passé, une puissance de la dimension de la France, conduite selon des principes où le sentiment national a une large part, ne saurait faire un geste ou déclencher une entreprise sans mettre en branle des souvenirs trop douloureux chez les uns, trop exaltants chez les autres. Saint-Just affirmait qu'on ne peut régner innocemment. Il est vrai aussi qu'on ne peut être innocemment une nation chargée d'histoire et pour laquelle le mot de grandeur n'est pas un néologisme.

Au surplus, la référence à la grandeur n'est pas ici déplacée. Il est vrai que pour un citoyen français, il y a des "parlants" français de par le monde — répartis sur tous les continents. Que tel ou tel de ces usagers d'un langage ait songé à en faire un lien, une source de communion et de cohésion, comment s'en étonner?

Parrainage

La "francophonie", comme politique, n'a pas eu Paris pour berceau. On pourra certes faire valoir que les inventeurs de cette "croisade", MM. Bourguiba et Senghor, sont des hommes d'Etat liés de très près à la culture — et, s'agissant du second, à la politique de la France. On ajoutera que le chef de l'Etat sénégalais donnait essor à cette idée en un temps où le premier ministre français était l'un de ses amis les plus fidèles et dont l'amitié remonte précisément à l'époque où les deux hommes enrichissaient, à l'Ecole Normale, leurs connaissances littéraires. Il serait alors juste d'objecter que l'autre "parrain" de la francophonie, M. Habib Bourguiba, entretenait, à l'époque où s'amorça l'entreprise, des relations plutôt amères avec Paris et que ses rapports personnels avec le chef de l'Etat français excluent l'idée d'une quelconque vassalité à l'égard de Paris.

C'est en novembre 1965, dans un discours prononcé à l'université de Dakar où il était l'invité du chef de l'Etat sénégalais, que M. Bourguiba lança l'idée d'une communauté francophone — thème que son hôte d'alors devait reprendre, en l'amplifiant, lors de la visite qu'il rendit au leader tunisien, l'année suivante. Peut-on parler de surprise? On peut dire en tout cas que les milieux officiels français affichèrent alors moins d'enthousiasme que d'embarras poli. D'abord parce qu'une initiative de ce type entraînait de lourdes responsabilités; ensuite parce qu'elle ne pouvait manquer de soulever des méfiances; enfin parce que l'origine étrangère de l'idée pouvait faciliter son succès, mais préoccupait ceux qui pensent immuablement en termes de centralisation napoléonienne et de primauté parisienne. Bref, on peut parler d'un accueil fait de ce que les parlementaires appellent des "mouvements divers".

Premières réactions

Dans certains pays étrangers, les réactions furent plus clairement négatives. A Alger, où l'on entretenait alors des rapports sereins avec Paris, les critiques fusèrent. L'Agence algérienne de presse parla ouvertement d'une entreprise néo-colonialiste, jugement nuancé depuis lors, d'une interview à l'autre, par MM. Boumedienne et Bouteflika, sans que jamais ces propos aient pris l'allure d'un ralliement. En Guinée, comme toujours, le ton fut plus âpre encore, et M. Sekou Touré ne se fit pas faute de déceler, dans la "francophonie" une tentative de résurrection de cette même Communauté à laquelle il avait refusé l'adhésion de la Guinée, le 30 septembre 1958. A Ottawa, on fut discret, mais l'approbation de dirigeants québécois fut trop éclatante pour ne pas inciter le gouvernement fédéral à une certaine méfiance.

Mais la réaction la plus hostile, au moins dans son expression, fut celle d'une personnalité américaine du Conseil exécutif de L'UNESCO, M. Benton, qui dans une conférence prononcée à Boston, le 16 août 1966, prononça un véritable réquisitoire contre une politique qui révélait, assurait-il, les arrières-pensées d'expansionnisme culturel de la seule nation qui fut capable d'une telle perversité. Le ton dont usa alors ce conférencier américain fut si vif qu'il entraîna une réaction indignée d'un professeur français, M. Robert Cornevin, dans "Le Monde", quotidien dont la sérénité, sinon la neutralité est traditionnelle en de telles matières. Réserve française, méfiances exprimées ici et là: ce qui avait paru se présenter à l'origine comme une croisade politique, tendant à la constitution d'un organisme actif et au déclenchement d'une véritable lutte d'influence, prit assez vite une autre tournure. La "francophonies", telle qu'elle ressortait en 1965 et 1966 des discours de MM. Bourguiba et Senghor, n'a pas véritablement pris son essor.

Du moins, elle est restée confinée au cercle — d'ailleurs très large — de l'Afrique d'expression française où, reprenant le flambeau transmis par MM. Bourguiba et Senghor, M. Hamani Diori, chef de l'Etat du Niger, s'en fait l'inlassable avocat.

En fait, la francophonie a changé de visage. Tandis que se jouait cette curieuse partie diplomatique où les principaux intéressés étaient surtout soucieux de garder le silence, une autre entreprise, voisine, sinon parallèle, prenait forme, de ce qu'on pourrait appeler la francophonie qualitative par rapport à celle, plus politique, plus opérationnelle, plus quantitative, dont il avait d'abord été question.

Un second courant

Quelques semaines avant le discours dakarois de M. Bourguiba, une autre manifestation s'était déroulée en effet, qui avait elle aussi pour objet principal la langue française: la biennale de Namur. Il s'agissait là moins de la langue de structure d'une coopération politique et d'une cohésion diplomatique que d'un instrument culturel. Peut-on dire que c'est de Namur plus que de Dakar que la francophonie a pris l'élan qui la porte actuellement? On peut soutenir en tous cas que si l'un des deux courants se fraie une voie malaisée à travers des obstacles croissants, l'autre se développe dans un climat d'harmonie.

Cette dualité de la francophonie — celle qui voit dans le français le moteur d'une coalition politique et celle qui le considère d'abord comme une richesse culturelle à préserver, enrichir et démultiplier — a trouvé une frappante illustration au mois de septembre 1968, à Versailles. Dans un délai de moins de deux semaines, en effet, on a pu assister à deux colloques ou congrès inspirés l'un du souci de regroupement politique autour de cette langue, l'autre de la préoccupation de préserver la pureté et d'assurer le développement du français en tenant compte de ses différents foyers.

Il serait trop simple d'opposer une politique centralisatrice dans le premier cas à une politique décentralisatrice dans le second; et les difficultés rencontrées à l'échelle des politiques, à la sérénité du travail des grammairiens. Peut-être vaut-il mieux considérer les deux entreprises comme complémentaires.

Parlementaires et linguistes

Le 26 septembre 1968 se tenait au château de Versailles la première Assemblée Générale de l'Association des parlementaires de langue française, dont le président était le sénateur luxembourgeois Victor Bodson, et le secrétaire général le député français Xavier Deniau.

Très vite, il apparut que cette nouvelle organisation aurait à faire face à des critiques et des méfiances. Etait-ce la sollicitude soudaine dont elle était entourée du côté officiel français qui pouvait donner à penser que, longtemps réservé à l'égard de la francophonie, le gouvernement de Paris avait adopté l'idée et allait lui donner l'impulsion de sa puissance? Plusieurs mises en garde contre les tentations diverses de la volonté de puissance se firent entendre, venant aussi bien de M. Bodson que de l'ambassadeur tunisien Mohammed Masmoudi. L'argumentation de ce dernier doit être retenue: elle met l'accent sur la solidarité des responsabilités qu'entraîne l'institution d'une francophonie active.

Commentant les propos tenus devant l'assemblée par le ministre français de l'éducation nationale, M. Masmoudi fit observer que la refonte totale du système d'enseignement français avait de trop fortes incidences sur la vie culturelle et politique des pays francophones pour que ceux-ci ne demandent pas un droit de regard sur les décisions de Paris en la matière. Voilà qui peut mener loin. Le diplomate tunisien ne manqua pas de protester de son souci de respecter la souveraineté française: mais il apparaissait bien qu'une communauté, fut-elle à base culturelle, entraîne obligations et sanctions, et qu'à tout élargissement répond autant de contraintes.

On ne saurait réduire l'Assemblée des parlementaires francophones à un conflit de responsabilités. Du discours inaugural de M. Edgar Faure à l'allocution finale de M. Malraux, qui dénonça "l'absurdité du conflit entre cultures vivantes", on échangea aussi des informations et des projets utiles: et l'absence du Québec, pas plus que celle de l'Algérie (témoignages des tensions et des méfiances inhérentes à l'entreprise) ne fit obstacle à l'élaboration d'un programme de libéralisation des échanges culturels qui doit trouver sa forme en 1969 à Tunis.

Deux semaines plus tard était réuni, toujours à Versailles, le Conseil international de la langue française. Là, il s'agissait moins de l'édifice projeté que du ciment de cette politique: la langue française. Ce n'était plus des parlementaires et des diplomates, mais des écrivains et des linguistes qui se rassemblaient. Il n'est pas certain qu'une dispute entre grammairiens soit toujours plus sereine qu'un débat entre politiques: mais les retombées de ces débats risquent d'entraîner des crises plus restreintes.

Les objectifs du Conseil international de la langue française — où sont représentées plus de vingt nations — sont:

a) d'éviter au français une croissance anarchique, le vouant à la désintégration par la prolifération;
b) de reconnaître sa qualité de langage international, appartenant aussi bien aux francophones étrangers qu'aux Français, et l'enrichir de tous les apports des pays où il est pratiqué;
c) de régulariser et d'harmoniser la pénétration du langage technique et scientifique en freinant le recours abusif — et souvent impropre — aux vocabulaires étrangers.

Il ne faudrait pas voir ici une attitude défensive, malthusienne, la création d'une sorte d' "interpol" linguistique vouée à la chasse aux néologismes et au "franglais". Il s'agit d'une tentative positive d'acquisition culturelle harmonisée et rationalisée, d'une ouverture du français à tous les horizons, de la fin du monopole de l'Académie Française. Sous l'impulsion de spécialistes comme le Belge Joseph Hanse et le Français Alain Guillermou, l'objectif est l'établissement d'un "français universel", défendu contre les agressions pseudo-scientifiques mais élargi et enrichi de "belgicismes" ou de locutions québécoises dont l'utilité et la saveur seraient reconnues, et de mots susceptibles de faire du français un langage propre à la recherche scientifique et à la technique. Ainsi est en cours d'élaboration un "glossaire du français universel", intégrant ou rejetant, avec la participation active de spécialistes d'une dizaine de pays francophones, locutions neuves et parlers de tous continents.

On ne prétend pas ici séparer le bon grain de l'ivraie, distinguer de la "bonne" francophonie des grammairiens et des linguistes celle, "perverse", des politiques. Mais on peut considérer que l'une peut ou doit avoir priorité sur l'autre. Peut-être l'hygiène doit-elle passer avant la stratégie — laquelle reste, de toute évidence, pacifique et même débonnaire. C'est en faisant un français riche, souple, accueillant à tous, vigoureusement armé d'un vocabulaire technique, apte aux néologismes et intraitable aux barbarismes, une langue de tous pour tout, que l'on assurera mieux son universalité. Alors la francophonie prendra le sens que voulaient lui donner des hommes comme Léopold Senghor et Habib Bourguiba.

Jean Lacouture
(Informations de France, no 14)

Qui sont les adjoints du premier ministre?

OTTAWA — Certains considèrent parfois avec un brin de méfiance la nouvelle et croissante collection de jeunes intellectuels du bureau du premier ministre Trudeau, qui poursuivent des travaux de recherche et gardent le chef du cabinet en contact avec la vie à Ottawa et au pays.

Il se trouve des fonctionnaires pour dire que le groupe sert de barrière entre le premier ministre et le monde extérieur. M. Trudeau lui-même a indiqué son insatisfaction des communications avec le pays.

Inévitablement, on compare les adjoints du premier ministre aux jeunes intellectuels de Harvard que le président Kennedy a recrutés en 1961 et qui n'ont pas toujours été en accord avec l'élite en place à Washington.

Le personnel de M. Trudeau, qui totalise actuellement 34 employés retirant un total de salaires de plus de $400,000, joue cependant un rôle moins important que l'entourage d'un président américain.

L'atmosphère d'efficacité et d'indépendance diffère, en tout cas, de celle du groupe qui travaillait autour de Lester Pearson.

Pris un par un, cependant, les adjoints de M. Trudeau peuvent être désarmants.

Trois carrières

Prenons comme exemple Ivan Head, adjoint législatif qui informe le premier ministre sur tous les aspects des travaux parlementaires.

Natif de Calgary, M. Head, avocat de 38 ans au sourire facile, a déjà à son actif trois carrières, comme avocat, diplomate et professeur.

Il a, soit dit en passant, étudié le Droit à l'université Harvard avant de passer à la pratique à Calgary puis à la carrière diplomatique.

M. Head admet que d'aucuns se sont plaints du personnel anonyme qui les empêche d'atteindre le premier ministre.

Il ajoute cependant que les députés se rendent maintenant compte que son travail est de servir plutôt que d'empêcher leurs intérêts.

Les députés, qui s'inquiétaient de ce que les nouveaux bureaux régionaux du service du premier ministre puissent nuire à leurs travaux, ont été rassurés par les résultats.

Selon M. Head, les seuls députés qui voient d'un mauvais oeil ces bureaux régionaux sont ceux du Quebec et de l'Ontario, où ces bureaux n'existent pas encore. Les députés de l'Ouest et des Maritimes travaillent en collaboration avec les pupitres régionaux.

La correspondance manipulée par le bureau du premier ministre est deux fois plus nombreuse que celle de M. Pearson et l'on reçoit quotidiennement jusqu'à 30 invitations et demandes d'interviews.

Le groupe de travail de M. Trudeau créera peut-être des changements dans les relations entre le bureau du premier ministre et les hauts fonctionnaires.

Les 'mandarins'

"Je ne crois pas, dit M. Head, que les 'mandarins' soient indisposés de voir que le premier ministre a dans son bureau des gens possédant l'expérience et la capacité de répondre à ce qui se présente".

Le rôle particulier de M. Head dans la préparation de la journée de travail du premier ministre consiste à informer M. Trudeau sur ce qui se passe ou pourrait se passer au Parlement.

M. Head est le gardien du livre noir que M. Trudeau porte sous son bras lorsqu'il se présente en Chambre l'après-midi. Le livre contient tous les renseignements que M. Head considère importants pour le premier ministre, qui doit répondre aux questions quotidiennes de l'opposition.

Soigneusement classés, ces renseignements comprennent la liste quotidienne des ministres assignés aux Communes, un ordre du jour des travaux de la Chambre, des suggestions de réponses aux questions susceptibles d'être posées, et les récentes déclarations du gouvernement.

Pendant que M. Trudeau répond aux questions de la Chambre, M. Head étudie, depuis la galerie, ses succès d'anticipation de ce que l'opposition a en tête.

"Il n'y a rien de sorcier là dedans," dit M. Head, qui souhaiterait parfois avoir l'usage d'une boule de cristal.

En matinée, il obtient de divers ministères des renseignements sur les problèmes qui peuvent se poser. De midi à 14 heures, il prépare ces données pour l'ouverture des Communes, à 14 heures 30.

Tâche délicate

M. Head écrit de plus les discours et communiqués du premier ministre et a été chargé d'au moins une mission spéciale.

A l'automne, il s'est rendu au Nigeria pour négocier l'accès des avions canadiens de secours, avec le général, Yakubu Gowon. Le voyage a été réussi, en ce sens que le général Gowon a accepté, selon certaines conditions, le pont aérien de jour vers le Biafra; mais l'effet de la démarche a été annulé par le refus du Biafra d'autoriser les vols.

Certaines gens ont été surpris, dans le temps, de voir M. Trudeau recourir à un adjoint personnel plutôt qu'aux voies diplomatiques normales pour s'occuper de cette question.

Selon M. Head, la décision de l'envoyer au Nigéria est venue tant du ministre Sharp des Affaires extérieures que du premier ministre.

Le choix s'est arrêté sur lui, semble-t-il, à cause de son expérience en diplomatie et en Droit international, ainsi que sa connaissance du Nigéria, où il s'était rendu un an plus tôt pour effectuer des travaux de recherche légale pour le compte de la fondation Ford dans 10 pays du Commonwealth.

M. Head a accepté son poste actuel sur une base temporaire. Il entend y demeurer au moins deux ans et est en congé de son poste de professeur de Droit à l'université de l'Alberta, par le truchement de laquelle le gouvernement lui verse son salaire.

Il a été embauché à l'université en 1963 après avoir travaillé trois ans à des postes diplomatiques, surtout dans le Sud-Est asiatique, et sept ans comme conseiller légal d'une firme de Calgary.

Ses liens avec Ottawa ont été renoués par des travaux pour la partie fédérale, dans le procès de la Cour Suprême sur les droits miniers des eaux territoriales. En 1967, M. Trudeau l'a invité à travailler comme conseiller adjoint sur la constitution.

Ce poste l'a amené à être choisi pour faire partie du bureau du premier ministre, après l'arrivée de M. Trudeau, en avril dernier.

Carman Cumming,
de la Presse Canadienne.

Les problèmes humains de l'immigration

Lorsque l'immigration devient un problème international, il est presque inévitable qu'elle sensibilise profondément l'opinion et que chaque partie ait fortement tendance à ne voir que son point de vue. La raison en est que, à l'échelon de l'individu, d'extrêmes souffrances humaines peuvent être occasionnées, qui sont illustrées par des milliers et des milliers de cas, tandis que, à l'échelon de l'Etat, de délicates questions de souveraineté sont en cause. Pour ce qui est de l'émigration d'Asiatiques de pays est-africains, où leur permis de commerce ou de travail ne sera pas renouvelé, il est naturel que les leaders de ces pays profitent de l'occasion de la conférence du Commonwealth à Londres pour exposer leur problème au gouvernement et au public britanniques. Et il est bien compréhensible que les gouvernements de ces pays désirent africaniser progressivement leur commerce et leurs relations dans lesquels les Asiatiques acquièrent une position prépondérante à l'époque coloniale.

Une contribution sans égale

Mais, fatalement, une action dans ce sens ne peut se faire qu'au détriment des Asiatiques qui n'ont pas saisi l'occasion pour accepter la nationalité de leur pays de résidence, qui leur a été offerte au moment de l'indépendance. Qu'est-ce qui pourrait sembler plus normal et plus logique que le fait que les divers gouvernements comptent que ces Asiatiques détenteurs de passeports britanniques émigrent en Grande-Bretagne et y soient reçus? L'opinion a été informée de manière complète et juste de cette question en Grande-Bretagne et elle est de ce fait beaucoup mieux disposée à comprendre la situation que précédemment. Mais, en même temps, une vaste partie du public a été déçue — et parfois indignée — de voir que les gouvernements est-africains ne paraissent pas avoir fait un effort équivalent pour comprendre le point de vue britannique. Depuis le début de la vague d'immigration d'après-guerre en effet, la Grande-Bretagne a accueilli plus de 750,000 immigrants du Commonwealth, chiffre qui par voie d'accroissement naturel est passé à environ 1,000,000. Ceci est une contribution au problème de l'émigration des pays en voie de développement vers les pays industrialisés qui est sans égale nulle part dans le monde et elle est même encore plus remarquable en égard à la faible superficie de la Grande-Bretagne.

Bien entendu, des difficultés et des tensions sont apparues. Mais, dans l'ensemble, les Britanniques sont fiers de ce qui a été accompli en ce qui concerne l'absorption de ce grand nombre de gens de races et de cultures différentes. Plusieurs lois ont été votées pour empêcher la discrimination raciale, là où cela est possible par la persuasion, mais si besoin est au moyen de sanctions légales. Le Commonwealth Immigrants Act de 1962 a limité l'entrée des immigrants, mais non des personnes à charge légitimes, dans la mesure qui était nécessaire pour assurer que travail et possibilités de loisirs soient disponibles et qu'un traitement égal pour tous les immigrants, anciens et nouveaux, par rapport au reste de la population, soit maintenu. En mars de l'année dernière, à la suite d'une vague d'immigration asiatique en provenance du Kénya, une deuxième loi fut votée pour contrôler la situation de personnes qui avaient conservé la nationalité britannique au moment de l'accession à l'indépendance de leur pays mais qui n'avaient pas par ailleurs d'attache personnelle directe avec la Grande-Bretagne. Le gouvernement britannique a prévu l'émission de 1,500 certificats pour de telles personnes en plus des 8,500 certificats d'emploi déjà disponibles pour des postulants d'autres parties du Commonwealth. Ces chiffres ne comprennent pas les personnes à charge de détenteurs de certificats ou les personnes à charge ayant suivi des immigrants qui s'étaient antérieurement installés en Grande-Bretagne. L'année dernière, l'entrée effective totale a été de l'ordre de 5,000 détenteurs de certificats et de quelque 50,000 personnes à charge.

Soutien de l'opinion

Au cours de discussions qui se sont déroulées pendant la conférence du Commonwealth, les leaders est-africains ont insisté avec force auprès du ministre britannique de l'Intérieur, M. James Callaghan, pour qu'il donne l'assurance que la Grande-Bretagne serait responsable de tous les Asiatiques détenteurs de passeports britanniques. M. Callaghan a répété que la Grande-Bretagne n'avait jamais nié sa responsabilité concernant ces gens mais qu'elle ne pouvait pas, pour des raisons évidentes, les accueillir tous en masse et sans contrôle. Selon des chiffres de source britannique, il y a 110,000 à 120,000 Asiatiques détenant un passeport britannique, ou y ayant droit au Kénya, 40,000 en Ouganda, 20,000 en Tanzanie, 7,000 en Zambie et 6,000 au Malawi. C'est au Kénya que la pression pour l'africanisation se fait le plus fortement sentir. Le problème est également urgent en Ouganda; il l'est peut-être moins en Zambie et il n'a pas de caractère d'urgence en Tanzanie ou au Malawi. L'opinion publique britannique appuie la position de M. Callaghan. Elle estime en effet que dans les efforts demandés à la Grande-Bretagne il devrait être tenu compte de tous les facteurs. Par exemple, la Grande-Bretagne a promis de délivrer un passeport à tous les Asiatiques qui en désiraient un au moment de l'indépendance, ce qui a sans doute évité un exode précipité à une période où les économies est-africaines étaient extrêmement vulnérables. On espérait que la confiance s'accroîtrait et que, au fur et à mesure du développement des économies, seule une proportion assez faible d'Asiatiques estimeraient nécessaire d'émigrer. La Grande-Bretagne escomptait que, dans tous les cas, le mouvement qui se produirait finalement serait organisé afin d'éviter des difficultés pour les individus et une situation embarrassante pour les gouvernements.

Liberté

Lorsque les mesures prises par les gouvernements est-africains parurent susceptibles d'augmenter brusquement le nombre d'Asiatiques désireux d'aller en Grande-Bretagne, la presse s'est fait l'écho de tous ces développements, et il semble que des retards administratifs avaient empêché de nombreux postulants à la nationalité locale de l'obtenir. Tandis que les leaders est-africains à Londres accusaient la Grande-Bretagne de discrimination raciale, des informations en provenance d'Afrique orientale donnaient à penser que les autorités et les gens de là-bas n'étaient pas toujours sans mériter de reproches. Et, alors qu'au Kénya les organisations d'émigrants asiatiques étaient interdites, en Grande-Bretagne les immigrants avaient toute liberté d'organiser de grandes manifestations sur des questions aussi éloignées du problème de l'immigration que, par exemple, le Vietnam. L'Inde et le Pakistan ont toujours indiqué clairement qu'ils considèrent ces détenteurs asiatiques de passeports britanniques comme étant uniquement une responsabilité de la Grande-Bretagne. Mais en même temps ils se sont montrés disposés à accueillir une partie des émigrants, pourvu que la Grande-Bretagne reconnaisse en être responsable en dernier ressort. Tous les pays du Commonwealth sont intéressés à ce problème dans la mesure où, si pour des raisons humanitaires la Grande-Bretagne est amenée à accepter un grand nombre d'Asiatiques provenant d'Afrique orientale au delà du contingent annuel de 1,500 détenteurs de certificats, plus les personnes à charge, le nombre de personnes admises provenant d'autres pays du Commonwealth pourrait devoir être réduit de manière correspondante.

Il est fâcheux que le différend ait éclaté pendant la conférence du Commonwealth. Ceux qui critiquent cette institution en Grande-Bretagne — et il faut reconnaître que leur nombre va croissant — ont saisi l'occasion pour la décrire comme un groupe de pression dont la Grande-Bretagne devrait se retirer. Rien ne pourrait être plus étranger aux intentions du gouvernement britannique. Ses représentants qui ont assisté à la conférence ont dit que c'était, dans l'ensemble, une institution excellente et très utile. Toutefois, à l'instar des gouvernements des 27 autres pays du Commonwealth, le gouvernement britannique a affaire à une opinion publique et à une opposition. Des éléments de l'une et de l'autre sont particulièrement bruyants sur la question de l'immigration.

Plus le gouvernement britannique sera à même de démontrer que les difficultés de la Grande-Bretagne sont comprises dans les pays d'émigration, plus il lui sera facile d'apporter sa contribution maximum à la solution de ce problème et d'obtenir toute la coopération des Britanniques en général pour le faire.

Reginald Steed
(Services d'information britanniques, 5-2-69)

Le nouveau catéchisme hollandais pourrait profiter à toute l'Eglise

CITE DU VATICAN — Le catéchisme hollandais fait l'objet du dernier des articles que "l'Osservatore Romano" a consacrés à la situation de l'Eglise en Hollande.

Le journal du Vatican reconnait que le "nouveau catéchisme" "est caractérisé, dit-il ,par de grandes qualités: il veut être avant tout un acte de charité spirituelle qui tente de donner un contenu précis à l'esprit religieux d'une communauté tourmentée par les contradictions qui viennent du monde".

Ayant ensuite rappelé qu'une commission cardinalice, constituée en 1967, demanda que certains points du catéchisme fussent plus explicites et formulés de façon plus précise, l'Osservatore Romano écrit:

"On peut s'étonner qu'une faculté théologique ne comprenne pas cette exigence et qu'elle la considère comme portant atteinte à son autorité. On peut s'étonner aussi qu'un théologien désigné par les évêques de Hollande pour contribuer, avec sa compétence, à ce travail de revision et de clarification partiel et limité, estime ne pas pouvoir le faire pour des raisons de 'conscience et d'honneur'. On ne demandait cependant qu'un clair exposé de la doctrine, en harmonie avec l'orthodoxie au sein de l'Eglise, doit être le souci et le titre d'honneur de tout théologien."

"Les hypothèses de la recherche théologique doivent par conséquent, poursuit le journal, être vérifiées à la lumière de la doctrine, par ceux qui ont reçu de Dieu le mandat de gouverner et de guider. S'il n'en est pas ainsi le danger de déviations doctrinales et morales se précise et peut devenir angoissant. Cela semble être un des points les plus aigus de la crise de nos frères hollandais: la superposition d'un 'magistère' direct de théologiens à celui ordinaire et légitime des évêques. Ces derniers doivent tenir compte de la recherche mais le propre de l'Office pastoral est d'établir que cette dernière corresponde à la révélation et à la tradition."

"L'Osservatore Romano" écrit, en terminant que l'effort de compréhension qu'il a fait dans ses articles devrait être considéré comme un signe "d'estime, d'amour, de fraternité véritable et sincère". "Nous nous rendons compte d'autre part, dit-il, que les ferments qui se manifestent en Hollande peuvent s'expliquer sinon toujours se justifier, par des conditions locales particulières et qu'ils peuvent se manifester sous d'autres formes mais avec une certaine analogie, de façon plus ou moins latente, un peu partout. Ce qui fait que la solution que trouveront les problèmes suscités par ces ferments aura une grande répercussion dans tout le corps de l'Eglise. C'est là une grande responsabilité qui se traduira par un nouveau mérite pour l'Eglise de Hollande si la solution attendue est authentiquement catholique".

"Que faisiez-vous tout l'été?"

OTTAWA — Le directeur d'une école de Scarboro (Ontario) a renoncé à ses vacances d'été pour se rendre à l'autre bout du monde où, à titre bénévole, il s'est adonné au même genre de travail qu'il fait à longueur d'année, savoir l'enseignement.

M. Anson Geddes, ci-devant directeur de l'école publique de Highland Creek et maintenant directeur de celle de Buchanan, a passé près de deux mois en Somalie.

Il était parmi les 62 enseignants canadiens, dont deux Ontariens, qui se sont rendus en Afrique, en Asie et aux Antilles, dans le cadre d'un programme bénévole institué en 1962, qui est subventionné par la Fédération des enseignants canadiens et qui bénéficie de l'appui du gouvernement.

(Développement International, novembre 1968)

LE BONHEUR

Le bonheur, c'est la paix — c'est le cri de l'oiseau,
C'est le vent, c'est la mer, c'est le petit berceau
C'est la neige qui tombe ou la lumière vive,
C'est le soleil ardent ou la nuit qui arrive.
La joie, c'est la santé, le travail et l'étude,
Le bruit, la liberté — des fois, la solitude —
C'est bien l'épreuve aussi quand sa rude moisson
A enfin calmé l'âme, y chassant le frisson.
Le bonheur, c'est la femme épuisée qui un jour
Offre heureuse à son homme, le fruit de leur amour,
C'est la vague des eaux, le nuage, la rose,
C'est l'enfant qui grandit, le vieillard qui repose.
La joie c'est le succès, — c'est le pain qu'on partage,
L'oraison, la fierté, la lutte et l'héritage,
C'est ton tendre sourire — la fleur que tu apportes
Quand, sur nous, délassés, le soir ferme la porte.

Manie Tobie
(Janvier 1969)

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

La vie sauvée, grâce à sa mise en plis

AURORA, Colorado — Si Mme Marion Jennings est vivante aujourd'hui, elle le doit à une coquetterie typiquement féminine.

Mme Jennings devait prendre l'avion à Los Angeles en direction de Denver. Comme elle était en retard pour attraper son avion et qu'elle aurait été obligée de courir sous la pluie, elle décida d'attendre le suivant. "Il tombait des clous, dit-elle. J'avais mon manteau de fourrure que je ne voulais pas exposer à la pluie et de plus je venais tout juste de me faire une mise en plis". Cet avion qu'elle a raté pour un prétexte aussi futile s'écrasait quelques minutes plus tard dans l'océan Pacifique, faisant 38 morts!

✦ ❊ ✦

Cette jeune femme, qui vient de s'installer à la campagne, se plaint à son mari:

— C'est odieux! Je plante des fleurs, et les mauvaises herbes envahissent tout. Que faire?

— Plante des mauvaises herbes.

✦ ❊ ✦

Votre poignée à ustensiles ou à casseroles sera toujours à portée de la main si vous cousez simplement à votre tablier un bouton. Ce truc vous évitera des pas inutiles et peut-être aussi des accidents.

✦ ❊ ✦

Pour enrayer l'odeur obsédante de transpiration, utilisez de préférence à un simple désodorisant, un anti-transpirant. Comme son nom l'indique, ce produit enraye non seulement l'odeur, mais aussi la sueur.

✦ ❊ ✦

Lorsque cela est possible, asseyez-vous en vaquant à vos travaux ménagers. La lessive est en train de tourner ou de sécher dans la machine, profitez-en pour vous asseoir bien confortablement: faites votre commande chez l'épicier, composez votre menu. Inscrivez sur un carnet tout ce que vous devez faire au cours de la journée: courses, appels, visites, correspondance. Ainsi vous n'aurez pas toujours cette idée derrière la tête: "Il ne faut pas que j'oublie ceci, ou cela".

✦ ❊ ✦

— Ah, le bon temps! Celui où il coûtait moins cher d'acheter une voiture que de la garer!

✦ ❊ ✦

Les journées de lavage encombrent votre cuisine sans laisser de place pour suspendre les vêtements repassés, tels que jupes et blouses. Remédiez au manque d'espace en posant un balai entre deux chaises en guise de support pour les cintres.

✦ ❊ ✦

Sois belle, si tu peux; sage, si tu veux; mais sois considérée, il le faut.

(Beaumarchais)

✦ ❊ ✦

Vous obtiendrez de bien piètres résultats en tentant de faire obéir un enfant par l'offre d'une récompense. Même si vous réussissez immédiatement, vous n'en avez pas moins donné cette leçon que vous regretterez probablement: pour faire quelque chose, on se fait payer.

✦ ❊ ✦

Dix loups mangent dix brebis en dix minutes. Combien faut-il de loups pour manger cent brebis en cent minutes?

Réponse: Dix et un bon appétit.

Conseils de sécurité pour la maîtresse de maison

Si la mère de famille faisait fonctionner une machine à vapeur dans une usine au lieu d'être penchée sur ses casseroles, elle serait assurée d'une protection intégrale.

Elle profiterait d'un programme de prévention contre les accidents, mis au point par les techniciens de l'usine. Elle serait sans doute équipée de lunettes et de gants spéciaux, d'un casque de sécurité et de vêtements protecteurs pour la mettre à l'abri des risques des blessures accidentelles.

Pourquoi ne pas emprunter certaines mesures appliquées à l'industrie et les adapter aux tâches ménagères? Voici quelques suggestions offertes par le Conseil Canadien de la Santé Familiale, une organisation bénévole d'utilité publique, commanditée par les membres de l'industrie pharmaceutique pour encourager l'hygiène et la sécurité au foyer.

Quand vous cuisinez au-dessus du poêle, utilisez des poignées ou des gants marmiton pour manier les casseroles.

Quand vous découvrez un ustensile, écartez votre visage et quand vous soulevez le couvercle d'une casserole contenant de l'huile brûlante ou un liquide bouillant, inclinez-le de façon à n'être pas éclaboussée.

Si vous portez des lunettes, assurez-vous que les verres soient propres afin de pouvoir lire clairement les étiquettes des produits d'entretien et des médicaments. Il est très important d'en déchiffrer chaque mot afin de suivre les instructions à la lettre.

Pour atteindre les objets sur une étagère haut placée, servez-vous d'un tabouret. Vérifiez votre équilibre afin de ne pas faire tomber l'objet en question sur votre tête.

Portez des vêtements confortables et étudiés pour vous assurer une bonne protection. Vos robes de maison devraient être confectionnées en tissus ignifuges; il est préférable qu'elles aient des manches courtes et pas de ceinture. Les manches longues risquent de s'entraver dans les poignées des ustensiles et les ceintures peuvent s'accrocher aux boutons de portes, aux loquets des placards ou aux appareils ménagers.

Marie Gélinas

Des reflets à domicile — Une ravissante brunette s'apprête, chez elle, à donner à ses cheveux des reflets givrés. Le nécessaire Frost & Tip de Clairol contient tout ce qui est nécessaire à l'opération, même un bol en plastique. La coiffe en plastique, l'aiguille spéciale, la lotion capillaire éclaircissante, le révélateur, les gants et le colorant instantané, tout est compris, sans oublier les instructions détaillées.

Les pièges à budget

Tenir son budget en équilibre, c'est un exercice difficile qui nous est, hélas, familier à toutes. Mais cet équilibre si péniblement conquis, mois après mois, il suffit de si peu de choses pour le rompre, que j'ai pensé utile de dresser la liste de tous les traquenards qui le guettent.

Le crédit

C'est un allié précieux! Parfois indispensable — par exemple, quand il s'agit d'acheter un logement ou de faire construire une maison —. Mais c'est aussi un allié dangereux, qui risque de mener à la catastrophe ceux qui font appel à lui sans respecter les règles élémentaires de prudence. D'abord, le recours au crédit ne se justifie que pour un achat important, et réellement utile. Jamais pour un objet de luxe, ni pour des dépenses quotidiennes, l'alimentation par exemple.

Pour les vacances, il est à proscrire résolument, car il oblige à continuer de payer longtemps après pour des plaisirs déjà oubliés (Toute différente, et pleine de sagesse, au contraire, est la formule qui consiste à verser chaque mois, à l'avance, une certaine somme sur un compte vacances, de façon à avoir pratiquement couvert la totalité des frais avant la date du départ).

Le pourcentage du revenu que l'on peut raisonnablement consacrer aux achats à crédit n'est pas facile à chiffrer dans l'absolu, car il varie avec chaque cas particulier: selon le niveau des ressources, la composition de la famille, l'importance des charges auxquelles celle-ci doit faire face par ailleurs. Disons cependant que, pour une famille dans l'incapacité de faire des économies d'un mois sur l'autre, l'achat à crédit est, évidemment, une folie. Pour une famille disposant d'un budget moyen, 5 à 8 pour cent du revenu mensuel semble une moyenne honnête, et 10 pour cent un maximum à ne pas dépasser. Précaution indispensable: souscrire, pour la durée du crédit, surtout si celui-ci doit être long, une assurance garantissant le paiement des traites au cas où l'on se trouverait, par empêchement de force majeure — maladie, accident, perte de situation — dans l'impossibilité de faire face à ses engagements.

Les "magasins à prix unique"

Ils sont la providence des ménagères économes — mais aussi, pour peu qu'elles n'y prennent pas garde, leur lieu de perdition.

Les prix intéressants, par exemple, ne restent intéressants qu'à condition de garder la tête froide: laquelle d'entre nous n'a jamais acheté, sous prétexte qu'elle ne coûtait que $5.00, une robe dont elle n'avait nul besoin?

Même remarque pour les maisons de vente par correspondance, ou les entreprises qui proposent de livrer à domicile, sur commande, les divers produits d'épicerie et quincaillerie utiles dans un ménage. Autant ces formules sont avantageuses (si vous vous bornez à commander ce dont vous avez réellement besoin) pour le temps qu'elles font gagner, la fatigue et les dérangements qu'elles épargnent, autant elles deviennent ruineuses si vous vous laissez prendre aux mirages d'une liste toujours abondamment pourvue de pâtes de foie gras, conserves de saumon, huile odorante pour massages (!), etc.

Les soldes

Si l'on veut en profiter sans risquer des réveils pénibles, il faut plus que jamais garder la tête froide et l'oeil critique. Car, s'il est vrai qu'on y trouve d'authentiques bonnes affaires, celles-ci voisinent avec des objets dont le prix n'a pas été démarqué.

Notre côté "enfant"

C'est à cause de lui, que, prise au piège d'un démonstrateur habile, nous achetons parfois, comme un jouet, l'un de ces ustensiles mirobolants qui font des gaufres perfectionnées, ou qui découpent artistement les tranches de pommes de terre... et qui s'en vont dormir inutiles, au fond d'un placard, après avoir réduit à néant des jours et des jours d'efforts d'économie.

Les "garde-fous"

Le plus sûr, c'est encore de n'avoir que le moins possible d'argent liquide chez soi. La meilleure formule consiste à ne garder chaque semaine ou chaque quinzaine que ce qu'il faut pour vivre durant ce laps de temps, et à placer le reste sur un livre de Caisse d'épargne.

Il est beaucoup plus facile de résister à la tentation quand on voit, petit à petit, grossir la réserve grâce à laquelle on pourra, un jour, s'offrir bien mieux qu'une fantaisie: la réalisation d'un vrai rêve.

Annie Coudray
(Supplément de "Mon ouvrage", février 1969)

MÉDECINE

On peut maintenant conserver les coeurs à transplanter pendant trois jours. Une nouvelle technique de conservation des organes à transplanter est proposée par les spécialistes britanniques R. Parker et E. Proctor, en vue d'accroître considérablement le temps de conservation de l'organe prélevé sur un cadavre. S'il s'agit d'un coeur, on le vide de son sang et on irrigue l'organe à conserver (perfusion) avec un liquide spécial refroidi. Ce liquide constitué d'eau, de sels minéraux, d'hormones, est chargé d'oxygène et de gaz carbonique. La perfusion est pratiquée à la pression atmosphérique normale; et l'ensemble (appareillage et organe) est placé dans un réfrigérateur. Jusqu'à maintenant on n'a pas souvent dépassé les vingt-quatre heures de temps de conservation d'un organe prélevé; la technique des chercheurs britanniques permet de conserver l'organe en bon état de survie pendant un peu plus de trois jours.

Ne forcez pas l'enfant à être propre tôt

Ne tentez pas trop tôt d'habituer le bébé à être propre.

Voilà le conseil donné par "La mère canadienne et son enfant", publication du ministère fédéral de la Santé.

On ne saurait apprendre à l'enfant de moins d'un an à être propre, parce que, selon cette publication, le contrôle conscient de l'intestin et de la vessie ne survient que dans la deuxième année avancée ou dans la troisième.

Les bébés formés trop tôt risqueront de réussir moins bien que les bébés commençant lorsque s'établit le contrôle des muscles et des nerfs, c'est-à-dire au début de la deuxième année.

Le contrôle de la vessie prend du temps et peut ne se produire qu'entre deux ans et deux ans et demi; et beaucoup d'enfants continuent même à mouiller leur lit plus longtemps encore. Quand vous ramassez votre enfant, mettez-le parfois sur le pot, mais ne le faites pas trop souvent.

Il importe de se rappeler qu'il faut agir amicalement et tout bonnement. N'allez surtout pas en faire un drame, car beaucoup de problèmes d'origine ancienne ont commencé ainsi.

"La mère canadienne et son enfant" se vend 75c l'exemplaire. Vous pouvez vous procurer cette brochure chez l'imprimeur de la Reine à Ottawa, à Toronto, à Montréal, à Winnipeg et à Vancouver, ou à votre ministère provincial de la Santé.



Q. — Il y a des personnes qui trouvent qu'on ne devrait pas danser le vendredi ni pendant le Carême. Il me semble toutefois, que maintenant que l'Eglise nous laisse choisir nos pénitences personnellement, que nous pouvons trouver d'autres sacrifices à faire, surtout lorsqu'on est retenue à la maison par des malades et des vieillards. J'ai besoin de détente et depuis que je sors un peu plus, ma santé est meilleure.

Quand on est en deuil et que la personne décédée avait dit avant sa mort qu'elle ne voulait pas qu'on porte le deuil, parce qu'elle croyait qu'un chrétien ne devrait pas être triste devant la mort, pensez-vous qu'il vaudrait mieux ne pas aller aux danses à cause des convenances?

La même chose s'appliquerait-elle pour la fréquentation des cours de danse payés à l'avance pour quelques mois? Pourrais-je suivre mes cours sans me rendre aux soirées de chaque semaine organisées à l'école pendant quelques semaines?

Est-il vrai que certaines danses sont défendues par l'Eglise catholique? J'aimerais vos conseils sur ces questions. — Louisette.

R. — Franchement, je ne vois pas d'inconvénient à ce que les gens dansent le vendredi, sauf le Vendredi saint, évidemment. Pendant le Carême, il me semble que, sauf exception, on pourrait s'en abstenir sans inconvénient. Il y a de nombreuses distractions parmi lesquelles on peut choisir. Pour ce qui est de la danse pendant la période de deuil, surtout pour un proche parent, il me semble qu'on n'a pas "le coeur à danser". Il ne s'agit pas seulement de convenances. Quant aux leçons que vous avez payées, suivez-les, mais au moins pendant deux ou trois mois n'assistez pas aux danses de l'école. Oui, il y a certaines danses trop sensuelles que l'Eglise désapprouve parce qu'elles soulèvent les passions et peuvent exposer les participants au péché.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai rencontré dernièrement, dans un club paroissial, un jeune homme de mon âge, récemment arrivé d'Espagne. Quoique diplômé en génie électrique et qu'il parle un bon français, il doit travailler comme manoeuvre parce qu'il ne possède pas une connaissance suffisante de l'anglais. Comme il ne peut pas s'absenter de son travail pour étudier, il m'a demandé de lui conseiller un manuel, à l'aide duquel il étudierait par lui-même. Il désire aussi s'inscrire aux cours du soir. Je l'aiderai pour la pratique et la prononciation en fin de semaine. Pouvez-vous m'aider? — Ami de Jose.

R. — Vous faites vraiment preuve de l'esprit qui devrait animer tous les Canadiens envers les nouveaux arrivés dans notre pays et je vous en félicite. Votre ami devrait consulter soit les autorités du département de l'Immigration ou encore du Centre de Main-d'oeuvre afin d'obtenir les renseignements sur les cours qu'on offre aux nouveaux arrivés. Je crois savoir qu'on offre pour ces personnes des cours de langue spéciaux. Aussi, on m'a recommandé récemment un manuel qui, tout en n'étant pas nouveau, est sensé être excellent pour apprendre l'anglais, pourvu qu'on soit prêt naturellement à y mettre l'effort. Il s'agit de "L'Anglais par la méthode-choc", de Jean-Louis Morgan, publié aux Editions de l'Homme à Montréal. Il se peut aussi que votre ami puisse se le procurer à la Librairie Provencher, 182, boulevard Provencher, à St-Boniface. S'il n'est pas en magasin, on pourra sans doute en faire la commande pour lui, ou lui offrir d'autres excellents manuels. Conseillez à votre jeune ami de pensionner dans une famille de langue anglaise, d'écouter la radio et de lire à haute voix devant vous. Les premiers moyens l'aideront à comprendre et vous corrigerez sa prononciation afin qu'il ne prenne pas, dès les débuts, de mauvaises habitudes difficiles à déraciner plus tard. Encore une fois, félicitations ... et bonne chance.

LOUISE

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

QUI VIVRA VERRA

PAR

ROBERTE ROLEINE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 10

main avait annoncé la défaite royaliste, elle était rouge comme si elle avait couru, et son aiguille se piquait avec une ardeur coléreuse dans la toile fine.

On fut très étonné lorsqu'elle parla, d'un ton étrange, étranglé:

— Bolivar lui fera chèrement payer ses victoires passées. Il est à plaindre.

Il n'y avait pas de pitié dans ces derniers mots mais une sorte de défi rageur.

— Vous êtes la seule à voir clairement la situation, apprécia Germain.

— Admettons qu'il soit perdu, déclara M. de Saint-Clair avec indifférence. C'est malheureux pour lui, mais pour la cause royaliste, ce n'est pas grave. Il reste, avec des armées autrement importantes, Monteverde sur la côte, Yanez sur l'Apure et Boves dans les llanos. Bolivar est encerclé, il n'en a plus pour longtemps. C'est sa dernière victoire. Et puis, cessons de parler de cette guerre: le sujet n'est guère réjouissant et elle sera bientôt finie. Par ici nous ne la verrons même pas: la région est calme. Je vous en prie, chers amis, trouvez un sujet plus plaisant.

Une dame raconta qu'elle avait reçu d'Espagne des partitions d'un musicien allemand nommé Beethoven qui était, paraît-il, tout à fait à la mode en Europe.

Germain, encore debout au milieu de la pièce, se sentit exclu, oublié. Il eut un bref haussement d'épaules et chercha un coin tranquille où s'asseoir. Virginie lui fit signe de venir à côté d'elle.

— Parlez-moi de la guerre, lui souffla-t-elle en français, supposant que Leonor ne comprendrait pas.

— Soyez raisonnable: un tel aparté ne serait guère poli et attirerait l'attention. Rendez-vous après dîner sous la véranda.

— Un mot quand même, insista-t-elle pour lui tendre un piège. Soyez très franc: êtes-vous vraiment désolé que ce Reyes Vargas ait été fait prisonnier?

Pas plus que le matin il ne se troubla. Son calme et sa sincérité le sauvegardaient.

— Je trouve déplorable qu'on l'abandonne aussi facilement. C'est un homme loyal et courageux. Quand Bolivar a commencé la guerre, Reyes Vargas a levé les Indiens de l'arrière-pays et s'est mis au service de l'Espagne. J'estime que sa défaite, sa captivité et sa mort probable méritent mieux que de l'indifférence.

Il se tut, parce qu'on les regardait. Mme de Saint-Clair sourit en les voyant assis tous les deux sur la banquette étroite, car elle s'imagina qu'ils commençaient à s'aimer et se plaisaient ensemble.

Après le dîner, comme il l'avait promis, Germain emmena Virginie dans un coin de la véranda tout au bout de la maison. En prévision de l'entretien, il avait fait mettre un banc le long du mur, suspendre une lampe et dresser un paravent de bois contre la rampe pour les protéger de la pluie qui tombait toujours avec la même constance. Mme de Saint-Clair les vit partir mais ne dit rien; elle comprenait qu'il leur fallait faire connaissance.

— Laissez-les, mon ami, ils ont tant de choses à apprendre l'un de l'autre, dit-elle à son mari qui ordonnait à Mlle Leonor de les rejoindre.

Germain s'assit près de Virginie et lui demanda si la fumée ne l'incommodait pas.

— Absolument pas, répondit-elle. Me jugez-vous d'une nature si fragile? Au contraire, j'aime bien cette odeur-là. On dirait un peu les feux d'herbes qui brûlent dans les champs et cela me rappelle les soirs d'été de mon enfance.

— Votre mère déteste cela et elle n'aime pas me voir fumer, expliqua-t-il tout en profitant de la permission accordée pour allumer sa pipe.

— Parlez-moi de la guerre, pria Virginie d'un ton ardent.

— Ma pauvre amie, que voulez-vous que j'en dise? répondit-il avec un sourire désabusé. Entrer dans le détail demanderait la soirée entière.

— Donnez-moi un résumé clair et logique.

— Logique? Si vous cherchez de la logique dans cette affaire, vous resterez sur votre faim. C'est le pire imbroglio qu'on ait jamais vu. Il y a plusieurs armées royalistes qui ne se prêtent pas main-forte, car l'une est espagnole, celle de Monteverde, les autres vénézuéliennes et de couleur. Deux chefs républicains, Bolivar et Marino, qui se regardent comme chien et chat, chacun espérant la chute de l'autre pour prendre le pouvoir suprême.

"Du point de vue historique, c'est aussi confus. A l'origine, en 1808, on a levé des troupes pour défendre l'Espagne contre Napoléon. Puis, comme l'invasion française n'est pas venue jusqu'ici, certains grands personnages, qui savaient ne devoir jouer aucun rôle politique tant que ce pays serait une colonie, ont pensé qu'ils pourraient se servir de l'armée pour combattre l'Espagne. Bolivar rentrait d'Europe, de France où il avait fait de Napoléon son idole. Il s'est dit qu'à la faveur des événements, il deviendrait le Napoléon de ce continent et il s'est mis à la tête de la révolte. L'an dernier, il s'est fait battre par Monteverde Il est passé en Nouvelle-Grenade, il y a levé des troupes et a entrepris la reconquête du Venezuela en janvier.

— Ce n'est pas si compliqué, affirma Virginie.

— J'ai décanté, et simplifié, croyez-moi. Aux division politiques pures, entre royalistes et républicains, il faut ajouter les divisions raciales qui sont inextricables et qui, pourtant, ont une importance énorme. Certains Espagnols sont pour l'indépendance. Il y a des créoles qui soutiennent l'Espagne. Bolivar a proclamé l'égalité des races, pourtant les esclaves sont restés avec leurs maîtres du côté de l'Espagne. Les nègres libres sont pour Bolivar. Mais il y a une petite fraction de chaque groupe dans le camp opposé. Non, certes, rien n'est logique dans cette guerre; elle frise même par moments l'absurde et le ridicule.

Il avait fait son exposé d'un ton neutre, calme, comme s'il donnait un cours. Mais pour la dernière phrase, sa voix s'était faite amère et elle exprimait un dégoût autant qu'une grande lassitude.

— S'il n'y avait que l'absurde et le ridicule, poursuivit-il, du même ton. Mais il y a les morts, les ruines, un pays qui tombe dans l'anarchie, une société qui se désagrège. Quel que soit le vainqueur, le Venezuela sera long à se remettre.

— Il y a l'héroïsme, aussi, riposta Virginie d'une voix vibrante.

Germain haussa les épaules et fuma un moment sans répondre.

— Vous pensez comme votre père et toutes ces têtes éventées qui étaient ici aujourd'hui: la guerre est loin et les Indiens se battent pour nous. Un jour, ce sera peut-être contre nous, et il faudra bien nous défendre nous-mêmes.

Virginie interpréta mal la dernière phrase. Elle comprit qu'il redoutait d'aller combattre et en déduisit qu'il était lâche.

— Si je comprends bien, vous n'avez pas la tête épique, railla-t-elle.

— Je hais la guerre.

— Permettez-moi de ne pas être d'accord avec vous, répliqua la jeune fille, un peu acide. Quand une cause est juste et qu'on ne peut obtenir autrement qu'elle triomphe ...

D'une façon inattendue, il éclata de rire, avec naturel.

— Vous êtes ici depuis trois jours, vous ne savez pas ce qui se passe, et vous jugez la situation! Avouez que c'est comique.

— Inutile de continuer à discuter, nous ne voyons pas les choses sous le même angle. Inutile aussi, je pense, de vous demander quel genre d'homme est Bolivar.

— Il a trente ans, il est beau garçon avec des cheveux noirs bouclés et des moustaches frisées. Il est aimable. Il aime les jolies femmes et en est aimé, et il parle très bien français. Je pense que vous êtes maintenant acquise à sa cause.

Elle rougit parce que ce portrait — exact — ressemblait singulièrement à celui de Cristobal. Elle se demandait si Bolivar était bien ainsi ou si Germain se moquait d'elle.

(à suivre)



Pour vos petites annonces, signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

TARIF 3 sous par mot. Minimum $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boite.



Vol. 56—No 45

ON DEMANDE — Pour jeune couple tranquille. Appartement: 3 pièces, à St-Boniface ou Norwood. Entrée et salle de bain privées. Pour 1er mai. Composer 247-4445. 44-663-48C.

JEUNE FILLE diplômée d'un collège commercial — dactylo-sténo, bilingue avec connaissance de tenue de livres, désire travail de bureau à St-Boniface de préférence. Composer 233-4336. 44-660-45C.

GARCON CATHOLIQUE de bon caractère, âgé de 38 ans, désire rencontrer demoiselle catholique possédant de belles qualités. Préférablement âgée de 27 à 38 ans. Photo désirée avec 1ère lettre. S'adresser à: Boite 659, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 44-659-46C.

COMMENTAIRE
D'une cliente satisfaite. "C'est donc fin La Liberté; le lendemain de la réception du journal, mon logis était loué. S.v.p. annuler mon annonce". 44-666-44

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer 256-0101. 18-414-T.F

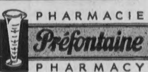
Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Wpg
Téléphone: 947-0491

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Paul Paquin
Assurances générales
989, AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: 253-9805



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: 247-3533
Nous livrons à domicile

ON DEMANDE — Petite maison de 2 ou 3 pièces ou logis de 2 ou 3 pièces au 1er pour le 1er avril, à St-Boniface ou Norwood. Paierait $75.00. Appeler après 6 h.: 233-6727. 45-679-45C.

EN VACANCES LE 15 MARS. Possédant permis de chauffeur. Serait intéressé à aller dans le sud. S'adresser à Boite 674, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 45-674-45C.

GARCONS ET FILLES DE L'OUEST CANADIEN
On vous écrira de tous les pays du monde si vous vous inscrivez au Club
La Société des 4 Roses
Boite postale 111
Saint-Hyacinthe, Qué., Canada
Toutes relations — Tous âges — Tous milieux — Des amis et amies à votre convenance, selon vos goûts et votre plaisir, vous attendent partout.
Demandez vite la notice du Club. Joindre 3 coupons réponses internationales, en vente à la poste. 45-672-46P.

A LOUER
Au Manoir de St-Jean-Baptiste. Logis pour couples. Prêts à être occupés le 1er avril 1969. Pour plus d'informations s'adresser au secrétaire, Roland Valcourt, St-Jean-Baptiste, Man. Téléphone: 758-3367. 45-675-46C.

A LOUER — 485, rue De la Morénie. Logis: 3½ pièces. Convient pour 2 personnes. Composer 233-3111. 45-680-45C.

LA MEILLEURE OFFRE SERA ACCEPTEE pour la propriété sur la rue De la Morénie (474), maintenant louée à $230.00 par mois. Pour plus d'information, s'il vous plait, vous adresser à M. Collette, 532, rue St-Jean-Baptiste. 45-678-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, rue Mason. Duplex: 5 pièces, 1 chambre à coucher en bas; 4½ pièces, 2 chambres à coucher en haut. Entrées privées. Appeler 256-4925. 42-652-46C.

A VENDRE
Ste-Anne, Man.
Bungalow genre "Ranch": 3 chambres à coucher. Garage attenant. $17,900. Sous-sol complet. Egouts, eau, gaz naturel.
Appeler John Panting: 774-3677
ou
Barry Morden Realty: 888-4871
44-664-45C.

A VENDRE — Quelques propriétés dans village. Choix varié. S'adresser à: Eugène Labelle, représentant d'Assurances Coopératives, St-Pierre, Man. Tél.: 433-7758. 38-613-46P.

À VENDRE OU À LOUER
à St-Claude, Manitoba
Bungalow complètement moderne, avec garage attenant. 3 chambres à coucher, cuisine, salon, salle de bain. Soubassement fini, avec salle de loisirs plus 3 chambres à coucher supplémentaires et salle de bain. Près école, église et hôpital. Possession immédiate. $100.00 par mois, ou offres pour vente considérées. S'adresser à Société Centrale d'hypothèques et de Logement, 870, avenue Portage, Winnipeg 10, Manitoba. Téléphone: 774-7491.

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

A VENDRE — Rue Dumoulin. Maison: 3 chambres à coucher et salle de bain au 2e; salon, salle à manger, fumoir, grande cuisine au 1er. Garage. Chauffage: huile. Taxe basse. Prix: $13,800. Composer: 247-7920. 45-671-48C.

A VENDRE — St-Pierre. Ferme: 176 acres en culture. Contrat de lait "Jersey". Téléphone: 433-7986. 44-670-45C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Grand terrain, garage. $1,000 comptant. Balance: termes.

St-Boniface centre — Restaurant avec logis attenant: 2 chambres à coucher. Bon commerce, établi depuis nombre d'années. Peut-être acheter à termes très intéressants.

St-Boniface — Rue Des Meurons près écoles. Maison moderne: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Revenu si désiré. Lot: 50'. Montant substantiel comptant requis. Balance à termes.

Rue St-Jean-Baptiste — Près écoles. Propriété: 3 rapports. Revenu mensuel: $265. $2,500 comptant, balance portée par propriétaire à 8%.

St-Boniface — Rue Langevin. Maison de rapport: trois logis avec entrées privées, comprenant grand logis moderne de 3 chambres à coucher. Deux pièces et salle de bain au sous-sol. Bon revenu. Comptant requis: $7,000. Balance à termes.

St-Boniface — De la Morénie. Maison: 6 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. Plancher: bois dur. Chauffage: gaz. Garage. $6,000 comptant. Balance à termes.

APPELER
A. Ayotte: 233-5845
45-678-45C.

OLIVER, BROWN & SCHRAG LTD.
696, chemin Elisabeth
Téléphone: 253-1361
ISABEL DRENKER
Téléphone: 247-8095

A VENDRE

ST-BONIFACE
Rue Des Meurons. Immeuble commercial. Complètement loué sur bail. Très bon placement rapportant au moins 12%.

PARC WINDSOR
3 chambres à coucher. Grande cuisine avec belles armoires en bois de teck. Salle de bain: 4 unités et table de toilette. Près autobus et écoles. Mensualités: $124 P.T.I.

ST-BONIFACE
Rue Des Meurons. Magasin: épiceries et viandes. Avec logis 2 chambres à coucher. Très bien équipé. Bon chiffre d'affaires.

ST-BONIFACE
Rue Archibald. Grill et restaurant avec résidence: 5 pièces attenante. Bonne clientèle locale et de camionneurs. Cause de vente: maladie. $7,000 comptant, balance à termes.

ST-BONIFACE
Grande maison: 5 chambres à coucher. Convenable pour grande famille ou revenu. Logis loué à $60. Fini stuc. Crauffage: gaz. Garage et patio.
45-673-45C.

A VENDRE

VILLAGE D'ILE-DES-CHENES
3 grands lots: 74' x 220' chacun avec toutes commodités.

VILLAGE DE LORETTE
272 acres en culture. Cinq graineries. Deux hangars à machineries. Maison de 5 pièces avec toutes commodités. $150 de l'acre.

PARC WINDSOR
Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Grand lot. Prix: $14,500 à termes.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: 475-1876
32-572-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

St-Norbert — Maison: 1½ étage, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Peut être achetée avec ameublement. Lot clôturé et garage.

PAIERAIT COMPTANT POUR VOTRE MAISON OU LA VENDRAIT POUR VOUS, SI INTERESSE.
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
45-677-45C.

Les juges du Festival de musique

Sept musiciens de grande renommée sont à Winnipeg pour juger les différentes classes du cinquante et unième Festival de musique du Manitoba. La seule femme du groupe, Mme Phyllis Schuldt, est professeur de piano à la faculté de musique de l'université de la Colombie-Britannique. Elle fit ses études musicales au Conservatoire royal de Londres.

Deux autres Canadiens du groupe sont le professeur Donald A. McKellor, directeur-fondateur du département de Musique de l'université de Western Ontario, et M. Tony Mergel, professeur, juge, examinateur et président de l'Association des professeurs d'accordéon.

Les juges qui viennent d'Angleterre sont: Wyndham George Williams, John Brough, Ronald Smith et Donald Francke. Tous sont de renommée internationale.

On sait qu'on a dû ajouter dix-huit classes supplémentaires au festival cette année et qu'on a tenu des épreuves spéciales les 3 et 4 mars.

Un discours du trône . . .

(Suite de la première page)

man" ou "protecteur du citoyen" qui serait chargé d'examiner les torts ou dommages que l'administration des ministères ou des services gouvernementaux auraient causés aux citoyens.

Réactions des partis de l'Opposition

Les deux chefs de l'Opposition, MM. Gildas Molgat (Libéral) et Russ Paulley (NPD), se sont dits extrêmement déçus du programme présenté par le discours du trône.

Selon M. Molgat, le gouvernement s'est contenté de mesures de plâtrage sans aller au fond des problèmes.

Pour sa part, M. Paulley a fortement critiqué le gouvernement pour sa façon de circonvenir le public en particulier dans l'affaire de South Indian Lake.

TONTE PROFESSIONNELLE POUR CHIENS
par Christine,
spécialiste de la tonte des caniches (poodles).
Coupes sans-façon ou élégantes.
Composer 334-2842
44-661-46C.

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	41.9
A—moyens	39.9
A—petits	33.2

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20-.20½
Poulets 4-5½ lb	.19-.20
Poulets 5½-6¾ lb	.21-.22
Poulets, plus de 6¾ lb	.24-.25
Poules	
Moins de 4½ lb	.08-.10
4½-5¾ lb	.08-.10
Plus de 5¾ lb	.13-.16

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 26 février 1969 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 3,700 bovins, 900 veaux, 2,400 porcs, 90 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 4,500 bovins, 975 veaux, 2,750 porcs, 200 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$28.00—28.50
Bons	$27.00—28.00
Moyens	$24.00—26.50
Communs	$20.00—23.50
Génisses	
Choix	$26.00—27.00
Bonnes	$25.00—26.00
Moyennes	$22.00—24.50
Communes	$15.00—21.00
Vaches	
Bonnes	$22.00—23.00
Moyennes	$20.50—21.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$15.00—20.00
Taureaux	
Bons	$23.00—24.00
Communs et gras	$15.00—22.50
Veaux	
Bons et choix	$38.00—46.00
Moyens	$32.00—37.00
Communs	$20.00—31.00

Porcs

Les porcs de $31.70—32.85 ($32.70 à la fermeture). Les truies de $22.60—22.80.

Agneaux et moutons	
Agneaux bons 90-100 livres	$29.25—30.25
Agneaux légers	$32.00

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: 942-3451
(Pour la semaine du 24 au 28 février 1969)
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	88.2	87.6	87.4	87.6	87.4
C.W. No 3	84.6	84.2	84	84.2	84
Fourrage No 1	83	82.4	82.2	82.4	82.2
Fourrage No 2	80	79.4	79.2	79.4	79.2
Fourrage No 3	77	76.4	76.2	76.4	76.2
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	121.2	121	121.4	121.2	121.2
C.W. No 3 6 rangs	119.2	119	119.4	119.2	119.2
Fourrage No 1	105.6	105.4	106	105.6	105.6
Fourrage No 2	104.2	104	104.2	104.2	104.2
Fourrage No 3	101.2	101	101.4	101.2	101.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	126.6	126	126.6	127.4	126⅝
C.W. No 3	120.2	119.4	120.2	121.2	120⅜
C.W. 2 rej	122.6	122	122.6	123.4	122⅝
C.W. No 4	105	104.2	105	105.6	104⅞
Ergot	95	94.2	95	95.6	94⅛
Sur voie net	123⅜	122.6	123.4	124.2	123⅝

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mars	249	248.2	248	250	249.2
Mai	239⅝	239.2	239.2	241⅜	240.2
Juillet	231⅞	232⅛	232.6	234⅝	234
AVOINE —					
Mai	86⅝	86.2	86	86⅛	86
Juillet	85⅛	84⅞	84.6	84.6	84.6
Octobre	85	84⅝	84.4	84.4	84.4
ORGE —					
Mai	109.2	109	109⅜	109.2	109.2
Juillet	109	108⅝	108⅝	108⅝	108⅜
Octobre	109	108⅝	108⅝	108.4	108⅜
LIN —					
Mai	322⅛	322.2	322⅛	324	326
Juillet	312.6	313.2	313	315	316⅛
Octobre	310	309.6	308	309⅜	310
SEIGLE —					
Mai	127	126.2	127	127.6	126⅞
Juillet	122⅝	121⅞	122.4	123⅜	122⅜
Octobre	124.2	123.6	124	124.6	124.2

Phases de la lune pour le mois de mars 1969



Pleine lune
4 mars
00 h 17

Dernier quartier
11 mars
02 h 44

Nouvelle lune
17 mars
23 h 51

Premier quartier
25 mars
19 h 48

Trudeau indique . . .

(Suite de la première page)

ties du pays ont abordé une foule de sujets.

Le premier ministre a invité les jeunes à travers le pays à s'engager dans l'action politique. "Sans la jeunesse, nous ne pouvons pas bien gouverner, car la jeunesse est d'instinct portée vers l'avenir et ne s'embarrasse pas comme les aînés de préjugés accumulés", a-t-il dit.

Mais il est important que les jeunes confèrent à leur action un caractère de pertinence.

"Le FLQ-Front de libération du Québec — a déjà, par exemple, publié des placards indiquant que son modèle était Che Guevara et le Cuba de Castro."

Questions inutiles

Le premier ministre a ajouté qu'il lui parait de peu d'utilité de poser des questions sur des domaines au sujet desquels le Canada ne peut rien faire, ou presque rien.

"Il y a quelques mois, aux Communes, a-t-il dit, on posait des questions invitant le gouvernement à favoriser l'adoption au Canada d'enfants biafrais. Mais y a-t-il jamais des représentations en Chambre en faveur de l'adoption d'enfants métis ou noirs, au Canada, qui ont besoin d'être adoptés?"

En réponse à une question, le premier ministre a souligné que le rapport Woods sur les relations patronales ouvrières propose de transformer le Conseil canadien des relations ouvrières pour que ses membres ne représentent plus, comme actuellement, des intérêts particuliers, "mais l'intérêt public". M. Trudeau a dit que ce rapport, au sujet duquel le gouvernement n'a pas encore arrêté sa politique, doit être publié incessamment et qu'il est à l'étape de sa traduction de l'anglais au français.

L'actuel Conseil canadien des relations ouvrières est composé d'un président, nommé par le gouvernement, de quatre membres nommés pour représenter le patronat et de quatre autres membres pour représenter les syndicats, trois d'allégeance au Congrès du Travail du Canada et un d'allégeance à la Confédération des syndicats nationaux.

Seule une province . . .

(Suite de la première page)

d'une nation québécoise autonome.

Il est inutile, a-t-il ajouté à l'adresse de M. Arpin, de faire appel à une identité canadienne qui n'a jamais existé au Québec.

De son côté, M. Forsey a soulevé le problème d'une coopération entre un Québec séparé et le reste du Canada. Il faudra négocier durement, a prédit M. Forsey, mais si Québec décide de se séparer, "je ne crois pas que nous puissions renouveler au 20e siècle, la guerre civile américaine".

Mais si M. Lévesque songe encore à une association, où les politiques monétaires seraient discutées à égalité entre le Québec et le Canada, il est improbable que le Canada acceptera un tel arrangement, a ajouté M. Forsey.

M. Lévesque a souligné que plusieurs entreprises ontariennes avaient 25 ou 30 pour cent de leur marché au Québec. Si le Québec se sépare politiquement, les manufacturiers ne seront pas longs à reconnaître les avantages d'une coopération économique, a conclu le chef du Parti québécois.

Maurice Paillé
Assurance générale
AUTO — FEU
ACCIDENT — VIE
Téléphones:
253-9269 ou 233-5242
251, avenue Dussault
St-Boniface

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat, meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSE
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
273½, avenue Portage
Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Heures du lever et du coucher du soleil à Winnipeg

	Lever	Coucher
5 mars	7 h 04	18 h 18

L'homme n'est que la pensée qu'il a. (Léon Bloy)

NOTICE TO CREDITORS

In the Matter of the Estate of PHILIAS MAURICE, late of the Postal District of Ste. Anne, in Manitoba, Retired Labourer, deceased.

All Claims against the above estate must be sent to the office of the undersigned at 413 Main Street, Steinbach, Manitoba, on or before the 8th day of April, A.D. 1969.

DATED at Steinbach, in Manitoba, this 24th day of February, A.D. 1969.

BARKMAN, DYCK & TOBER,
Solicitors for the Estate.

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: 247-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

RENCONTRE FRATERNELLE
pour une expérience spirituelle, les dimanches 16 mars ou 20 avril, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, à Villa Maria, pour couples mariés, hommes, dames et demoiselles.
COMPOSER: 269-2114



Avant d'acheter ne manquez pas de voir
GASTON ROCHON
chez



CHEV-OLDS (1965) LTD.
Bureau 589-8341 - Résidence 284-0923

NOUVEAUX VISAGES REQUIS
Hommes, femmes et enfants de tous âges
Présentation d'annonces commerciales et de modes
Aucune expérience nécessaire
Tests filmés pour la présentation d'annonces commerciales et de nouvelles modes.
Aucune expérience précédente requise
Appelez dès maintenant pour prendre un rendez-vous **pour une interview personnelle et un test préliminaire à la T.V.**
Aucun frais pour l'interview personnelle ni le test préliminaire à la T.V.
Gagnez un supplément d'argent. Inscrivez-vous pour une carrière à plein temps ou à temps partiel.
U.S. T.V. AND FILM STUDIOS
Pour information APPELER 943-6559
Ouvert le soir.

ON DEMANDE
Une technicienne licenciée en rayon-X qui serait consentante d'apprendre les procédés du laboratoire et comment prendre des ECG.
Salaire $400. Logement à l'hôpital, $60
Pour autres renseignements adressez-vous à
Mme. C. Comte, administratrice, Hôpital Notre-Dame, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba.

Postes à pourvoir dans les pays francophones de l'Afrique du Nord

Année scolaire 1969-1970

L'Agence canadienne de développement international sollicite des demandes de la part de spécialistes dans le domaine de l'enseignement technique et agricole.

Nous désirons recruter des spécialistes qui en plus d'une expérience pratique auraient une certaine expérience dans l'enseignement.

Spécialités
- sciences du sol
- botanique
- zoologie
- génie rural (hydraulique)
- technologie (industrie agricole)
- économie rurale
- mécanique agricole
- dessin en bâtiment
- construction métallique
- électricité
- électro-mécanique

Contrat
- période de deux ans
- traitement au moins égal au salaire actuel
- indemnité de service à l'étranger

Inscription
- avant le 25 mars 1969

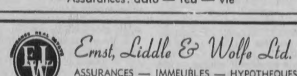
Les candidats intéressés pourront soumettre leur demande avec un résumé de leur curriculum vitae à la:

Direction de la coopération en éducation
Agence canadienne de développement international
75, rue Albert
Ottawa (4e), Ontario

Dawson Memorial
Monuments "Lonite"
Ventes,
Installation gratuite. Rayon 60 milles de Winnipeg
C.P. 144, Lorette, Man. Tél.: 878-2931

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

GEORGES BOISJOLI, représentant de CO-OP Insurance Services
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie





Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Vendeur digne de confiance
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
Bureau: 772-2431 — Résidence: 533-4018
CARTER MOTORS LTD.
Automobiles usagées "garanties" de première condition

